

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

Notes sur l'ascèse  
 Le XVII<sup>e</sup> siècle  
 Rosalie de Constant  
 Lettres de voyage  
 Tableau des relations entre la Belgique et l'Allemagne  
 Les élections françaises  
 La signification culturelle de l'Art  
 Le dessin de Delacroix  
 Le siège est mis à Bruxelles  
 La vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre-Seigneur  
 Eloge de l'instituteur

Dom Lambert BEAUDUIN, O. S. B.  
 Comte Gonzague de REYNOLD  
 Henry BORDEAUX  
 Paul CAZIN  
 POLITÈS  
 Hilaire BELLOC  
 E. DE BRUYNE  
 Maurice DENIS  
 Marcel LA LOIRE  
 Adhémair d'ALÈS, S. J.  
 Jean MAXENCE

# Notes sur l'Ascèse

Le Carême est la saison ascétique par excellence : nous abordons donc un sujet d'actualité. Nous nous bornerons à envisager un aspect purement négatif de la question en rencontrant certains préjugés courants. L'ascèse n'est pas un domaine réservé à quelques uns : ce n'est pas une spécialité. Elle n'est pas davantage un amoindrissement de notre nature : ce n'est pas une destruction.

Et tout d'abord l'ascèse (nous en précisons plus loin le vrai sens) n'est pas une aristocratie de la vertu, étrangère à la vulgarité de la vie chrétienne ordinaire; une spécialité laissée à la libre générosité d'une élite restreinte; une essence exotique cultivée en serre; un motif de décoration; un raffinement de cénacle. Elle est, dans son principe même, une activité élémentaire et normale, inséparable de toute vie humaine, et, à plus forte raison, de toute vie chrétienne : plante indigène et de pleine terre; partie maîtresse de l'édifice; vie spontanée et au grand air.

Et en effet, elle comporte comme élément fondamental un effort méthodique et soutenu destiné à dompter la chair et à assurer en nous le règne de l'esprit : pleine maîtrise de l'âme sur le corps; primauté du spirituel. C'est le phénomène de mort et de vie que saint Paul inculquait profondément aux chrétiens primitives : l'homme qui se ligue avec l'esprit pour dompter sa propre chair est un ascète.

Cette définition est assez large pour comprendre tous les ascétismes; en effet la discipline des mœurs s'impose à tout homme soucieux de ne pas faire mentir sa définition d'animal raisonnable : souci bien modeste, avouons-le, dans ce domaine. Et cet empire du spirituel sur la matière était déjà, dans la philosophie antique, la clef de voûte de la science éthique. Il n'est autre chose que l'échelle des valeurs et la hiérarchie des facultés réalisée dans le monde moral. Au delà de ces limites élémentaires de toute activité humaine, on tombe dans la barbarie.

Paul Bureau a mis dans un relief puissant, du seul point de vue humain et naturel, la place prépondérante de cet ascétisme rationnel dans notre vie d'homme. Ce qui doit dominer chez nous, c'est avant tout l'habitude de contrôler son instinct, le souci de respecter la personne humaine, la préoccupation des intérêts collectifs et des besoins de la race, la fermeté du caractère, l'estime de la liberté et le sens de l'idéal... Que les éducateurs donnent surtout à leurs élèves une haute idée, une conviction profonde de la puissance illimitée de leurs énergies spirituelles... Il faut apprendre à la jeunesse que ce qui est notre vraie nature, c'est de faire sur terre métier et tâche d'homme, et notre métier d'homme nous appelle à une œuvre de spiritualisation croissante et de libération progressive. » (*L'Indiscipline des mœurs*, Paris, Bloud, 1920, p. 513).

Et si cette pédagogie si noble et si virile s'impose déjà à la simple raison de l'homme naturel, que faudra-t-il dire de la place de l'ascèse dans la vie chrétienne? Dès le jour de notre initiation

aux mystères chrétiens, un germe nouveau de spiritualisation, d'une nature et d'une fécondité divine, a été déposé en nous, et sa croissance doit assurer un triomphe surhumain de la vie spirituelle. Elle n'est autre chose, en effet, que le mystère de mort et de vie, d'ensevelissement et de résurrection : transformation de notre décrépitude en un renouveau d'éternelle jeunesse. Ne sont-ce pas là les formules classiques qui expriment la notion foncière de toute vie chrétienne?

Il va sans dire que cette activité spirituelle essentielle, pour laquelle nous revendiquons le nom d'ascèse, comporte de multiples degrés et des formes diverses. Il n'est pas question, faut-il le dire, de confondre les préceptes et les conseils et de transformer le monde en thébaïde; de prôner une morale rigoriste et de ressusciter des erreurs condamnées depuis longtemps. Mais si les réalisations concrètes varient d'intensité et de perfection, le principe foncier reste identique; il est profondément ancré dans la notion de vie chrétienne et comme invisqué en elle. La vie chrétienne et la vie ascétique sont deux cours d'eau qui partent des mêmes sommets et vont vers le même océan, mais dont les bassins différents ont diversifié la rapidité, la puissance et la majesté.

Tout chrétien doit réaliser en lui ce mystère de mort et de vie. Veut-il mener une vie chrétienne ordinaire, il observera fidèlement les préceptes de Dieu et de l'Eglise et pratiquera les vertus qu'ils exigent. Et qui pourrait nier que cette ascèse ordinaire, fidèlement pratiquée, représente, surtout dans le monde actuel, une somme d'efforts et de renoncements considérable? Equité et justice, tempérance et continence, charité et pardon et tant d'autres vertus qui ont à certaines heures des exigences héroïques, et sollicitent les efforts continus de tous les états et de tous les âges. La lecture sincère du Sermon sur la montagne, vrai discours-programme du Maître avec les maximes classiques des Béatitudes, suffit à nous donner conscience des exigences de l'esprit du Christ et à montrer que tout vrai chrétien est un ascète.

A-t-il de l'héroïsme et de l'enthousiasme dans l'âme et la grâce du Seigneur surabonde-t-elle, il embrassera librement des sacrifices plus généreux; le mystère de mort et de vie donnera son plein, il sera ascète jusqu'au bout : chrétien parfait.

Ils sont donc de la même race et du même sang, tous les disciples du Christ, qu'ils observent les données essentielles de l'idéal chrétien ou qu'ils s'exercent à des vertus plus hautes. Et cette communauté d'origine fait la noblesse et la grandeur de la vie chrétienne; sa méconnaissance finirait par créer, chez les uns des prétentions de caste et un isolement systématique, chez les autres une insouciance tranquille et une médiocrité presque professionnelle. Dans les maisons royales, si la branche cadette ne règne pas et occupe une situation effacée, elle n'en est pas moins

de sang royal. Sous peine de dégénérer, ses rejetons doivent se réclamer de cet illustre lignage et hisser bien haut leur pavillon.

La méprise que nous signalons est causée par l'emploi restrictif du mot ascèse dans la terminologie consacrée. Par métonymie, ce mot désigne exclusivement, aujourd'hui, l'activité morale surabondante qui outrepassa les simples préceptes; et une fois de plus nos procédés de rhétorique ont insensiblement influencé nos idées elles-mêmes. Le contenant a déformé quelque peu le contenu; et les réalités ont fini par nous apparaître telles que les mots nous les figuraient. En passant à travers le prisme de nos pauvres formules, nos concepts ont subi une déviation, tant est psychologique cette tactique que prônait un novateur: faisons d'abord accepter nos formules, nos idées finiront par passer avec elles.

Et vraiment, dans l'opinion courante actuelle, l'ascèse n'est plus qu'une spécialité: plante rare qui ne pousse plus qu'à l'ombre des cloîtres; ailleurs, elle paraît déracinée. Le simple fidèle, le père de famille, l'ouvrier, le magistrat, si fervent qu'on le suppose, se rend-il compte et jouit-il de la haute portée ascétique de ses efforts généreux; apprécie-t-il ce renouveau de vie divine que sa fidélité quotidienne réalise comme automatiquement en lui; a-t-il conscience en un mot, de faire œuvre d'ascète?

Naïveté et utopie, dira-t-on, pourquoi s'en inquiéter? Et puis, simple question de mots. Oui, sans doute; mais, comme nous le disions, les mots véhiculent des idées, suggèrent des attitudes d'âme, donnent conscience des réalités. La terminologie a sa bonne et mauvaise fortune; et ce n'est pas sans raison qu'Aristote a fait de sa Logique l'organe indispensable de la science et l'introduction générale de sa philosophie.

Ce malentendu s'est cristallisé dans l'enseignement de la science morale. Celle-ci, dans les manuels du moins, a réduit son champ d'action. Tandis que l'ascétisme s'est constitué en science autonome et en traité distinct, la morale, dépossédée de ce qui faisait sa parure et sa couronne, se préoccupe avant tout de garder les frontières, de dresser des parapets, de fixer les bornes; modeste gardécôte ou caboteur qui n'est pas équipé pour la haute mer et les navigations au long cours.

Privée des préoccupations plus hautes et de la vision des sommets, elle est devenue pratiquement la science du *minimum*, enseignant l'art du « juste assez », pour ne pas dire du « moins possible », l'art du « satisfaire ». Et elle s'engagea d'autant plus facilement dans cette voie plus psychologique que doctrinale, qu'antérieurement, en la séparant de l'étude du dogme, on l'avait arrachée à son sol nourricier.

Partie indispensable et primordiale bien entendu de cette discipline; il est juste en effet d'aider les faibles, d'alléger leur fardeau et d'user de toutes les condescendances: l'Eglise a toujours imité dans la conduite du troupeau, la discrétion de Jacob, qui, malgré les impatiences d'Esau, marchait au pas ralenti des agneaux et des brebis mères. Mais ce légitime souci d'accommodement n'épuise pas, à beaucoup près, l'œuvre du moraliste, et doit trouver son contrepoids et en quelque sorte son correctif dans l'exposé intégral du Maître, destiné à nous transformer à l'image du Frère premier-né.

Isolée de l'étude du dogme et des questions ascétiques, en vertu même de cette spécialisation que nous avons dite, la discipline morale évolua dans un sens juridique et prétoriel et développa de préférence, dans des analyses psychologiques très affinées, les applications pratiques. Et cette évolution passa du domaine intellectuel dans la sphère voisine de l'enseignement populaire pour influencer finalement le niveau moral du peuple chrétien, nivellement aussi automatique que celui d'un liquide dans des vases communicants.

Trop de fidèles perdent de vue la beauté substantielle de l'idéal moral du christianisme: cette transfiguration divine que nous impose la filiation adoptive et que réalise en nous l'économie grandiose des préceptes évangéliques. Quelquefois, les lois religieuses ne se présentent à nous que sous leur aspect négatif et onéreux; on en subit la contrainte dans l'esprit d'un débiteur qui cherche à solder son dû au plus bas prix, ou d'un plaideur soucieux de relâcher les textes. Par une déformation inconsciente, dès qu'une activité morale se présente à nous sous la forme concrète d'une loi, nous nous recroquevillons et nous dressons nos piquants.

Cette attitude défensive est humaine et justifiable; mais quand elle est systématique, quand elle devient comme la hantise du *minimum*, elle rétrécit nos horizons, brise l'élan, dessèche l'âme: nous devenons esclaves sous la trique. Et c'est cependant sous cet aspect austère du devoir pénible que nos privilèges les plus

nobles se présentent à nous: devoir de croire, de prier; devoir d'aimer, de sacrifier, de se repentir et tant d'autres.

Beaucoup d'âmes ont besoin de sentir la sanction des préceptes. Notre Seigneur ne nous a pas caché les châtiments qui attendent les coupables et l'Eglise a sagement suivi ses exemples.

Mais sous cette écorce dont il est salutaire, à certaines heures défaillantes, de sentir la rugosité, il est bon de pressentir la moelle substantielle et la sève généreuse. Depuis que notre Chef est assis à la droite du Père, nous devons vivre de l'Esprit. Mais le vrai chrétien a conscience que ce devoir est aussi et surtout un privilège divin, un pouvoir infini, notre droit le plus précieux: droit de connaître les secrets du Père et d'adhérer par un acte divin qui s'appelle croire; droit de nous régénérer dans les mérites de notre Chef; droit de faire nôtre son sacrifice; droit d'être ascète en un mot dans quelqu'état que nous soyons; pouvoir de dépuiller ce vieillard décrépît que nous sommes pour revêtir l'exubérante jeunesse de l'homme nouveau dans la lumière et dans l'amour.

Il n'est pas question ici de spécialité: la seule profession religieuse qui nous confère ce droit et nous impose ce devoir, c'est notre baptême: on n'est chrétien qu'à ce prix.

\* \* \*

Mais cette vie ascétique (ce qui précède nous donne le droit d'appeler ainsi la vie chrétienne) n'est-elle pas une atteinte portée à notre besoin d'expansion et de vie pleine: n'est-elle pas contraignante et destructrice?

Tout chrétien sincère subit à certaines heures rapides, comme dans une échappée de lumière, l'attrait intime d'une vie religieuse vécue dans le monde, mais plus profonde et plus conforme à ses convictions. Et presque aussitôt s'éveille en lui ce conflit toujours latent entre l'homme et le chrétien, cette antinomie qui semble chaque jour plus irréductible entre l'idéal du christianisme et le commerce concret du monde palpitant et exubérant qui est le nôtre et où nous voulons être chez nous: la vie ascétique, même comprise comme nous l'avons dit, nous fait peur.

D'une part il n'est question, semble-t-il, que de combat continus et souvent violents; de renoncements et de restrictions en tout sens; nature réduite, appauvrie, mutilée au nom de Dieu; aspirations les plus nobles émoussées et mises en veilleuse; un voile de crêpe jeté sur toute la création pour l'assombrir à nos yeux et nous cacher sous ses charmes. D'autre part un rêve d'expansion somptueuse et magnifique de tout notre être; aspiration légitime vers tous les progrès, qui assure à nos facultés leur suprême valeur; le souffle créateur de l'Eden continuant d'animer et de créer un mode nouveau comme aux premiers jours. Ici, doctrine de pénitence et de mort; là, aspiration de vie pleine et sans réserve: dilemme déconcertant et qui paraît irréductible entre l'homme du monde et l'ascète chrétien, l'humanisme et le catholicisme.

Comme il était bien de notre chair le jeune homme riche de l'Evangile, un instant, lui aussi, sous le charme du regard aimant du Maître et sur le point de le suivre; mais presque aussitôt pris de peur, se soustrayant non sans regret à l'étreinte qu'il sentait trop prenante, et s'éloignant pour continuer une vie sans écarts comme sans grandeur.

Pour dissiper cette équivoque et procéder avec ordre, il nous faudra distinguer dans l'activité ascétique trois conceptions distinctes et voir pour chacune d'elles sa valeur morale et son influence dans le monde chrétien: l'ascèse janséniste, l'ascèse pénitentielle, et l'ascèse chrétienne tout court. Nous trouverons dans ce triple examen, la solution du conflit que nous avons indiqué.

Ascèse janséniste. Des doctrines subtiles et tenaces ont été en faveur dans la chrétienté au cours des derniers siècles qui ont intoxiqué, malgré les condamnations réitérées de l'Eglise, la mentalité des fidèles.

L'erreur centrale de ce système affirme que le cataclysme original a détraqué foncièrement notre nature. Celle-ci a été viciée dans la racine même de son activité morale, elle est essentiellement mauvaise. Et puisque la source est contaminée, toute l'activité qui en découle est corrompue comme elle. Et voilà condamnées du même coup les vertus naturelles, la mise en œuvre de nos facultés et de nos puissances, toutes les jouissances légitimes de l'esprit, du cœur et des sens: bref, c'est l'ébranlement de tout l'ordre moral.

On voit ce que devient l'ascèse chrétienne pour les tenants de pareilles doctrines: nous nous en tenons strictement à leurs

conclusions. C'est la guerre sans pitié à cette nature marâtre dont toutes les démarches sont coupables. Non content de lui refuser toute jouissance, l'ascète devra atteindre le mal dans sa racine même et s'employer à émousser ses facultés, à cautériser ces plaies purulentes; à abêtir cet esprit curieux et hautain; à détendre les ressorts d'une volonté trop trempée; à insensibiliser le cœur pour le rendre indifférent à la joie ou à la douleur, à l'amour ou à la haine; bref, à réaliser cette mortification radicale, cette mort des sens, cette apathie foncière qui serait l'idéal de la perfection chrétienne.

La discipline ascétique pour ces hérétiques est une étuve où l'on nous dessèche jusqu'à la moelle des os; un coffre précieux qui garde, emmaillottée dans d'étroites bandelettes, notre momie inoffensive; un herbier où la plante flétrie et crucifiée n'a plus ni coloris ni parfum. Et l'on devine les résultats que devaient produire de pareilles théories : flamme fumeuse et blafarde d'une lampe sans huile; grappes maigres et revêches sur des copeaux disgraciés; breuvage tiède et écœurant qui donne des nausées.

Et dire que ces théories insensées ont été défendues et pratiquées à certaines époques par de très saintes gens qui occupaient dans la hiérarchie, les Académies et la société de très hautes situations.

C'est un des fondateurs de la secte qui refuse l'extrême-onction pour se priver à la dernière heure des consolations et des soulagements que pourrait lui apporter ce sacrement. C'est lui aussi qui condamne le don des larmes à cause de l'adoucissement qu'il pourrait apporter à la pénitence.

Ce sont les dames de Port-Royal qui réduisent jusqu'à suppression complète la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie pour se priver des joies spirituelles coupables que pourrait occasionner la fréquentation des Saints Mystères.

En désespoir de cause, Bossuet lui-même fut chargé par les autorités religieuses et civiles de chapitrier ces dames, et de les ramener à des conceptions plus saines. Kien n'y fit; et la communauté par un vote unanime, se déclara affranchie de tout pouvoir hiérarchique et placée sous la dépendance immédiate du Saint-Esprit. Aberrations inconcevables où peuvent mener l'esprit de secte et le fanatisme. Sujet bien fait pour exciter la verve mordante de Boileau : tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots!

Sans aller jusqu'à ces conclusions extrêmes, ces théories ascétiques exercèrent une profonde influence sur la piété des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Elles ne sont pas sans affinité avec elles, ces polémiques célèbres au sujet des études que quelques-uns tenaient pour coupables par les satisfactions intellectuelles et ascétiques qu'elles procuraient et pour dangereuses par l'esprit d'orgueil qu'elles menaçaient d'alimenter.

De même ces discussions passionnées sur le petit nombre des Elus, qui ont eu des échos jusqu'aujourd'hui : ces élus, rares au dire d'Arnaud, comme les quelques grappes laissées dans le clos après la vendange; ou comme les épis échappés à l'œil du moissonneur.

Elles remontent à cette époque également, ces conceptions déprimantes d'un Dieu courroucé, juge inexorable et créancier sans pitié, plus terrible et plus distant que le Yahvé d'Israël; Dieu qui paraissait aussi distant de nous qu'avant l'Incarnation. Et ces théories plus subtiles encore de « l'extrême abandon » et de « la plus haute résignation » et de « l'amour pur » dont il faut lire les propositions condamnées par centaines depuis Alexandre VII († 1657) jusqu'à Clément XI († 1721), que sont-elles autre chose si ce n'est, sous une forme plus raffinée et plus dévote, cette hantise de destruction et cette mort des sens que l'on proposait plus haut comme le but final de la vie ascétique: résignation à la volonté de Dieu jusqu'à accepter l'humiliation du péché et la perspective de l'enfer — le plus grand sacrifice qu'on puisse faire à Dieu, c'est de commettre le péché qu'on a le plus en horreur. — Le plus grand de tous les biens est de n'avoir pas d'autre volonté que celle de Dieu, dût en périr notre être moral et notre vertu. En un mot : Dieu pour ces mystiques, veut amener les âmes à cette désappropriation complète d'elles-mêmes et à cette apathie radicale, à cet abêtissement foncier, qu'on nous passe cette expression, qui nous laisse également indifférents au vice ou à la vertu, à l'abandon ou à la grâce, à l'enfer ou au ciel. En un mot : laisser faire Dieu!

\* \* \*

Pourrions-nous dire que nous n'avons jamais flairé autour de nous ce relent fétide et que ce vieux saint janséniste ne respire jamais de nos pores? Nous lisons dernièrement dans un livre de

dévotion très répandu et presque classique, réédité en 1927 et dont le caractère vulgarisateur de cet article nous excuse de taire la référence exacte, cette suggestion au sujet de l'état ecclésiastique : « N'aurions-nous point sujet de craindre que nous ne soyons du nombre de ceux qui sont élevés à l'état ecclésiastique par un effet terrible de la justice divine irritée contre eux et dont Dieu ne permet l'élevation que pour leur faire mieux ressentir la rigueur de ses jugements? »

Même un Juif de la dispersion serait inexcusable d'une pareille imputation. Mais pour nous, qui avons été initiés aux ineffables secrets de la charité divine, comment se peut-il? Dieu, pour mieux se venger de fautes passées, attire un jeune homme au sacerdoce par des appâts trompeurs, et quand celui-ci, illusionné, donne dans le piège, Dieu sort de son embuscade pour exercer sur lui, avec une sévérité redoublée, les rigueurs de ses jugements!...

Une âme qui serait obsédée d'un tel pressentiment, ne serait-elle pas à jamais plongée dans le pessimisme le plus noir, l'angoisse et la désespérance? Vraiment les plus austères jansénistes n'ont pas imaginé pire.

Faut-il s'étonner de retrouver jusqu'à nos jours des vestiges de ces erreurs si souvent réfutées et condamnées? Hélas! tout devait servir leur persistante influence. Parmi les chefs : des prélats de très haute vertu; des docteurs des académies théologiques les plus réputées; des prêtres, des religieux, des laïcs d'une dignité de vie irréprochable, bref une élite chrétienne; fidèles observations des doctrines austères qu'ils professaient; austérités et pénitences qui impressionnaient la foule et rendaient un témoignage probant, comme jadis le sang des martyrs, à la vérité de leur enseignement.

Bien plus, ils se présentaient en censeurs et réformateurs de relâchements et d'abus qui n'étaient que trop réels et poursuivaient leur mission avec un sectarisme et une ténacité passionnée que rien ne rebutait.

Favorisée par de tels avantages, leur funeste action ne pouvait manquer d'exercer sur les esprits une influence profonde et de marquer d'une empreinte durable la piété contemporaine. On s'explique, dès lors, cette défiance qui sommeille dans les profondeurs de la subconscience chrétienne à l'endroit de toute activité spirituelle, en soi tout à fait légitime, mais qui semblerait suspecte d'un rapport quelconque avec cet ascétisme janséniste; on s'explique cet instinct de conservation qui se réveille en nous à la seule évocation d'une méthode spirituelle qui, sous prétexte de régler nos énergies natives, voudrait les détraquer et qui, pour les mieux discipliner, menace de les mutiler et de les détruire.

Vraiment, si tel était l'idéal de l'ascétisme chrétien, il faudrait renoncer pour de bon à lui gagner les sympathies des humanistes dont Eugène Masure décrivait en termes palpitants les vastes aspirations «... Elles est si belle et si bonne la création que nous sommes et celle qui nous entoure. De quel droit, pour quelles fins nous interdire ces visions et ces splendeurs? Etre chrétien, soit, si c'est la volonté de Dieu; mais être homme aussi... user du monde en roi du monde, et des hommes en ami des hommes; dans un corps sain cultiver des idées vastes et des passions somptueuses.

« L'humanisme n'est pas nécessairement une doctrine optimiste, si par optimisme on entend un système qui exagère nos valeurs. Doctrine d'action qui nous invite à nous développer, refuse égoïquement de voir arrêter sans motif dans son travail de découverte et dans son œuvre d'agrandissement... »

Réconcilier en soi ces deux notions, montrer dans la pratique de la vie que les aspirations du parfait humaniste trouvent leur pleine satisfaction dans l'ascèse chrétienne authentique, tel est l'idéal digne de séduire l'élite intellectuelle d'aujourd'hui.

\* \* \*

2. Ascèse pénitentielle. Mais il est temps de dissiper un malentendu. L'activité ascétique qui combat comme un mal moral toute jouissance de nos facultés naturelles est aussi antichrétienne qu'anthumaine, nous l'avons dit. Mais si ces satisfactions, dans les bornes établies par la loi morale, sont permises, elles ne sont pas imposées à tous. Libre à moi, pour des fins plus hautes, de restreindre ces joies légitimes : satisfaction de l'esprit, délectations esthétiques que nous procurent les splendeurs de la nature et de l'art; jouissances profondes de l'amitié, de la famille, du commerce du monde : tout cela pourra être, pour moi, matière d'ascèse. Bref, en dehors de l'ascèse janséniste condamnable, il y a l'ascèse que nous appellerons pénitentielle, facultative bien entendu, mais légitime et hautement méritoire.

\* Il y a des âmes qui sentent l'attrait invincible du renoncement et la soif du sacrifice; et les fins poursuivies peuvent être multiples: chair, l'homme éprouve le besoin de se spiritualiser; pécheur, il cherche à se purifier; disciple, il aspire à souffrir avec son Maître; membre de l'Eglise, il est préoccupé de solidarité sociale, de la communion des saints, de l'apostolat; mais peu importe la modalité, l'idée fondamentale reste identique: la valeur morale de la souffrance et du renoncement dans la vie chrétienne; et de là, cette ascèse plus austère, plus radicale, à base pénitentielle, qui ajoute à la vie chrétienne une auréole nouvelle.

On comprendra l'importance de cette distinction. Un observateur superficiel serait tenté de suspecter cette méthode spirituelle à cause de certaine affinité avec l'ascèse janséniste. Le lecteur aura saisi la différence essentielle sur laquelle nous avons insisté.

Ajoutons deux remarques.

Pareil genre de vie ne convient pas à un grand nombre. Il réclame une générosité d'âme et un esprit de détachement qui ne sont pas fréquents dans l'humanité. Mais en plus, pour ne pas dégénérer, il requiert un tempérament physique et moral solide, une volonté d'une forte trempe, un équilibre psychologique parfaitement stable; des réserves de vaillance, d'optimisme et d'enthousiasme que l'on souhaiterait inépuisables: assortiment exceptionnel et qui constitue, par sa rareté même, une disposition providentielle.

Puisqu'il s'agit de perfection, la grande loi expérimentale a sa place ici: « le mieux est quelquefois l'ennemi du bien ». Traitée sans discrétion, la nature se venge. Sous un fardeau trop lourd, la monture se cabre et devient rétive.

De là cette seconde observation qu'il est dangereux de s'engager seul et laissé à ses propres forces dans cette voie. Un maître de la vie spirituelle, Cassien († 432), à toute une conférence sur les dangers de la vie des solitaires et sur les abus qu'il a rencontrés parfois chez les Pères du désert, faute de cette discrétion, de cette sagesse pratique et, pour tout dire en un mot, de ce bon sens indispensable. Aussi l'Eglise a-t-elle organisé la vie cénobitique dont les règles sages et éprouvées garantissent les âmes trop généreuses contre leurs propres excès et assurent l'épanouissement harmonieux de la perfection chrétienne.

\* \* \*

3. Ascèse chrétienne. En dehors de l'ascèse janséniste coupable; de l'ascèse pénitentielle légitime, mais facultative et spéciale, il reste cette ascèse chrétienne tout court, qui comporte de multiples degrés, mais à laquelle tous, sans distinction, doivent avoir quelque part.

Son idée fondamentale jaillit des rapports que le christianisme a établis entre notre nature et la vie surnaturelle: celui qui a compris ces rapports saisit d'emblée la vraie ascèse chrétienne. Essayons de la définir sommairement.

Le grand fait divin qui domine tout ici-bas, c'est que Dieu nous appelle à partager sa vie. Tout le mystère chrétien n'est autre chose que la lente résurrection du monde humain à la vie de Dieu. Mais ce phénomène ineffable ne s'accomplit pas à fleur d'âme, malgré nous et comme à notre insu. Cet accroissement ne se fait pas par juxtaposition, comme dans les corps inorganiques, en vertu d'additions successives que nous subissons passivement; surnaturel plaqué qui ne pénètre pas notre être et ne transforme pas nos activités: mince lame précieuse appliquée sur un meuble de bois vulgaire; fronton monumental superficiellement accolé à un vieil édifice. Non; cette vie divine prend lentement possession de cet homme en chair et en os que nous sommes; s'infiltrant en nous organiquement et comme par intussusception; surnaturel devenant nôtre, pénétrant dans l'intimité de notre moi et faisant de nous les vrais fils du Père.

Dès lors, notre nature conserve, sous l'action de la grâce et dans la nouvelle économie où elle est introduite, toute sa constitution propre, ses facultés, sa spontanéité, tous les ressorts mystérieux qui régissent son activité. Et, dès lors, dans ce travail organique auquel elle coopère sous l'action de l'Esprit-Saint, elle ne perd rien de ses puissances: intelligence et volonté, connaissance et amour, sensibilité et émotions, tout est mis en œuvre pour la fin suprême. Le corps en particulier, dans cette nouvelle économie, n'est pas une enveloppe honteuse et gênante qui ne peut que contrarier notre transformation divine et qu'il faut annihiler et rendre inoffensif. En vertu de l'unité substantielle de notre composé, il doit

collaborer docilement à l'œuvre commune, comme il participera d'ailleurs à la transfiguration finale.

Tel est le principe fondamental de cette vie ascétique dont nous parlons. Toutes les valeurs et les richesses de l'humanisme peuvent donc trouver leur emploi dans cette entreprise qui n'a qu'un but: aspirer le divin par toutes nos puissances; ébranler l'être tout entier à la poursuite de cet idéal; vibrer de toutes les beautés et de toutes les splendeurs à la gloire du Seigneur: bref, perfectionner toujours davantage en soi l'homme et le chrétien.

Il serait donc contraire à la vraie doctrine que d'imaginer un conflit entre l'ascèse chrétienne la plus généreuse, et cette culture humaine désignée sous le nom d'humanisme. Souvent, au cours de son histoire, l'Eglise a manifesté ses sentiments à cet égard et réalisé cette collaboration féconde entre les énergies divines et humaines.

Au IV<sup>e</sup> siècle, quand la culture hellénique antique s'affronta avec la civilisation chrétienne naissante, l'Eglise, par la bouche des grands docteurs cappadociens, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, préféra une collaboration précieuse avec les Lettres païennes et une collaboration féconde, plutôt que leur condamnation. Julien l'apostat († 363), pour tuer l'influence grandissante du christianisme, rêva de lui fermer les trésors de la sagesse antique et porta un décret insensé défendant aux maîtres chrétiens l'étude des auteurs païens. C'est alors que ces grands docteurs entreprirent une campagne indignée, firent des professions de foi vibrantes d'humanisme, et hâtèrent la réconciliation définitive de la civilisation chrétienne avec toutes les richesses de la culture hellénique antique.

« N'y a-t-il donc d'autre Hellène que toi? », s'écria saint Grégoire à Julien. « J'étais encore imberbe et déjà une ardente passion des lettres me possédait. Aux lettres sacrées, je cherchais à donner pour auxiliaires les lettres profanes. »

Tout le développement de la théologie occidentale au Moyen âge ne s'est-il pas fait grâce à l'utilisation de la philosophie païenne; et saint Thomas n'a-t-il pas emprunté à Aristote l'exposé méthodique des vertus chrétiennes: faute originelle de la scolastique, aux yeux des jansénistes.

Et à l'époque classique de l'humanisme, ne sont-ce pas les Pontifes romains, et en particulier les grands papes Jules II et Léon X, qui furent les grands mécènes de la Renaissance? L'histoire partielle, influencée par la secte janséniste, s'est montrée sévère à l'égard de ces deux grands Pontifes, qui ont gardé fidèlement la grande tradition chrétienne des harmonies profondes entre les valeurs de la nature et de la grâce.

Rappelons, en finissant, la vérité qui sert de clef de voûte à toute la doctrine sociale de l'Eglise magistralement rappelée par Léon XIII: Le christianisme est indispensable à la prospérité temporelle des nations. Le grand Pape donne à plusieurs reprises à cette vérité cette forme singulièrement suggestive: Si l'Eglise avait eu comme unique fin d'assurer le bonheur et la prospérité temporelle des peuples, elle n'aurait rien eu à changer à son enseignement et à son action. Toute la quintessence de l'humanisme chrétien est condensée dans cette formule; car ce qui vaut pour les nations vaut aussi pour les individus; et nous sommes en droit de conclure que rien ne favorise davantage la pleine expansion de l'individu humain que la vie chrétienne généreusement pratiquée. L'opposition imaginée entre l'expansion de nos énergies naturelles et les exigences de l'ascèse chrétienne n'existe pas: seule, leur intime alliance sera féconde.

DOMI LAMBERT BEAUDUIN, O. S. B.

#### AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement expire le 25 mars de verser sans retard 75 frs à notre compte chèque postal 48.916.

# Le XVII<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>

## CARACTÈRES GÉNÉRAUX

### V

#### L'attitude du XVII<sup>e</sup> siècle à l'égard de la Renaissance : Contre-Réforme et réforme catholique en France

Le moment serait venu, semble-t-il, d'aborder la doctrine classique. Mais cette doctrine est la conséquence littéraire d'autres principes, beaucoup plus généraux, qui sont d'ordre moral, métaphysique, religieux. Faute de l'avoir compris, bien des historiens de la littérature ont rétréci cette doctrine classique, ont ignoré son origine profonde, n'en ont compris, ni toute l'étendue, ni toute la portée. Ils l'ont réduite à un mélange de naturalisme et de rationalisme, à quoi d'ailleurs elle se réduira d'elle-même lorsque son élément religieux, chrétien, se sera évaporé.

Donc, après avoir montré l'attitude prise par le XVII<sup>e</sup> siècle, — c'est-à-dire les classiques — à l'égard de la Pléiade et de la littérature laissée par le XVI<sup>e</sup>, il s'agit maintenant de monter à l'étage supérieur, et de préciser son attitude à l'égard de la Renaissance.

Le problème est philosophique; il est même, et surtout, religieux. Nous nous retrouvons ici en face de ce fait : le centre moteur de toute littérature, c'est une conception de l'homme et de l'univers, de l'homme dans l'univers, c'est le problème de la destinée humaine : comme nous venons de le dire, un problème métaphysique et religieux. La pensée médiévale, celle de la Renaissance, le classicisme, le mouvement philosophique et celui du retour à la nature, le romantisme, ne sont que différents points de vue où l'inquiétude humaine s'est placée pour envisager ce problème, qui est le problème, et le sera toujours.

\* \* \*

Le XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement celui de la restauration de l'ordre politique, de l'autorité royale en France; il est encore celui du nouveau catholicisme : la Contre-Réforme.

La Contre-Réforme : l'expression n'est pas très heureuse. Elle ne désigne qu'un aspect négatif et préliminaire du mouvement : la réaction, l'offensive du catholicisme contre le protestantisme. Elle ne désigne pas le côté positif, durable : ce qu'il faut appeler plus justement la réforme catholique. Enfin, elle ne rend pas compte du fait essentiel : la Réforme protestante une fois écartée, il reste l'assimilation de la Renaissance par l'Eglise, phénomène où se révèle une fois de plus l'étonnante force d'adaptation que celle-ci possède.

Ce mouvement est européen; bien plus, universel, puisqu'il a pour conséquence une extension du catholicisme dans les autres continents, un développement magnifique de l'activité missionnaire. Mais le génie national lui a donné, en France, une empreinte fort différente de celle dont l'Autriche, l'Italie ou l'Espagne l'ont marqué. Nous allons tenter de la décrire.

Nous constatons d'abord un retard d'au moins une génération. Il s'explique par l'opposition que ne cessèrent point de faire à la promulgation du Concile de Trente les gallicans et les jansénistes, mais surtout par les guerres civiles et religieuses qui empêchèrent, dans ce domaine comme dans les autres, tout effort de reconstruction, jusqu'à ce que la paix, l'ordre et l'autorité fussent rétablis dans le royaume.

De fait, inaugurée sous le règne de Henri IV, la réforme catholique n'atteignit toute son amplitude que sous Louis XIII; elle se maintint encore sous Louis XIV, mais commença lentement, à partir de 1680 environ, de s'affaiblir et de se stériliser. Elle est donc tout entière contenue dans le XVII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'ailleurs, — Italie, Espagne, Autriche, Allemagne du Sud, Suisse, — elle débute dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, pour arriver à son point culminant entre le dernier quart du XVI<sup>e</sup> et le premier du XVII<sup>e</sup>, à peu près. Cette légère avance aura pour conséquence de favoriser la diffusion, l'influence dans la vie religieuse et intellectuelle des Français, des œuvres espagnoles et italiennes. En effet, pour comprendre l'action exercée alors par l'Italie et par l'Espagne, surtout par l'Espagne, il ne faut pas oublier le renouveau catholique et la floraison mystique, artistique et littéraire qui se produisait alors dans tous les pays demeurés fidèles à la vieille foi. Echanges internationaux dans la commune ferveur qui animait alors la chrétienté romaine.

Le fait d'être contenu tout entier dans le XVII<sup>e</sup> siècle et de s'être produit après l'élimination du protestantisme, permit au renouveau catholique en France d'avoir un caractère positif et national : la rééducation d'un peuple, et d'être ainsi plus solide, et profond, et durable qu'ailleurs. Car, s'il est une nation où la pensée catholique a révélé, sans cesse et malgré tout, une vigueur qui la fait fleurir même quand on s'est efforcé de la couper au ras du sol, c'est bien la France; s'il est une nation où le catholicisme se montre capable de s'adapter à l'esprit de chaque siècle et de l'assimiler, c'est bien la France; s'il est une nation où l'on voit sans cesse les élites revenir au catholicisme, c'est bien la France. Les sismes politiques ou intellectuels les plus violents que cette France a subis, un renouveau catholique les a suivis toujours : après les guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle, le renouveau du XVII<sup>e</sup>; après la « philosophie » et la Révolution, le renouveau du premier romantisme; après le positivisme, le laïcisme du XIX<sup>e</sup>, puis la grande guerre, le renouveau actuel. Le grand passé religieux de la France, dès la fin de la domination romaine, à travers tout le Moyen âge, les *gesta Dei per Francos*, les affinités incontestables de l'esprit français et du catholicisme, peuvent expliquer ce fait généralement. Mais, pour l'expliquer en particulier et sous sa forme moderne, il faut tenir compte de cette forte rééducation religieuse que l'Eglise de France a donnée au XVII<sup>e</sup> siècle.

S'accomplissant en soi-même et pour soi-même, le renouveau catholique n'a pas la violence fanatique, et si épuisante pour la pensée religieuse, que la lutte contre la Réforme lui a souvent imposée ailleurs. Malgré les dragonnades et la révocation de l'Édit de Nantes, opérations de police politique, la lutte contre la Réforme, intellectuellement éliminée depuis l'établissement de Calvin à Genève, est tout à fait accessoire et sporadique; lorsque Bossuet écrit ses *Variations*, c'est à l'union des Eglises qu'il pense, plus qu'à une controverse qu'il n'a pas provoquée. La reconstruction peut s'opérer ainsi dans toute son ampleur.

L'édifice qui s'érige ainsi, majestueusement, est d'une architecture plus classique, on le comprend, que baroque, et c'est par là que la Réforme catholique en France diffère de la réforme catholique en Espagne, en Italie, dans les pays allemands. L'élément raison se juxtapose à l'élément mystique, se combine heureusement avec lui. Enfin, le caractère national de cette réforme catholique s'affirme dans la même mesure qu'il s'affirme en littérature : par l'assimilation, puis l'élimination des influences étrangères. Il est indéniable que le gallicanisme y ait contribué, bien qu'il ait contribué, lui aussi, à stériliser la vie religieuse.

\* \* \*

En quoi consiste maintenant la réforme catholique en France? Elle porte sur l'Eglise elle-même, sur la vie religieuse, sur la

(1) Voir la *Revue catholique* des 12 et 19 février,

société française tout entière. L'Église avait besoin de cette réforme. Elle en avait besoin à chaque degré de la hiérarchie. Tout en bas, le clergé de campagne, et même celui des villes, souffrait d'être mal instruit, ses mœurs étaient trop souvent grossières; on connaît le type du moine ligueur, ce produit des guerres civiles et religieuses. Tout en haut, les abbayes et les évêchés servaient surtout à la politique : récompenser les bons serviteurs — ou les bons courtisans — gagner les adversaires. Il arrivait même qu'on en donnât à des protestants : Sully tenait une abbaye de Henri IV. Enfin, le « nettoyage » des ordres religieux s'imposait.

Cette rude et longue besogne fut entreprise avec énergie, avec méthode. Henri IV eut le mérite de l'inaugurer, et de rappeler en 1603 les jésuites, qui étaient alors les collaborateurs nécessaires, les représentants de l'esprit nouveau. Les exigences de la politique empêchèrent la réforme complète de l'épiscopat, mais, il faut le reconnaître, malgré de fâcheuses exceptions, les rois eurent souci de bien choisir les évêques, et l'épiscopat français du XVII<sup>e</sup> siècle fait, dans l'ensemble, grande figure. Pour les mêmes raisons, les abus de la commende ne disparurent pas non plus; mais la réforme des anciens ordres religieux fut opérée sans ménagements : relisez dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, comment la Mère Angélique remit de l'ordre dans l'abbaye de Maubuisson, en 1618. A cette réforme des ordres religieux, le cardinal de la Rochefoucauld, commissaire pontifical pour toute la France, attacha son illustre nom. A la tête de la commission spéciale désignée par le roi Henri, le cardinal commença son œuvre par sa propre abbaye de Sainte-Geneviève, à Paris, dont il fit un modèle : c'est lui qui fonda la bibliothèque de Sainte-Geneviève, premier type d'une bibliothèque moderne, et construisit le Panthéon. Ensuite, ce fut le tour des Cisterciens, des Feuillants, de Clairvaux, de la Trappe, des ordres de femmes. Seuls, les Chartreux n'eurent pas besoin d'être réformés. Retour aux règles primitives, recrudescence d'austérité, tels furent les deux principes qui dirigèrent toute l'action du cardinal, de ses collaborateurs et continuateurs. Quant au clergé séculier, il s'agissait de l'instruire et de le sanctifier. Ce fut l'œuvre des Bérulle, des Bourdais, des Vincent de Paul. Le premier fonda, en 1611, l'Oratoire et le séminaire diocésain de Paris. Le second fonda, en 1612, la *Communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet*, destinée à secourir les ecclésiastiques pauvres et à former de bons curés de campagne. Le troisième enfin fonda en 1625, la *Congrégation de la Mission*. — les Lazaristes — dont le but était d'arracher au monde le prêtre séculier, de développer en lui la vie intérieure par le moyen de retraites et de conférences.

Dès lors, la vie religieuse, dans le clergé, par le clergé, se transforme et prend un aspect déjà moderne. Si on la voit s'étendre si loin, monter si haut, c'est qu'elle est portée par trois forces conjuguées : une force sociale, une force intellectuelle, une force mystique. Le contemplation, l'instruction, les œuvres. Les œuvres, ce sont les nécessités du temps, les ruines à relever, qui les imposent. L'initiateur ici, c'est Vincent de Paul, homme du peuple, et que la grande pitié du peuple a fait apôtre. Mais l'Église de France l'a suivi, les élites l'ont aidé, le pouvoir royal lui a donné son appui. Tout cela explique cette floraison d'œuvres, surtout durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle nous permet de détruire une légende, accréditée, répandue par les manuels laïcs : celle du peuple que les rois, les grands et l'Église elle-même laissaient croupir dans l'ignorance, la crasse, la misère. Sans doute, les œuvres étaient insuffisantes, comme elles le sont toujours, et le sens social n'était pas développé comme aujourd'hui. Mais il n'existerait pas aujourd'hui s'il n'y avait eu ce point de départ au XVII<sup>e</sup> siècle. Quand on étudie les faits d'un peu près, on est étonné de tout ce que l'Église a entrepris et réalisé alors pour l'instruction publique, pour la santé publique, et, comme en ces deux

domaines, elle est déjà moderne. L'État, renfermé encore strictement dans ses propres limites, l'État, beaucoup moins puissant que le mot d'absolutisme, si souvent mal employé, ne le laisse croire, l'État abandonnait à l'Église l'instruction publique et l'assistance sociale. Les richesses du clergé servaient à cela. Sans compter ce fait : l'Église de France payait à l'État une somme presque écrasante pour elle d'impôts que l'on désignait par l'euphémisme de dons volontaires, et l'État n'aurait pu vivre sans ce revenu. L'Église, au XVII<sup>e</sup> siècle, était le gouvernement social de la France, tandis que l'État n'était que son gouvernement politique.

Mais l'Église était aussi un gouvernement intellectuel. Par quoi nous ne voulons pas entendre l'appareil de la censure et des tribunaux ecclésiastiques, le contrôle souverain qu'elle exerçait sur l'expression de la pensée, dans un royaume catholique où régnait un descendant de saint Louis. Mais par quoi nous voulons entendre l'action, plus souveraine encore, que le clergé exerçait par sa science, son intelligence, dans toute la vie de l'esprit. Car le clergé s'était instruit et il instruisait. Et il pouvait instruire. Ce n'était plus ce clergé routinier, paresseux, attaché obstinément à la lettre d'une scolastique vieillie, qui, malgré de brillantes mais rares exceptions, était celui du XV<sup>e</sup> siècle à sa fin, du XVI<sup>e</sup> siècle à ses débuts. Ce n'était plus le clergé batailleur et fanatisé des guerres civiles et religieuses. Mais, de François de Sales, qui appartient, sinon à la France, du moins à la pensée française, jusqu'à Fénelon, une élite religieuse dont la France ne retrouvera plus l'égal, semble-t-il, jusqu'à l'époque actuelle. C'est le clergé qui, durant le XVII<sup>e</sup> siècle, fournit à la littérature une part importante, presque la moitié de ses principaux écrivains. L'éloquence sacrée est, on peut le dire une création du XVII<sup>e</sup> siècle; elle marque le sommet atteint par l'éloquence française. Il ne suffit pas, si l'on veut expliquer cet épanouissement, d'une raison purement physique et qui pue son déterminisme, une raison de manuel scolaire : l'éloquence politique ne trouvant, dans un âge d'absolutisme, plus d'issue, celle de la chaire en aurait bénéficié, comme une force à laquelle une autre force vient se joindre, quelque part, sous la terre. Il y a peut-être un grain de vérité dans cette explication, mais la seule raison est dans l'intensité de la vie religieuse, dans l'esprit d'apostolat, dans le souffle, et c'est ici, qu'il convient de citer « la secrète influence du ciel » : la grande poésie épique et lyrique du siècle n'est-elle pas dans Bossuet? Tout se renouvelle et s'innove alors dans le clergé, par le clergé : la théologie, l'apologétique, l'exégèse, la philosophie morale, et ces disciplines s'étendent bien au delà de leur cadre, s'incorporent au domaine de la littérature, lequel s'élargit sans cesse. Le clergé est dans toutes les avenues de la pensée : dans celle des sciences exactes et naturelles avec le P. Mersenne qui est, à lui seul, une académie internationale; dans celle de la science historique et de la critique des textes, avec un Mabillon qui les inaugure; dans celle de la philosophie, avec un Malebranche, le plus grand philosophe du temps après Descartes, mais, grâce à son style, — les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, — son plus grand écrivain philosophique. Si la pensée, la science marchent, durant tout le siècle, d'accord avec la foi, on le doit à un clergé qui a compris la nécessité de participer à toute la vie intellectuelle de son temps et à ne jamais donner prétexte à un divorce de la raison et de la foi.

A un tel divorce, personne alors ne songe, sauf quelques libertins sans importance. Sont-ils d'ailleurs aussi nombreux que le bon P. Mersenne l'affirme? Il compte cinquante mille athées dans Paris, mais il semble qu'il ait quatre zéros de trop, car le P. Garasse n'en connaît que cinq. Quel qu'en soit le nombre, c'est d'abord un parti sans chef, sans homme supérieur pour le conduire. Vanini, qui est le plus dangereux par l'influence qu'il exerça, un temps, sur la jeunesse, prêtre défroqué, « refroqué », redéfroqué, n'est qu'un aventurier italien. Cyrano de Bergerac — lequel, entre

parenthèses, n'est pas gascon, — eut un certain flair, un certain goût scientifique et fut, de son temps, un anticipateur, comme de nos jours, un Jules Verne ou un Wells, mais c'est encore un aventurier. On trouve chez les libertins de la fantaisie, de l'imagination, voire du génie, mais ils demeurent gens de cabaret et de mauvais lieu qu'on ne saurait considérer. Ils ont de grands poètes : Mathurin, Théophile. Mais l'instruction leur manque; esprits légers, ils se moquent autant de la science que de la foi. Ils sont en marge de leur temps.

Leur temps est pénétré de vie religieuse. C'est là une de ses « notes ». Ce siècle de haute raison est en même temps un siècle d'ascèse et de mystique, un siècle de saints. C'est à l'époque des Pères que je le comparerais le plus volontiers et d'ailleurs, il est tout pénétré de patristique, tout pénétré des Ecritures. Ce retour aux textes fondamentaux, à ces Pères grecs ou latins qui sont — on peut, ici, employer l'expression, — les « classiques » de l'Eglise, est une conséquence, et de l'humanisme, et de la Réforme, une nécessité pour la réforme catholique. Celle-ci avait à reconstruire ce que les Pères avaient, sur les Ecritures, construit : l'exégèse, la théologie, la morale. Celle-ci avait affaire avec un monde que la Renaissance naturaliste avait fortement paganisé, comme les Pères avaient eu affaire avec le paganisme lui-même. Or, toute action religieuse dans une civilisation raffinée et corrompue exige la science et l'ascèse, l'étendue de la culture et l'intensité de la vie religieuse. De là ces analogies qui, pour lointaines qu'elles soient, correspondent cependant à des faits.

Nous sommes ici au foyer dont l'ardeur et le rayonnement éclairaient et réchauffent tout le siècle : l'intensité de la vie ascétique et la profondeur de la contemplation mystique dans le clergé lui-même. Et voilà bien le secret de son influence profonde. Ce siècle, en France et hors de France, encore un coup, fut un siècle de saints : sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, saint Philippe de Néri, saint Ignace, saint Charles Borromée, saint François-Xavier; mais aussi saint François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Jeanne de Chantal, et ces grandes âmes que furent un Bérulle, un Olier, un Conden, un Bourgoise, une M<sup>me</sup> Acarie, et combien d'autres. Il y a certainement alors un besoin d'héroïsme religieux, de perfection religieuse, qui, non seulement correspond au même besoin d'héroïsme dans la vie politique, militaire, et de perfection dans la littérature, mais qui certainement agit comme un exemple et un stimulant. La cour, on l'en accuse, et c'est encore une « idée reçue », a formé des flatteurs; oui, mais l'Eglise a formé des caractères. La préciosité a formé de beaux esprits; oui, mais le clergé a formé des âmes belles. Si ce n'eût point été le cas, comment expliquer le classicisme, et surtout les classiques? Comment expliquer Corneille, Pascal, l'honnêteté d'un Boileau, la conversion de Racine, le cilice de La Fontaine? Comment expliquer la tragédie classique, ses conflits de devoirs dans Corneille, ses conflits de passions dans Racine? Rien n'est plus chrétien, en effet, que la tragédie classique dans son essence, même lorsque les personnages sont des Grecs ou des Romains, qu'ils s'appellent Auguste ou Phèdre.

Tout renouveau de vie religieuse provoque une floraison d'ordres. La réforme catholique en France rajeunit les anciens ordres, mais elle fonde des ordres nouveaux, en correspondance avec le temps et les besoins du temps. Les jésuites qui correspondent à l'idée, revivifiée, de l'unité catholique, au réveil de l'esprit chevaleresque, mais aussi à l'humanisme et au renouvellement des méthodes d'éducation, à la reconstruction des élites; les capucins, qui sont un renouveau de l'esprit franciscain, et correspondent à l'évangélisation des masses; les congrégations, comme l'Oratoire et la Mission, qui correspondent à la nécessité d'unir la vie active et la vie contemplative, de resserrer la morale, de préparer le clergé séculier aux œuvres et à l'apostolat. Mais rien n'est plus

significatif que ces congrégations nouvelles qui associent plus étroitement les femmes à l'œuvre de la réforme catholique, suivant le même principe : développement parallèle de la vie contemplative et de ce que nous appellerions aujourd'hui l'action sociale : Carmélites, Annonciades, Visitation. Elles affirment, en religion, le rôle de plus en plus important que la femme va jouer au XVII<sup>e</sup> siècle, dans la formation d'une société dont il s'agit de discipliner les mœurs et de polir l'esprit. Et, dans le cadre ancien, traditionnel, cela correspond aux besoins du siècle, cela est tout à fait moderne.

Ainsi, le clergé de France, séculier et régulier, se met en mesure de faire pénétrer la religion dans tous les domaines de la vie. Voilà pourquoi il sera le grand éducateur des élites. La théologie, la mystique, la philosophie morale, il les fera entrer comme des éléments essentiels, constitutifs, dans la culture générale. Moins en les vulgarisant qu'en les adaptant à l'esprit nouveau qui est méthodique, rationnel et raisonnable, qui veut approfondir les questions, mais qui cherche aussi la clarté de la composition et la beauté, la pureté de la forme, qui est en mal de perfection et d'héroïsme.

\* \* \*

En effet, ce qui est alors nouveau, c'est la démonstration que l'on peut être un parfait homme honnête, vivre dans le monde comme bel esprit, comme savant, comme courtisan, comme guerrier, comme politique ou diplomate, et, cependant, sauver son âme, être un parfait chrétien, un dévot, un saint, avec une âme contemplative et un corps mortifié. Le cilice sous la cuirasse ou l'habit de cour. Certes, jamais le catholicisme ne l'avait nié; mais jamais cependant il ne l'avait affirmé avec autant de force, jamais surtout, il n'avait su, comme alors, mettre à la disposition des gens appelés à vivre dans le siècle les méthodes et les moyens d'y vivre chrétiennement, saintement. *L'Introduction à la vie dévote*, ce petit livre qui trouva tout de suite autant de lecteurs presque que *L'Imitation*, sous sa forme élégante, aimable, facile, fleurie, presque trop fleurie, opéra, sous ce rapport, une grande révolution. Mais n'est-ce pas aussi le sens de tout ce que Bossuet écrivit pour l'éducation du Dauphin, de son admirable *Politique tirée de l'Ecriture sainte*? C'est que l'Eglise, l'Eglise de France avait compris ceci : la réforme catholique et la reconstruction de la France ne pouvaient s'accomplir qu'ensemble, par un effort commun, associant les laïques à l'œuvre religieuse et le clergé à l'œuvre nationale. Cette idée, toute moderne, toute contemporaine, est une idée du XVII<sup>e</sup> siècle.

Et les laïques, les gens du monde, les honnêtes gens, ils l'ont aussi comprise, ils ont puissamment aidé à la réaliser. Jusques à l'exagération, à la déviation parfois, comme le démontre l'histoire de cette compagnie du Saint-Sacrement qu'il fallut dissoudre, qui fit cependant un bien immense, mais que ses allures de société secrète et ses tendances à la délation rendirent suspecte, et dangereuse pour la religion même. C'est alors qu'on trouve dans le monde tant de grandes âmes que l'amour divin consume, que le zèle de la maison de Dieu dévore, suivant les paroles de l'Ecriture, et qui se haussent héroïquement jusques aux vertus surhumaines : une M<sup>me</sup> Acarie, un Pascal. Et combien de pathétiques conversions, comme celle de M<sup>lle</sup> de La Vallière! On recevait alors, surtout dans les collèges de Jésuites, à côté d'une forte éducation humaniste, une forte éducation religieuse. On s'intéressait aux questions religieuses, aux problèmes de la théologie, — le grand Condé prenait part à la soutenance de thèse du jeune Bossuet, — de la morale, ce qui explique ces subtilités de la casuistique, analogues à celles de la préciosité; on se passionnait pour et contre le jansénisme, pour ou contre l'ultramontanisme ou le gallicanisme. La religion était la grande « affaire »; on n'en osait guère parler

légèrement, et l'on servait Dieu comme le roi du roi : « Celui qui règne dans les cieux, de qui dépendent tous les empires... » Et l'on avait, pour cela, ces moyens nouveaux mis par le clergé à la disposition des fidèles : les retraites, par exemple, qui sont encore une invention religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle, les congrégations laïques, comme celle de la Vierge, instituée par les Jésuites, les œuvres. Si l'on était écrivain, on savait aussi dans son œuvre, réserver cette part : Corneille traduisait en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduction qui eut quarante éditions, et qui, par ailleurs, est remarquable par la variété de rythmes, et il composait *Polyeucte*; Racine, pour les demoiselles de Saint-Cyr, composait *Esther*, *Athalie*; il mettait une vraie piété à ses *Cantiques spirituels* :

*Hélas! quelle lutte cruelle!*

*Je trouve deux hommes en moi...*

Après lui, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, son fils Louis continuera, plus ou moins bien, la tradition dans ses deux poèmes théologiques, *la Religion, la Grâce*, où l'on découvre de fort beaux passages. Même les esprits les plus naturalistes, ou les plus portés au libertinage, trouveront encore le moyen de versifier des sujets religieux : les vers de Molière sur le Val-de-Grâce. L'une des rares pièces de Malherbe où l'on sente une émotion personnelle, est cette paraphrase du psaume 145 où je vois le chef-d'œuvre de la poésie lyrique telle que les classiques la concevaient. Car la Bible, les hymnes et proses de la liturgie, sont une source d'inspiration depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, — influence de l'humanisme et de la Réforme, — et c'est la preuve qu'on les lit comme on lit les Anciens. Mais c'est la preuve aussi de la piété générale : Descartes fut pieux, Corneille fut pieux. La prière a produit, en vers et en prose, des chefs-d'œuvre au XVII<sup>e</sup> siècle. Et à la prière j'ajouterais, comme « genre », les lettres de direction.

Ainsi l'action de l'Eglise au XVII<sup>e</sup> siècle est déterminante. L'Eglise a voulu former, elle a réussi à former, dans la noblesse et dans la bourgeoisie, une élite religieuse, instruite et militante, qui s'est placée à la tête, et des affaires, et de la pensée. Son grand moyen fut d'approprier à la société, aux goûts et aux besoins de celle-ci, une vie religieuse d'autant plus intense que l'Eglise elle-même se montrait exigeante jusque dans cette adaptation, jusque dans ces concessions. De là son influence dans la pensée du siècle. Voilà pourquoi on ne peut comprendre celui-ci sans tenir compte de celle-là.

(A suivre.)

GONZAGUE DE REYNOLD.

Professeur à l'Université de Berne.  
Membre suisse à la Commission de Coopération  
intellectuelle à la S. D. N.

## Rosalie de Constant (1)

### Histoire d'une vieille fille

Une vie, pour être bien remplie, n'a pas besoin de beaucoup d'événements. Le devoir quotidien, si simple qu'il soit, suffit à l'occuper et à l'embellir. Rosalie de Constant vécut à la campagne, se dévoua à son père et à ses frères, refusa de se marier, fit partie, sans lui donner tout son cœur, de cette société de Lausanne, si intelligente et cultivée, qui se groupait autour de M<sup>me</sup> de Charrière de Bavois et de la baronne de Montolieu, et mourut à un âge avancé sans avoir jamais quitté son pays qu'une seule fois, à quatorze ans, pour se faire soigner à Paris par Tronchin. N'allez pas croire, après ce résumé, que cette vie soit sans attrait.

Rosalie naquit à Genève le 31 juillet 1758. Mais ses parents

(1) M. Henry Bordeaux publiera bientôt, chez Plon, à Paris, sous le titre : *Amour ou amitié*, un volume d'essais où figureront ces pages.

l'emmenèrent bientôt dans leur propriété de Saint-Jean, qui domine la jonction de l'Arve avec le Rhône, en aval de Genève. L'enfance à la campagne, plus libre et plus saine que dans les villes, est un grand élément de bonheur. Rosalie ne put guère l'apprécier. Son père, qui se plaisait un peu trop dans la société des femmes et tirait avantage d'une figure agréable, s'absentait fréquemment et longtemps. « Cher aux femmes, écrira un contemporain, Samuel de Constant s'est fait aimer d'elles, toutes les fois qu'il l'a voulu. » Je crois qu'il le voulait souvent. Sous prétexte de s'occuper de sa vigne de Lalex, près de Vevey, il fuyait M<sup>me</sup> de Constant et ne se souciait point d'être un heureux époux et un heureux père. Cette vigne de Lalex devait être terriblement ravagée pour mériter tant de voyages et de visites! Or M<sup>me</sup> de Constant, Charlotte Pictet, était charmante. Elle écrivait au fugitif des lettres mêlées de sourires et de larmes dont la plainte voilée est attendrissante. Elle lui parle surtout de leurs enfants. « Je la gêne beaucoup, dit-elle de Rosalie, et ne lui fais rien apprendre : elle s'en porte mieux. » Quelquefois elle fait de l'ironie avec grâce : « Priez votre valet de chambre d'écrire à une de mes femmes pour que je sache si vous vous portez bien ». Mais elle ne dissimule pas toujours si bien la tristesse. Après avoir raconté une journée de visites, dont une à Voltaire qui était alors à Ferney, elle ajoute : « De là chez moi, Dieu merci, je sens bien que je suis vieille, car je rentre avec délices, et mes petits autour de moi : « Adieu, maman; adieu, maman, et le pa? » Hélas! le pa, le pa! Et puis je pleure, et Rosalie aussi. Ce n'est pas le moyen de mettre quelque chose entre mes os et ma peau ». Car elle déplorait, mais M. de Constant ne revenait pas. Elle continue de lui donner des nouvelles de tous et termine par un petit mot sur sa santé qu'il n'allait plus. Elle mourut en 1766, laissant quatre enfants dont l'aînée, Rosalie, n'avait que huit ans.

Tel est le drame domestique qui entoura l'enfance de Rosalie. Samuel de Constant était un de ces hommes comme il y en a beaucoup, et comme étaient, à peu près, tous les Constant : séduisants, aimables et courtois au dehors, égoïstes et tyranniques chez eux. Ils plaisent à toutes les femmes et ils tourmentent la leur sans pitié tandis qu'on la félicite d'avoir rencontré un homme si aimable et supérieur. Flattés et adulés par toutes les compagnies qu'ils traversent, ils perdent la conscience de leur rôle et c'est de la meilleure foi du monde qu'ils exercent leur insatiable cruauté. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils savent le secret de se faire aimer. Une minute d'abandon, de leur part, rachète leurs dures habitudes : leur prestige est si grand qu'il leur suffit de sourire pour qu'on s'excuse des larmes qu'ils ont fait verser. Charlotte n'écrivit-elle pas dans une de ses lettres : « Dans un de ces moments de caresse, j'ai dit à Rosalie : « — Lequel aimes-tu le mieux de ton papa ou de moi? — Le pa! Le pa! » a-t-elle dit avec vivacité. Puis, me regardant : « Tu n'es pas jalouse, n'est-ce pas? — Mon cher ange, c'est ce qui fait que je t'adore ». Et puis, nous avons pleuré de ce que nous ne pouvions pas vous le dire. »

Que pensait de si exquises lettres Samuel dans sa vigne de Vevey?... Ajoutez que Charlotte était très jolie, même dans ses tristesses. Peu après sa mort, il courtoisa une autre femme, faillit épouser la M<sup>me</sup> Denis de Voltaire, et enfin se remarria. Il ne cessa jamais d'être galant. En plus, il écrivait des romans et faisait de la tapisserie.

La remplaçante de Charlotte, M<sup>lle</sup> de Gallatin, avait trente ans, un port imposant et un grand nez. M<sup>lle</sup> Achard conte sur ce nez une assez cocasse anecdote. Un jour, dans son salon de Lausanne, la seconde M<sup>me</sup> de Constant sonne un domestique qui ne vient pas. Elle sonne et resonance. Enfin, un valet de chambre apparaît et demande d'une voix nasillardre :

— Madame à son-né?

— Par tous les diables! oui. Madame l'a, son nez, vous le voyez bien!... s'écrie son mari.

Comme tous les Constant, il n'aurait à aucune tendresse sacrifié un jeu de mots, fût-il détestable.

Cette belle-mère ne remplaça pas la douce Charlotte. Rosalie ne parle jamais d'elle dans ses lettres ni son frère préféré, CHARL, ni son frère Justin, ni sa sœur Lisette. Il y avait entre eux une sorte d'entente pour lui garder le respect du silence, mais on en peut conclure qu'après une enfance choyée, Rosalie connut une adolescence plutôt maussade. Son père était travailleur, minutieux, donneur de conseils. Et ses grands-parents, chez qui elle faisait de longs séjours, étaient rudes et austères. La mode n'était pas alors de gâter les petits. On les élevait sans faiblesse, et Rosalie

se souviendra plus tard que sa grand-mère souffleta un jour son frère Charles, parce que celui-ci, se trouvant mignon, minaudent et paraissait devant une glace. « Dans ce temps-là, ajoutera-t-elle, les enfants ne tenaient pas la place qu'on leur a donnée depuis. Quoique Rousseau eût déjà amélioré leur sort en les rapprochant de leurs parents, ils ne faisaient pas l'objet principal de la famille. Leurs plaisirs et même leur bien-être étaient subordonnés à ceux de leurs parents. Il fallait d'abord qu'ils ne puissent ni incommoder ni importuner. C'était peut-être un peu la loi du plus fort, mais, si les faibles en devenaient plus aimables, chacun y gagnait. » Je ne sais si chacun y gagnait, je crois plutôt qu'avec son bon caractère, elle prend son parti de quelques fâcheux souvenirs d'enfance.

Voltaire était plus indulgent. Il habitait alors les Délices et voisinait avec les Constant et les Pictet. Avec ses frères et sa sœur, Rosalie jouait dans son jardin, et jusque dans son cabinet de travail. « Dans ses temps de misanthropie même, écrit-elle, il voulait toujours revoir ses anciens voisins et recevait bien jusqu'aux enfants. Il les laissait jouer dans sa bibliothèque avec un grand léopard empaillé placé au milieu, ouvrir ses livres, regarder ses estampes. Les voyant un jour ôter les hennons d'un arbuste : « — Oh ! dit-il, je suis bien heureux, je n'avais plus que deux ennemis, les Turcs et les hennons. Catherine me tue les Turcs, vous me délivrez des hennons... »

C'est en jouant à Saint-Jean que M<sup>lle</sup> de Constant fit une chute dont elle se ressentit toute sa vie et qui lui déforma la taille. Elle passa à Paris l'hiver de 1772 à 1773 pour essayer de se guérir. Elle avait quatorze ans; son *Journal de voyage*, conservé dans sa famille, nous renseigne sur ses impressions de promenades, de théâtres, sur la Cour entrevue à Versailles.

Dans une des lettres peu tendres que Samuel de Constant écrivit à sa fille, il l'engageait à renoncer à la curiosité pour éviter les gestes maladroits à quoi l'obligeait sa myopie. Il était plus soucieux de la tenue de Rosalie que de son esprit. Celle-ci, au contraire, eût fait la réponse de George Sand à qui l'on offrait le choix entre un lorgnon qui la déparait et le plaisir d'être belle et qui, sans hésiter, demanda le lorgnon. Déjà, à quatorze ans, pendant son séjour à Paris, elle sait voir et observer. Nous avons là un Paris de 1772 assez pittoresque et amusant.

Voici, par exemple, les boulevards :

« Les boulevards sont une promenade plantée de quatre lignes d'arbres et qui fait le tour de Paris. Cette promenade de six lieues de long est bordée de cafés, d'endroits où l'on voit différents spectacles. L'hiver, tout cela est fermé, mais cela doit être charmant pendant la belle saison. »

La belle saison aujourd'hui, à Paris, c'est l'hiver. A part cela, c'est presque la même chose.

Savez-vous où l'on conduisait alors une jeune fille pour lui montrer les merveilles de Paris? Au charnier des Innocents qui était un cimetière bordé de magasins; à Bicêtre, où l'on hospitalisait les fous et à la Salpêtrière, où l'on rassemblait les enfants trouvés. Peut-être, aujourd'hui, n'aurait-on pas les mêmes curiosités. Mais on conduisit aussi Rosalie à Versailles, où elle a l'honneur de voir le Roi manger; à Marly, à Saint-Cloud; au spectacle où elle prend plaisir à tout, surtout à observer le public : ne se trouvait-elle pas à côté d'une dame et de sa fille, la mère habillée en clair, et la fille en sombre, la mère prenant un air vif et enfantin pendant que la fille était froide et avait l'air sévère, ce qui amusa beaucoup notre Rosalie. Après le théâtre — elle voit *Horace* au Français, — et le roi, ce qu'elle admire le plus à Paris ce sont les magasins. « Il y a, raconte-t-elle, des boutiques où l'on pourrait entrer nu et sortir habillé de pied en cap. Il y a en d'autres où l'on ne vend que des morceaux de toile pour raccommodez le linge, il y a dans toutes les rues de petites tables où l'on vend des tranches de bœuf, des cuisées de volailles bien cuites, etc. Il y a aussi un homme qui vend de la soupe dans une marmite. On voit dans les rues des tables couvertes de portraits de famille à vendre, enfin il n'y a rien qui ne se vende à Paris. »

Ce Paris mouvementé, grouillant, remuant, plaisant, l'amuse et ce n'est pas sans regret qu'elle le quitte pour retrouver ses frères et sa sœur, à qui elle servira de mère beaucoup plus que la seconde M<sup>lle</sup> de Constant.

Revenue en Suisse, Rosalie devint vite, en effet, une petite maman pour sa sœur Lisette, pour ses frères Juste et Charles, et même pour son nouveau frère Victor, venu du second mariage.

Quelques soirées et quelques fêtes à Lausanne éclairent seules cette adolescence solitaire, d'ailleurs peu portée à la rêverie, et d'autant plus accessible aux plaisirs de la société qu'elle y trouvait un développement intellectuel et l'occasion d'exercer sa meilleure faculté, le jugement. Son cousin Benjamin, de neuf ans plus jeune qu'elle, mais d'esprit très précoce, prenait part à ces réunions mondaines qu'on appelait en Suisse des *assemblées*. Déjà il brillait par ses reparties, et déjà il écrivait en vers et en prose, à tort et à travers. J'extraits du journal de Rosalie ce portrait du père de Benjamin Constant; on pourrait le croire celui du fils : « M. Juste de Constant avait une figure imposante, beaucoup d'esprit et de singularité dans le caractère. Il était défiant, aimait à cacher ses actions, *changeait facilement de principes et de façon de penser*. Il eut des amis et des ennemis violents. Personne n'est aimable d'une façon plus piquante, personne n'a plus de moyen de se faire aimer jusqu'à l'enthousiasme; personne aussi ne sait mieux blesser et mortifier par une ironie amère ». Le père et le fils se ressemblaient étonnamment, tellement qu'ils ne pouvaient se souffrir.

Rosalie de Constant préférait la société de Lausanne à celle de Genève. « Ce beau pays, dit-elle du pays de Vaud, est un de ceux où on peut mener la vie la plus douce quand on n'a pas d'ambition. On y trouve de l'amitié, une société agréable, des mœurs simples et pures. » Très liée avec M<sup>me</sup> de Charrière, qu'il ne faut pas confondre avec M<sup>me</sup> de Charrière du Colombier, l'auteur de *Calliste*, elle faisait chez elle de longs séjours, et lorsque son père, quittant Saint-Jean et Genève, s'installa définitivement à la Chablère, près Lausanne, elle se réjouit d'un changement d'existence qui favorisait ses goûts et ses amitiés.

La Chablère avait une terrasse qui donnait sur le lac Léman; une allée, plantée de beaux arbres, conduisait à un temple de la Nature qu'ornaient une statue de Jean-Jacques. C'était l'époque où l'on rendait un culte à la nature et à son philosophe. C'était aussi l'époque où l'on découvrait la beauté des montagnes; M. de Saussure, qui assiégeait le Mont-Blanc, mettait Chamonix à la mode. Rosalie n'avait pas à suivre la mode : elle savait dès longtemps apprécier les beautés diverses de son pays. « Après avoir gravi les Alpes, écrit-elle, que le repos est délicieux sur ces pelouses d'un gazon velouté, en cueillant les fleurs qui les décorent! C'est ainsi qu'un herbier devient un mémorial de toute la vie. Chaque plante porte avec elle le souvenir du lieu où on l'a cueillie, de la personne qui l'a donnée. On aime surtout à penser que toutes sont nées en ce pays fortuné où les beautés et les richesses de la nature nous rappellent que l'or n'est pas le premier des biens. » Peintre comme elle était musicienne, elle consacra longtemps ses loisirs à son fameux *herbier* qu'on peut voir encore aujourd'hui au Musée cantonal de Lausanne, et qui se compose de douze cents aquarelles reproduisant la flore variée des Alpes.

De bonne heure, Rosalie de Constant prit l'habitude de noter sur des *cahiers verts* les petits événements de sa vie. Il y a de tout dans ces cahiers. En voici un qui débute par une adresse d'apothicaire : « Le Roi de la Fauciguère, rue Saint-Honoré, a un élixir qui prévient et guérit tous les maux de dents ». Il mêle ensuite des notes de boucherie à de petits vers dans le goût de ceux-ci :

*Donne à d'autres ces fleurs si fraîchement cueillies,  
Je veux celles, Philis, que tes doigts ont flétries :*

Après des adages copiés dans quelque auteur du temps, et assez heureusement choisis (exemple : Il n'y a point de gens plus vides que ceux qui sont pleins d'eux-mêmes), il mentionne l'arrivée des émigrés à Lausanne : « La Révolution de France occupe tous les esprits, excite tous les sentiments, toutes les craintes, toutes les espérances et divise la société, les Français émigrés inondent Lausanne ». Plus loin, à la date du 14 janvier 1790, je lis cette note qui fixe l'esprit léger des émigrés : « Lausanne est très brillant. On danse, on joue la comédie, il y a partout des fugitifs ».

Comme il arrive dans les familles nombreuses, M<sup>lle</sup> de Constant, sans quitter son coin de terre familial, se trouvait mêlée aux plus grands événements historiques et à la géographie de la terre entière. Elle suivait ses frères par la pensée, et son cœur voyageait avec eux. Juste, l'aîné, servait en Hollande et fut tué dans la campagne de 1793. Victor, le plus jeune, faisait partie de la garde suisse qui fut massacrée le 10 août 1792; par miracle, il échappa, et, dans une lettre qu'il adressa le lendemain à ses sœurs, il raconte dans ses détails cette journée où l'ancien régime agonisa. Il n'était pas hors d'affaire; réfugié chez des amis, les Achard, il fut dénoncé

on perquisitionna dans la maison, et Victor, déguisé en valet, guida et éclaira lui-même ceux qui le cherchaient. Plus tard, il devint aide de camp de Wellington, et fut nommé général en 1815. Quant à Charles, il était parti pour la Chine afin de faire fortune; de caractère aventureux, il devait tenter plusieurs fois sa chance avant d'arranger sa vie à son gré. A son retour, il trouve l'Europe bouleversée. Quand il débarque en Angleterre, ses questions sont si saugrenues qu'il s'attire cette réponse : « On voit que vous arrivez de l'autre monde ». En effet, entre son départ et son retour, il y avait eu la Révolution. Il ramenait de Chine un Chinois, et ce Chinois, nommé Akao, faisait sensation. On s'attroupaient sur son passage; on arrêtait la diligence pour le voir. Les uns le prenaient pour une femme; les autres, pour un ambassadeur. Le snobisme sévissait déjà. Charles de Constant avait beau réclamer les services de son domestique; on s'arrachait Akao. Les dames surtout l'accaparaient; il en vint une qui l'enleva dans son carrosse pour le faire dîner. A Londres, Akao fut recherché dans le grand monde. On l'invitait pour l'exhiber, et il ne rentrait jamais qu'entre 1 et 2 heures du matin. « C'est gênant pour moi, écrivait son maître ingénument. Il n'est pas venu dans l'idée de ceux qui l'invitent de me demander si cela me convient, ni de l'envoyer chercher et de le renvoyer. Avant-hier, je trouve une invitation au nom de Mrs Powel pour aller au bal de la Cité. Je répondis à peu près en ces termes : « La personne avec qui M. Akao est venu en Angleterre prend la liberté de témoigner sa surprise qu'une dame aussi bien élevée que l'est sûrement Mrs Powel n'ait pas jugé convenable de la consulter sur les plaisirs de M. Akao. Quoi qu'il en soit, l'heureux Chinois sera prêt à l'heure fixée ». Mrs Powel m'envoya des excuses et ajouta qu'étant indisposée, elle n'irait pas au bal. Je m'y rendis moi-même et demandai à être présenté à Mrs Powel, dont l'indisposition n'avait pas duré. Ainsi l'heureux Chinois procura à son maître de belles relations.

Lié avec son cousin Benjamin, Charles de Constant vécut à Paris pendant le Directoire et fréquenta la société brillante et dissolue qui y régnait alors. Ces lettres à sa sœur sont un tableau très animé de ces mœurs légères; l'âge et la tendresse de Rosalie en faisaient une confidente indulgente et sûre.

Je soupçonne le jeune homme d'être tombé amoureux de M<sup>me</sup> Tallien. Il dîna avec M<sup>mes</sup> Tallien et Bonaparte et ne dit pas un mot de la seconde. Mais voici un fragment de lettre que je ne puis me tenir de citer, tant il nous offre d'agréments dans sa peinture de la coquetterie et de la rivalité féminines :

« — 2 novembre 1796 (le jour des Morts n'interrompait pas les plaisirs mondains : la mort était alors un accident si banal). — J'ai été hier au soir à un beau Primidi, il y avait un cercle très brillant de jolies femmes recherchées dans leur parure, dans leur maintien, leurs regards et même leurs paroles. La plus belle avait cette tranquillité d'esprit, cette aisance et cette brillante gaieté qui annoncent qu'on est content de soi et des autres. Cette belle régnait en paix lorsque tout à coup la porte s'ouvre, on annonce une autre femme reconnue pour montrer partout où elle va une des plus jolies figures, un des plus charmants visages, la tournure la plus faite pour être remarquée, et cette simplicité si séduisante qui dénote un cœur honnête, peut-être sensible. Cette femme entre, entourée d'une troupe de jeunes gens qui la proclamaient la plus belle et qui paraissaient vouloir la soutenir envers et contre tous. La première, craignant de voir son trône renversé par cette nouvelle venue, et sachant bien que le premier coup d'œil déciderait de la victoire, eut un moment d'inquiétude très vive, qui ne fut aperçu, je crois, que de moi, parce que tous les yeux étaient portés sur l'autre. Mais, en habile général, elle ne perdit pas la tête et elle se prépara au combat. Elle avait certain schall orange qui sert de manteau, de draperie et plus souvent à montrer à propos le plus beau bras, la plus belle épaule qu'on peut avoir qu'à les cacher tout à fait. Elle comprit que le bonheur avait voulu qu'elle n'eût montré ni l'un ni l'autre encore et que la vue subite de tant de charmes attirerait tous les yeux fixés un peu trop longtemps sur sa rivale. Effectivement, cela produisit un effet prodigieux. Je m'approchai de la dame avant qu'elle fût certaine de son triomphe et je lui dis : « Que n'ai-je la pomme à offrir! mon choix serait bientôt déterminé ». Je ne crois qu'elle ait jamais jeté un regard plus doux, plus tendre, plus expressif, de reconnaissance et de satisfaction, et je vous assure qu'elle a diablement joué de la prune, mais le plaisir entraînait dans son cœur et bannissait une crainte très vive qui l'avait occupée un moment. Je l'engageai à remettre son beau schall orange. « Employer inutilement un moyen dont

on ne doit user qu'en dernière extrémité, c'est un défaut de tactique », lui dis-je. Elle me comprit, mais quelle est la femme qui sait user avec modération de la victoire? Elle se leva sous un prétexte, et sa belle taille, ses bras nus, sa grâce, cet ensemble de beauté que peu de femmes possèdent à un point de perfection aussi grand fut remarqué, admiré, même par sa rivale. La première de ces femmes est M<sup>me</sup> Tallier, vous l'avez déjà reconnue; l'autre est une dame Récamière, qui affecte la simplicité d'une bourgeoise par la même raison que l'autre a adopté le costume grec. O femmes, que vous êtes séduisantes et frivoles, que votre cœur est ambitieux! Il n'y a point de femme qui ne prit un vice comme vêtement s'il pouvait lui donner un triomphe. »

Benjamin eût été ravi de cette page qui retrace l'unique défaite de M<sup>me</sup> Récamière, sa future et cruelle amie, et se fût approprié sans nul doute, s'il l'avait connue, la réflexion finale, capable de le consoler un instant de ses faiblesses. Charles de Constant était le frère préféré de Rosalie. Après s'être marié en Angleterre, il revint dans la suite se fixer en Suisse, et même, ayant perdu sa femme et marié ses filles, il appela sa sœur auprès de lui. Le frère et la sœur vieillirent de compagnie dans une petite propriété aux portes de Genève, qu'on appelait *Sous-Terre* et qui était au bas de la grande propriété de Saint-Jean où ils avaient passé leur enfance. Là, Chateaubriand les vint voir.

L'amour fraternel remplit la vie de Rosalie. Des phrases comme celle-ci, qui est datée du 18 mars 1828, ne sont pas rares dans son journal : « Je suis bien riche aujourd'hui, j'ai des lettres de mes deux frères. » Elle réserva toute sa tendresse aux affections de famille, et n'en connut jamais d'autre. Ces affections furent sa joie, mais, à la façon des amoureux, elle en tira aussi toutes les tristesses. Sa sœur Lisette, avec qui elle vécut pendant leur jeunesse en grande intimité, s'engagea dans une secte religieuse dite des *Ames intérieures*. Cette secte, qui se rattachait au quétisme de M<sup>me</sup> Guyon, avait pour base l'union intime des âmes avec Dieu, et l'union des « âmes pures » entre elles. Dès lors, Lisette, indifférente aux choses de la terre, mena une existence toute mystique qui la rendait parfaitement heureuse. En vain Rosalie s'efforçait-elle de la retenir dans la vie pratique : le lien de sympathie qui unissait les deux sœurs était brisé, il ne subsistait entre elles que ce lien de la famille qui dure malgré les séparations et les désastres, et qu'aucune force humaine ne peut rompre entièrement. Rosalie continua de voir et d'aimer l'illuminée, mais celle-ci ne prêtait plus d'attention aux événements du monde. « Nous allâmes mardi chez Lisette par un jour charmant, note le journal en août 1814. Son calme fait du bien. Elle tient table ouverte aux rouges-gorges dans son bosquet; elle les appelle, ils viennent boire, manger, s'ébattre comme s'ils étaient chez eux; c'est vraiment drôle à voir, cela lui fait un plaisir bien d'accord avec le reste de sa vie. »

Mais cela faisait moins de plaisir à sa sœur. Les préférences que l'on marque aux oiseaux, aux petits chiens, aux chats, très souvent ne vont pas sans de cruelles duretés envers les êtres que nous devrions naturellement aimer. Rosalie, trop droite de jugement, trop robuste de santé morale pour égarer ses affections, savait souffrir sans se plaindre de l'inconscient égoïsme de Lisette.

#### Un roman d'amour

J'ai dit que Rosalie de Constant refusa de se marier et ne connut que les affections de famille. Son cerveau était raisonnable et bien équilibré. Sa taille déformée guidait sa sagesse. Elle ne voulut pas, au déclin de sa jeunesse, associer sa vie au sort de personnes considérables, mais âgées. M. de Montyon et le général de Montesquiou demandèrent sa main; elle ne se décida ni pour un prix de vertu, ni pour un conquérant. « Tu es trop bien élevée pour aimer jamais », lui disait son père, qui avait sans doute reçu une éducation déplorable. Son journal témoigne constamment d'un rare bon sens; c'est ce bon sens qui lui représentait les choses dans leur exacte vérité, et la faisait souvenir à propos qu'il faut au bonheur quelques illusions et de la jeunesse. Elle n'était pas exaltée; pourtant son cœur était chaud et vaillant et la forte tendresse dont elle entourait son père et ses frères suffit à donner à sa vie cette plénitude que nous n'accordons volontiers qu'à l'amour.

Elle ne regretta jamais les décisions qui protégeaient sa solitude. Je relève même l'éloge de cette solitude dans une page de son journal où elle raconte une après-midi passée avec une amie : « Nous

nous sommes établies au coin du feu, nous avons bien goûté, nous avons chanté, vu des dessins, je lui ai lu des choses qu'elle ne connaissait pas et qui lui ont fait plaisir. Ah! le célibat est un état très doux. Les enfants sont un objet d'intérêt trop vif pour n'être pas tourmentant. Si, comme cela peut se rencontrer, le mari n'est ni aimable ni délicat, s'il ne peut inspirer ce degré d'estime qu'on a besoin d'accorder à l'homme auquel on a confié son sort, oh! que la chaîne est pesante! Que les vingt-quatre heures sont longues! Vive la légèreté du célibat! Point de responsabilité; point d'intérêt, il est vrai, mais on voit la vie s'avancer, son terme s'approcher sans regrets. On jouit de ce qui se présente d'agréable sans être retenu d'un autre côté par des sentiments trop vifs. Les peines qui n'atteignent que soi sont toujours légères. Oh! oui, c'est un grand bonheur que de n'être pas la femme de J...! Je ne sais qui était ce J..., mais un éloge philosophique du célibat, dans la bouche d'une femme, devait se terminer par une personnalité, car elles tirent de la philosophie une utilité immédiate. Dans cette page, d'ailleurs, Rosalie restreint à plaisir la beauté de sa vie, qui fut d'être mêlée à celle, plus agitée, de ses frères, de souffrir et de connaître la joie par leurs joies et leurs souffrances, et de prendre un intérêt très vif, non seulement aux choses de sa famille, mais à toutes celles de son pays, sans compter les agréments de la nature et de l'art.

Qu'elle n'attendit pas davantage de sa jeunesse, c'est une autre affaire. Je relève dans son journal ce regret, vite écarté, que lui inspira, un soir, le chant d'un rossignol dans les arbres de Saint-Jean: « Un rossignol établi sur un de nos arbres fit entendre ses plus beaux chants. C'est un descendant de ceux de ma jeunesse. Ils me parlaient alors d'amour, de bonheur et d'avenir; aujourd'hui ils me rappellent ceux avec lesquels je les écoutais. » C'est bien son droit de penser à son cœur. Mais elle est ferme et ne s'attendrit pas.

Il y eut cependant un roman dans sa vie, un roman comique et mélancolique à la fois, comme il convient à l'amour. Un auteur dramatique donnait de l'amour cette définition: « De grands mots avant! de petits mots pendant! de gros mots après! » Et sans doute *gros mots* est excessif. Plus élégamment et plus mélancoliquement aussi, un autre auteur dramatique s'est contenté de dire: « Dans l'amour, après quelque temps, il y en a un qui souffre et l'autre qui s'ennuie... » La passion qui n'est pas raisonnable ne supprime qu'un temps notre raison, et quand celle-ci arrive à fini, fort en retard et essoufflée d'avoir couru, elle constate sans déplaisir qu'en son absence on a accumulé les erreurs et les ridicules. La raison de Rosalie n'arriva guère en retard; aussi n'eut-elle à constater qu'un peu de ridicule, et son partenaire en supportait plus qu'elle. Ce partenaire ne manquait pas de lustre: il n'était autre que Bernardin de Saint-Pierre, le célèbre auteur de *Paul et Virginie* et des *Études de la nature*. Un homme de lettres apparaît rarement dans la vie d'une femme pour son bonheur. Elle-même a raconté cette aventure dans son journal, en la mettant sur le dos de deux êtres fictifs et transparents qu'elle a appelés Valérie et Théodore; avec les lettres de l'écrivain qu'on a retrouvées, il est facile de rétablir la vérité. Un jour donc que Valérie, que Rosalie s'ennuyait, elle écrivit à Théodore, à Bernardin. C'était déjà la coutume de confier ses ennuis à des gens de lettres. Ils utilisent ces secrets; c'est du document humain. « Valérie, nous dit le journal qui analyse très finement les motifs de cette correspondance, Valérie avait passé sa première jeunesse sans avoir connu le bonheur; il ne s'était montré à elle que comme un éclair passager et trompeur, toujours suivi de la nuit la plus sombre. Après avoir beaucoup souffert et beaucoup réfléchi, le calme revint dans son âme. Elle avait une vraie curiosité de connaître et de sentir, et lorsqu'un livre offrait à son cœur les consolations dont il avait besoin, un sentiment de reconnaissance l'attachait à l'auteur. Un ouvrage surtout réunit à ses yeux les agréments et les beautés qu'elle avait trouvés épars ailleurs. L'auteur était vivant, il se disait malheureux et n'ayant pu réaliser les projets qu'il avait formés. Valérie trouvait une sorte de rapport entre elle et lui, la reconnaissance qu'il lui inspirait lui donnait le désir de le voir plus heureux. — Un jour qu'elle était seule et que, pour se distraire de mille chagrins, elle avait relu un des ouvrages de cet auteur, son imagination s'exalta, l'envie de communiquer avec lui devint si vive qu'elle y céda. Elle écrivit, mais sans se nommer. Ce n'est pas de sang-froid qu'on écrit une pareille lettre; les idées et les expressions ne lui manquèrent pas; elles eurent toute la chaleur du sentiment qui l'animait. Bientôt après, ne croyant pas que sa

lettre parvint ou qu'elle pût produire quelque effet, elle l'oublia... » Tristesse de la jeunesse finissante, curiosité de connaître enfin l'amour, exaltation littéraire, pitié d'un auteur qui se dit malheureux, en vérité Rosalie ne manque pas d'excuses et les détaille avec une psychologie minutieuse. Mais est-elle bien sûre d'avoir oublié sa lettre après l'avoir écrite?

Cette lettre était partie le 2 mars 1791. Elle décrivait la Suisse et la campagne de la Chablère, et n'était pas signée. A la fin de septembre, Rosalie en reçut des nouvelles. L'excellent Bernardin s'était évertué à découvrir sa correspondante, avait même fait insérer une réponse anonyme dans le *Journal de Lausanne*, et croyait enfin avoir trouvé sa mystérieuse amie en la personne d'une dame Williams. Celle-ci transmit la réponse de l'écrivain à M<sup>lle</sup> de Constant; on ne sait comment elle avait appris que la lettre revenait à cette dernière. Rosalie fut vexée de voir une tierce personne mêlée à ses affaires intimes; une nouvelle lettre au grand homme se ressentit de sa méchante humeur. Mais le grand homme, qui avait passé la cinquantaine et qui, tout en excitant la sensibilité de ses contemporains, cherchait à s'établir solidement, ne se laissa pas arrêter en si beau chemin de conquête. « Aimable Rosalie, répliqua-t-il dans le langage du temps, nos âmes se sont touchées. Ne vous reprochez point votre lettre ni mes tentatives. La publicité de mes ouvrages m'a attiré au moins quatre mille lettres, la plupart de personnes inconnues, parmi lesquelles il y a un grand nombre de femmes et même de demoiselles. Aucune ne m'a causé une émotion aussi touchante que la vôtre... » Il tient à ce chiffre prestigieux de quatre mille; il y revient dans ses lettres postérieures, et en tire même un parallèle avantageux avec Jean-Jacques, qui avait une malle pleine de ces correspondances et la traînait partout après lui. Notre homme de lettres accompagne sa vanité d'un peu de roublardise: « Des demoiselles, continue-t-il, m'ont écrit et m'ont offert leurs personnes et leurs fortunes en feignant d'avoir pour moi une passion extrême, mais elles m'ont caché la vérité sous tous les rapports. » Aussi ne veut-il plus être dupe et, avec une ingéniosité qui désarme, il exige de Rosalie que, « de ce pinceau qui sait si bien rendre les paysages de la Suisse », elle lui fasse son portrait « de la tête aux pieds », en y joignant le caractère de son cœur et l'état de sa fortune. Quand le journal de Rosalie, où ces lettres sont recopiées, ne servirait qu'à nous montrer les pratiques sentimentales de l'auteur de *Paul et Virginie*, et à mettre à nu le cœur d'un littérateur qui fit profession de sensibilité, il mériterait d'être lu, médité et retenu. Bernardin cherche un cœur où reposer son cœur, mais la chaumière ne lui suffit pas, ni l'amour: il lui faut s'informer de la bourse. La pauvre Rosalie s'inquiète bien un peu de ce passage de la lettre de son illustre correspondant, mais elle tâche de se rassurer, et son ingénuité est touchante. « Se pourrait-il, se demande-t-elle sérieusement, qu'un être aussi intéressant fût intéressé? » Et elle se rassure aussitôt: « Non, c'est par affection pour moi qu'il me parle ainsi ».

Invitée à se peindre, Rosalie confesse qu'elle n'est point jolie, ce qui lui vaud de notre quinquagénaire un peu refroidi cette nouvelle réponse: « Pour moi, je l'avoue, il m'est impossible d'aimer un être idéal. Vous me faites entendre que vous n'êtes pas jolie, mais vous pouvez me dire si vous êtes grande ou petite, blonde ou brune, grasse ou maigre, jeune ou âgée. Si vous me regardez comme votre ami, cette peinture ne vous coûtera rien; je ne vous demande que votre buste. Pas une de ces dames et demoiselles inconnues qui m'ont écrit ne m'a refusé le sien; il y en a même qui se sont peintes de la tête aux pieds, mais avec des draperies. C'est en cela qu'elles m'ont trompé... » Il n'y a qu'un romancier idéaliste pour montrer tant d'exigences. Et il termine sa lettre en embrassant Rosalie.

Celle-ci acheva son portrait qu'elle n'avait qu'ébauché. Elle s'avoua pauvre et vaguement contournée. Aussi Bernardin cessa-t-il de faire des frais: il quitta la poésie et se mit à l'aise. « J'ai eu, écrit-il dans la lettre suivante, j'ai eu des coliques auxquelles je ne suis pas sujet. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il se joint à tous mes maux le mal des nerfs qui les empire et les surpasse. » Et le voilà parti sur ses maladies.

Jusqu'à présent, la fiction imaginée par M<sup>lle</sup> de Constant et les lettres de Bernardin de Saint-Pierre que nous connaissons, coïncident exactement. Au point où nous en sommes, le roman et la réalité se séparent. Incontestablement le roman surpasse la réalité. Valérie part pour Paris où elle doit rencontrer Théodore. Comme elle monte dans la diligence, elle reçoit une lettre qui cherche à la

retenir : « Ne venez point, ce serait trop hasarder sans être sûr de s'aimer et de se plaire... » Elle part quand même, et marche bravement à la désillusion et au désespoir.

Comme une bête blessée qui se traîne jusqu'au gîte, elle regagne en hâte le pays natal où elle meurt, ayant à ses pieds Théodore qui pousse des cris. C'est là une concession maladroite au goût du jour. Heureusement, il y a un mot de la fin qui nous fait oublier cette pompe tragique, et le voici : « La douleur de Théodore intéressa, on s'empessa de le consoler; on assure que ce ne fut pas difficile. Il ne remporta à Paris que le souvenir de ses succès et la certitude de son mérite. » Une phrase suffit pour exécuter Bernardin. M<sup>lle</sup> de Constant sait lancer un trait droit au but. Elle en lance même un second dans le même *cahier vert*, une page plus loin, après une recette de gâteau anglais : « Ne cherchez jamais à voir de près l'auteur dont l'ouvrage vous enchante. Songez que c'est la meilleure partie de lui-même que vous connaissez... »

Mais pourquoi réserve-t-elle sa clairvoyance pour ses fictions? Elle juge l'homme de lettres avec sa ferme raison, et néanmoins elle se laisse prendre à ses vulgaires flatteries et continue de lui écrire. Bien plus, elle lui brode un portefeuille : un bouquet de roses au milieu des épines. Pendant ce temps, Bernardin, qui ne se soucie point d'une vieille fille pauvre et bossue, cherche de droite et de gauche l'héritière à qui donner son cœur sensible. Il trouve enfin, et c'est la fille de son éditeur. M<sup>lle</sup> Félicité Didot. Elle avait vingt ans, lui cinquante-cinq. M<sup>me</sup> Arvède Barine nous a appris que, pendant le cours de cette union qui dura sept ans, M<sup>me</sup> Bernardin de Saint-Pierre ne fut que la première servante de son mari. Après la mort de celle-ci, l'écrivain, dont les goûts rajeunissaient avec les années; se remarria avec une pensionnaire, M<sup>lle</sup> Désirée de Pellepore. Rosalie l'avait échappé belle. Elle ne se douta pas immédiatement de son bonheur, et même l'abandon de l'infidèle lui inspira des réflexions mélancoliques qu'elle confia à son cahier : « Des lettres que j'avais reçues m'avaient donné l'espoir d'un bonheur qui aurait rempli toutes mes espérances et dont l'agréable chimère a quelque temps consolé et embelli ma vie ». L'histoire de Valérie et Théodore qu'elle nous conta nous atteste qu'elle comprit mieux plus tard la faveur que lui accorda le destin. « Ne cherchez jamais à voir de près l'auteur dont l'ouvrage vous enchante; songez que c'est la meilleure partie de lui-même que vous connaissez » : c'est la moralité de cette petite aventure.

HENRY BORDEAUX,  
de l'Académie française.

## Lettres de voyage <sup>(1)</sup>

V

Des tavernes de Villon au café Zalewski.

Lwów, le 1<sup>er</sup> mars.

Ma lettre arrivera-t-elle à temps? Pour arriver, il faudrait qu'elle pût partir.

On peut quitter Lwów en chemin de fer pour huit directions différentes. C'est un nœud important de communication. La Pologne possède 19,271 kilomètres de voies ferrées; elle en a construit 568 depuis son indépendance. C'est la Silésie et la Pologne qui offrent le réseau le plus compact. Les régions de l'Est sont beaucoup moins favorisées. Ces chemins de fer occupent 180,000 employés, dépendant d'un ministère spécial des Communications. Je bénis ce ministère qui m'a accordé le tarif très réduit de ses agents de la voie.

On voyage en Pologne assez vite et très commodément, quant au confort intérieur. Mais il y a, en été, la poussière du

terrain argileux qui envahit tout, dès qu'on veut se donner de l'air, et en hiver, il y a la neige.

Les journaux, toujours soucieux des manchettes à effet, annonçaient, ces jours, en grosses lettres « la Tragédie blanche ». Je pensais d'abord à un titre de cinéma. Mais j'appris que la situation était vraiment angoissante. Sur la ligne de Sambor, un train de quatre wagons et deux locomotives, munies de « charrues » à neige, a dû passer toute une nuit en rase campagne. Les barrières qui courent tout le long des voies sont une faible protection. Cette neige, menue comme farine, vole à tout vent, comble les déblais, forme par endroits des amoncellements de sept mètres de hauteur. Parfois aussi, les jets de vapeur des machines produisent une congélation qui bloquent les roues aux rails, et voilà le train pris par les pieds. Il fait bon s'embarquer avec des provisions de bouche et du tabac. Après quelques heures de pareille détresse, on voit des messieurs bien mis quêter des mégots sans vergogne.

Quel frisson de doux égoïsme j'éprouve à évoquer ces horreurs, dans une chambre chaude, devant une pleine boîte de cigarettes! Le tabac polonais a plus de succès chez nous que le nôtre n'en a ici. J'ai oublié le chiffre qu'on m'a cité des cigarettes polonaises vendues en France : c'est un joli revenu pour le monopole. Ici, on ne trouve que des « Gitanes » à 2 zł., soit 5 fr. 60, et je ne fume que des « Caporal » indigènes, ou des « Sport », valant dans les fr. 2.50, mais qui feraient dire à un Dante moderne que le tabac de l'étranger est amer.

Ma montre marche sur une heure du matin et l'orchestre du café d'en face m'envoie toujours à travers la rue, les murs et les doubles vitres, son martèlement sourd, saccadé. Il ne me dérange guère, il me paraît seulement tout bête. J'ai toujours trouvé aux bruits nocturnes je ne sais quoi d'inconvenant et de ridicule. Peut-être est-ce un préjugé de croire que la nuit n'est faite que pour dormir, ou pour étudier, ou pour prier Dieu, ou pour concourir à la multiplication du genre humain. Il y a des noctambules à Lwów par de très basses températures. J'ai entendu des provinciaux se scandaliser de cette musique tardive, en carême. Lwów est une ville de plus de 200,000 âmes.

J'ai assisté, ce soir, à une conférence de Boy sur notre vieux François Villon, dont on va célébrer, cette année, le cinquantième centenaire.

C'était un spectacle émouvant que cette foule énorme qui se pressait dans la vaste salle des Variétés, pour entendre parler d'un poète français, mort, et peut-être perdu, au XV<sup>e</sup> siècle. Elle était surtout attirée par la réputation du docteur Zelenski, médecin devenu chansonnier, — ce qui n'est pas moins bienfaisant pour l'humanité souffrante, — puis, critique dramatique de première force, — mais il opère sans endormir et fait crier plus d'un auteur, — enfin, devenu Boyle, célèbre Boy, dont la spirituelle et subversive irrévérence, héritière de notre Beaumarchais, provoque la consternation ou le ravissement, soulève des tempêtes de rire ou d'indignation, mais contraint tout le monde à réfléchir, ce qui est en soi un immense bien.

Il porte à sa boutonnière notre Légion d'honneur et ne l'a pas volée, ayant polonisé notre littérature dans une bibliothèque de plus de cent volumes, par lui traduits, et finement et doctement commentés. Son fils, qui est acteur, l'accompagne dans ses tournées de conférences, et, assis à la même table, récite les Ballades en guise d'illustration.

Boy nous parla plaisamment de l'embarras du comité parisien qui cherche une place pour un monument à Villon dans notre capitale encombrée de grands hommes, et qui le logera sans doute à proximité de l'ancien collège de Navarre où il commit son premier vol. Une terrible loi ramène toujours le malfaiteur au lieu de son crime. Boy, qui n'aime pas les statues trop dorées, ni les biographies trop bourgeoises, était à son aise avec ce génial malan-

(1) Voir *La revue catholique* des 3, 12, 26 février et 4 mars 1932.

drin; il en traça un portrait vigoureux qui délecta l'auditoire, et finit par faire sourire, après l'avoir légèrement inquiété, le commissaire de service, gardien de la morale publique.

Si je n'ai plus envie de dormir, si j'ai « bu mon sommeil », comme on dit dans la langue d'ici, c'est qu'au lieu de venir me coucher à temps, j'ai bavardé histoire et poésie dans un honnête café, où les consommations sont plus chères que chez nous, mais j'ai dû payer le jazz, que je n'ai pas entendu.

On trouve à Lwów des cafés du type général européen, mais les hommes y fréquentent aussi beaucoup les confiseries, où se débitent toutes les boissons de nos cafés. Le monde littéraire de Lwów se réunit volontiers chez Zalewski, rue Akademicka. C'est là que Maykowski raconte des histoires qui ont la verve de Pasek mais infiniment plus de sens critique, et pendant que Przybylski me caricature, sur le marbre de la table, en casque gaulois ou en capuchon de bénédictin, j'explique à Bukowski les énigmes de Rimbaud. Tout le monde dessine, même les garçons, au verso de leurs notes.

Les Polonais me semblent plus friands de sucre que nous. Les statistiques m'apprennent pourtant qu'ils n'en consomment annuellement que 10 kgr. 50 par tête, alors que les Anglais en consomment 44 kilogrammes, les Tchèques 35, les Français 32, les Belges 25 et les Allemands 27. Dans la production mondiale du sucre de betterave, la Pologne vient au sixième rang avec ses 600,000 tonnes dont elle exporte une moitié. Je devais recevoir des renseignements sur les exportations, de M. le président de la Chambre du Trésor, haut fonctionnaire des Finances, qui m'honore de mille civilités, comme la plupart de ses collègues de l'administration, mais nous sommes tous très occupés et nous joignons difficilement! Ma cuisinière m'a appris qu'un kilo de sucre coûtait ici 1 z. 80, soit fr. 4.40.

L'industrie de la confiserie, pains d'épice, chocolats, fondants, qu'on appelle des « pomadki » est, paraît-il, en progrès. Mais la Pologne a perdu le marché russe, auquel elle fournissait, avant la guerre, pour 12 millions de roubles par an.

Vous vous demandez maintenant ce qu'on boit. Les Polonais ne boivent pas en mangeant. Ils commencent par des « wódki », qui sont des eaux-de-vie, et le plus souvent des liqueurs où entrent tous les fruits et toutes les baies du pays. Ils boivent d'un trait, pour provoquer « une explosion de chaleur », bien venue, du reste, en cette saison. C'est quelque chose comme notre « trou normand ». Certains « trouent » jusqu'à huit ou dix reprises, tout en grignotant des « canapés » où le saucisson se mêle au fromage. Dans la région varsovienne, la mode russe imposait aussi, au début du repas, un énorme verre de bière, ce qui faisait que, pour éviter la noyade, on passait aussitôt au rôti, en remettant le potage à la suite. On distingue ainsi, dans les restaurants, les gens des diverses régions, comme chez nous, les Limousins qui prennent la soupe après le dessert. Une tasse de thé, généralement excellent, ferme le repas.

Boit-on trop? N'oublions jamais le précepte d'Epictète : « Si tu vois que quelqu'un boit beaucoup, ne dis point : Il boit trop; simplement qu'il boit beaucoup ».

Les journaux annonçaient, ces jours, qu'une « Semaine d'abstinence » allait faire gagner 28 millions de zlotys, la Pologne en buvant pour 4 millions par jour. D'après les calculs de l'abbé Cierniewski, la fabrication de l'alcool emploierait annuellement 1 million de tonnes de pommes de terre, 100,000 tonnes de céréales, 200,000 tonnes de charbon et 1,200 tonnes de fruits.

Je n'ai jamais rencontré d'ivrognes par les rues, jusqu'à présent. Ce qui démontrerait que « boire comme un Polonais » signifie vraiment, au sens de la légende napoléonienne, « savoir boire et tenir la boisson ». Les Polonais sont assez sensibles à l'opinion sur ce point, chatouilleux même, mais d'autres peuples ne le sont

pas moins. Il faut que je vous cite la lettre d'un Canadien, reçue au début de mon voyage, et provoquée par un de mes articles :

« Monsieur, je lis dans *la Vie intellectuelle* : « Mon ami Constantin-Weyer, très informé des choses du Canada, me parlait également de ce malheureux pays, envahi et perverti par l'ivrognerie américaine... » Il se peut que mon pays soit un « malheureux pays », il se peut également qu'autant d'Américains nous viennent pour se désaltérer qu'il en va en France pour y faire la noce avec les catins de Montmartre et de Montparnasse. Mais de grâce n'allez pas écrire que M. Constantin-Weyer est « très informé » des choses de notre pays... (Ici une charge à fond contre « l'Homme qui se penche »). Je vous suggère ce qu'en ont dit *la Liberté*, de Winnipeg, et *le Canada français*. Vous serez moins exposé à prendre vos lecteurs canadiens pour des poires, ou plus exactement à les traiter inconsciemment comme des poires. Bien à vous. »

Bigre! voilà un Monsieur pas content... Je lui ai répondu avec une grande douceur, en le mettant en garde contre un juste amour-propre national qui dégénère très vite en sottise vanité, qui crée entre les peuples un état d'esprit méprisant, haineux, belliqueux, et dont le premier résultat déplorable, en l'occurrence, était de faire prendre à un homme bien élevé un ton vulgaire et discourtois.

A propos des ravages de l'alcoolisme, écoutez encore l'anecdote que me contaient, ces jours, un distingué gynécologue, le Dr Casimir Wislanski. Un professeur viennois, à l'appui de sa thèse sur la tempérance, montrait à son auditoire, un très vieux vieillard de quatre-vingt-dix-sept ans, qui s'était abstenu, depuis sa tendre enfance, de spiritueux, de tabac, de femmes, bref, de tout ce qui peut ruiner la vie humaine. Le vieux dit : « On est tous comme ça, chez nous, on est solide. J'ai un frère qui a dix ans de plus que moi et qui se porte comme un pont neuf. » — « On va le faire venir tout de suite, s'écrie le professeur; cent et sept ans! C'est magnifique. Où est-il? » — « Il doit être au bistro, dit l'autre. Je ne vous conseille pas de le montrer. Voilà soixante-huit ans qu'il ne desoûle pas... »

Mais il est bientôt 2 heures, et à 8 heures, selon la consigne, la bonne Maryla va surgir à mon chevet, l'air découragé d'avance, avec un plateau où se succèdent chaque matin des déjeuners différents, qui essaient tour à tour de me décider à manger « comme un chrétien doit manger au réveil », « pour avoir meilleure mine », « parce qu'à la fin, qu'est-ce que le monde va dire?... » Et tout en chargeant l'énorme poêle de faïence qui monte presque jusqu'au plafond, elle me racontera l'histoire de l'apprenti forgeron qui a assassiné son maître, par jalousie d'amour, et qui, dans sa prison, à racheté son crime en si beaux vers, que les juges ont allégé son châtiment. La Pologne aussi a ses François Villon.

PAUL CAZIN.

---

## Conférences CARDINAL MERCIER

La seizième et dernière conférence de la treizième année aura lieu mardi prochain, 15 mars, à 5 heures (Salle Patria),

par M. JOHANNÈS JOERGENSEN

Sujet : Sainte Brigitte de Suède.

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treuvenberg, au prix de 25 francs.

---

## Tableau des relations entre la Belgique et l'Allemagne

Je me propose d'esquisser dans les lignes qui suivent la position actuelle de la Belgique à l'égard d'un de ses voisins, le plus considérable : l'Allemagne. Une étude de l'espèce exige l'examen de cette relation dans plusieurs domaines successivement : l'économique, l'intellectuel, le politique. Il conviendrait d'examiner l'influence qu'ont sur elle divers ordres de facteurs : les données physiques et naturelles constantes, l'histoire, élément de tradition et d'expérience, certains événements extraordinaires, les dispositions affectives, les opinions réciproques des deux pays en cause. Partant de constatations de faits de ces divers ordres, observables en Allemagne comme en Belgique, il est possible d'établir un tableau de l'état de ces rapports, tout en indiquant leurs causes, et de supputer dans quel sens il est souhaitable et possible de les orienter. Ce plan ambitieux ne sera pas réalisé dans les brèves considérations qui suivent ; l'auteur entend se borner à en tracer les linéaments à grands traits.

### Rapports économiques

Dans le domaine économique, les relations entre les deux pays sont bonnes, c'est-à-dire qu'elles sont abondantes, régulières et fructueuses. Avant la guerre, l'Allemagne occupait le premier rang dans le tableau de notre commerce extérieur ; elle occupe aujourd'hui le second, avec un volume de transactions qui reste considérable (1). Nous avons avec l'Allemagne un Traité de commerce, conclu en 1925. On estime dans les deux pays qu'il donne une solution satisfaisante, en ce sens qu'il favorise et régularise les échanges. La statistique reprise en note indique leur importance ; elle montre cependant aussi que la balance commerciale penche d'année en année davantage à notre détriment. Il est intéressant de relever que nous parvenons assez aisément à établir avec l'Allemagne un régime commercial qui donne satisfaction aux deux parties, sans doute parce que les produits échangés sont pour la plupart complémentaires, tandis que nous avons la plus grande peine à trouver la formule juste avec d'autres pays, par exemple la France. Notre situation géographique fait de la Belgique une des voies de débouchés normales de l'Allemagne vers la mer : nous bénéficions du transit qu'elle dirige à travers notre territoire. Avant la guerre, le pavillon allemand occupait la deuxième place dans le mouvement maritime d'Anvers ; il a reconquis cette place aujourd'hui (2).

Notre politique économique envers l'Allemagne peut se développer dans trois domaines. Dans celui des échanges de marchandises, elle est régie, comme je l'ai dit, par un traité de commerce provisoire, qui a été jusqu'à présent renouvelé par tacite reconduction. Le second point et le plus important est sans doute notre politique de voies de communications. On connaît l'importance que nous attachons à la liaison entre Anvers et le Rhin. Prévue déjà dans le Traité de 1839, assurée tant bien que mal

(1) Importations allemandes en Belgique :  
1912 (Zollverein) : 700 millions de francs-or environ.  
1928 : 3,988 millions de francs.  
1929 : 4,900,000,000 francs.  
1930 : 5,170,000,000 francs.  
1931 : 4,050 millions.

Exportations belges en Allemagne :  
1912 : 1 milliard de francs-or environ.  
1928 (Union économique belgo-luxembourgeoise) : 4,246,000,000 francs.  
1929 : 3,800,000 francs.  
1930 : 2,988,000,000 francs.  
1931 : 2,930 millions.

(2) En 1930 il est entré à Anvers 2,225 navires battant pavillon allemand et jaugeant 5,450,000 tonnes sur un total de 11,000 navires, jaugeant 23,405,000 tonnes en tout.

Les mesures de défense monétaire que l'Allemagne a prises à la suite de la panique de juillet 1931 ont entravé le règlement des paiements, sans cependant troubler gravement le mouvement commercial.

par les passes zélandaises, cette liaison est un des soucis de notre politique extérieure. Il existe de nombreux projets en vue de relier par des canaux Anvers au Rhin : aucun n'a pu être réalisé jusqu'à présent. Nos relations par rail ne doivent pas être négligées. Naguère, les entraves étaient si considérables que nous avions réussi à détourner les Allemands de la voie de transit normal à travers notre pays vers l'Angleterre et même la France et qu'ils préféraient la route de Hollande et d'Alsace. Il faut constater, avec satisfaction, que le trafic du chemin de fer avec l'Allemagne a été notablement amélioré en ces derniers temps. Dans le domaine de l'aviation, nous avons une politique hardie : Bruxelles est en liaison avec Cologne, Anvers avec Hambourg et les pays scandinaves. Reste, enfin, en troisième lieu, le terrain de l'association industrielle, soit sous forme de participation financière, soit sous celle d'établissement de filiales, soit sous celle de cartels. Ici, il convient de ne rien forcer par une ingénierie étatique, mais de laisser libre cours aux tendances économiques. Il existe des réalisations intéressantes. La Belgique est partie avec l'Allemagne à tous les grands cartels internationaux : glaces, aciers, etc. Plusieurs entreprises belges de produits chimiques et de verrerie ont des succursales en Allemagne. Les participations financières, réciproques d'ailleurs, soit sous forme de détention de parts sociales, soit sous celle de crédits bancaires, soit simplement sous celle d'investissements de la part de particuliers, pour être moins patentes, n'en sont pas moins nombreuses (1).

Il faut noter ici comment les rapports commerciaux, résultats de données physiques et matérielles constantes, ont une tendance à se rétablir après la brisure artificielle que la guerre a infligée à leur courbe. Il est remarquable que c'est dans ce domaine que les rapports ont repris le plus rapidement, le plus complètement, le plus normalement, sans doute parce que de tous les facteurs humains, c'est l'intérêt, c'est-à-dire le sentiment le plus direct, le plus impérieux, qui est ici dominant. On a tenté, après la guerre, de lui opposer des barrières sentimentales : elles ont été tournées, emportées, par une marée insidieuse et fatale. C'est un fait. C'en est un autre aussi que ces rapports sont absolument corrects et tous les hommes d'affaires confessent qu'ils sont faciles, plus faciles qu'avec n'importe quel autre peuple. Les Allemands sont en effet des commerçants ponctuels, précis et dont la première loi est de se plier aux désirs de leurs clients. D'autre part, ils sont méthodiques, audacieux, conséquents, aptes à la conception des vastes plans et à la réalisation des grandes entreprises. C'est à ces qualités et au mouvement des marchandises qu'il faut attribuer la présence, de tout temps, dans notre pays et spécialement à Anvers, d'une colonie allemande dont la richesse et l'influence sont proportionnellement bien plus considérables que le nombre de ses individus. Ce n'est pas dévoiler un mystère que de dire que depuis plus de cent ans, une grande part du commerce en gros de notre métropole commerciale avec l'étranger est aux mains d'Allemands ou de descendants d'Allemands. Depuis la guerre, nous avons fait, il est vrai, un sérieux effort pour organiser notre commerce d'exportation ainsi que la navigation maritime sous le pavillon national.

Tous les Allemands qui avaient conservé leur indigénat d'origine ont quitté la Belgique, soit en 1914, au moment de la déclaration de guerre, soit en 1918, au moment de la retraite de leurs troupes. Leurs biens ont été séquestrés et en grande partie liquidés. Pendant quelques années, sous l'empire de considérations politiques et sentimentales, l'entrée, même temporaire, des Allemands en Belgique fut découragée. Leur admission dans le pays ne fut autorisée petit à petit que pour la conclusion d'affaires commerciales. Mais bientôt, surtout après la conclusion du traité de commerce qui contenait une clause de libre établissement (avec les réserves usuelles en matière de police), et surtout après la détente qui suivit les accords de Locarno (1925), l'immigration des Allemands en Belgique reprit lentement. Les séjours temporaires se multiplièrent, la Sûreté publique ne refusa plus les autorisations de séjour aux personnes justifiant de moyens d'existence ou qui s'installaient en vue de promouvoir le mouvement des affaires. L'entrée des travailleurs resta réglée en fonction du chômage dans le pays. Les villégiaturistes allemands affluèrent de nouveau dans nos plages du littoral, attirés d'ailleurs par la réclame des hôteliers dans les journaux allemands. A l'occasion des fêtes du

(1) Il résulte d'une statistique récente et digne de foi que, sur un total de 20,500 millions de marks de capitaux étrangers investis en Allemagne, à la date du 15 juillet 1930, 246 millions de marks avaient été prêtés par la Belgique, soit 57 millions à long terme et 195 millions à court terme.

Centenaire et des expositions, une propagande intensive fut faite en Allemagne; des journalistes allemands furent officiellement invités en grand nombre à visiter le pays. Les journaux allemands furent remplis de comptes rendus de leur visite et d'articles concernant la Belgique. Bref, notre politique actuelle tend au rétablissement des rapports personnels, tout au moins dans un sens, lorsque ces rapports s'établissent dans notre pays. Il est souhaitable, à notre sens, qu'elle favorise le courant adverse en poussant nos nationaux vers l'étranger. C'est un travail ingrat, car il a contre lui les habitudes sédentaires de la race et un moindre courant de marchandises, tandis que le mouvement d'invasion des Allemands est favorisé par l'instinct migrateur du peuple et par le flux du transit. Nous avons beaucoup à apprendre des Allemands. Nous pouvons le faire chez nous mais encore mieux chez eux; c'est une méthode que, pour leur part, ils ont toujours pratiquée: ils s'en vont comme stagiaires à titre gratuit dans les maisons de commerce du monde entier.

Notre politique cède donc à certaines lois naturelles, estimant sans doute que les barrières qu'on leur oppose, sont néfastes ou illoires. On peut lui faire des objections: parler de concurrence, évoquer le spectre de l'invasion. Pour ce qui est de la concurrence, je dirais que les Allemands remplissent aujourd'hui une place utile et nécessaire et que c'est à nous à les éliminer quand nous serons à même de le faire. J'entends l'élimination par les lois de la libre concurrence, car les intrusions étatiques dans le fair play commercial se retournent généralement contre leurs auteurs. Le problème de l'invasion a un double aspect: belliqueuse, elle ressort à l'aspect politique du problème; pacifique, elle est du domaine de notre politique de peuplement. Je veux me borner à remarquer la force d'assimilation de notre pays et de notre grand port en particulier: les immigrés y demeurent; à la seconde génération, ils ne gardent que les traditions de leur patrie; à la troisième, ils les perdent. En contre-partie, il faut noter la facilité que l'Allemand a de s'adapter, de déteindre, de se fondre. Dans l'Est de l'Europe, ses colonies restent intactes, sans doute parce qu'elles sont agricoles et mêlées à des races socialement inférieures; mais elles se fondent dans le creuset des grands chantiers occidentaux et elles s'amalgament aux milieux plus denses et plus civilisés de l'Ouest et de l'Amérique. L'assimilation des Allemands, si aucun accident étranger ne vient troubler son processus naturel, est une question de temps et de culture.

### Rapports sociaux

Passant à un autre ordre d'idées, je me propose d'examiner à présent les relations de peuple à peuple, que je qualifie de « sociales », d'un nom générique, entendant par là l'ensemble de ces rapports intellectuels et sentimentaux qui constituent, pour les collectivistes comme pour les individus, la vie sociale. Il faudrait étudier ici comment les deux peuples se connaissent, se comprennent, se jugent, et quelles conséquences affectives ils en déduisent. Passons donc un peu d'histoire en revue. Après la fondation de notre indépendance, nos relations avec l'Allemagne se développèrent d'abord sur le terrain scientifique: nous ne pouvions négliger de tirer profit du formidable essor que prirent en Allemagne toutes les sciences pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Nous fîmes même appel à de nombreux professeurs germaniques afin de compléter les cadres de notre enseignement. Sur le terrain religieux, nous fûmes en relation constante avec les catholiques rhénans, soit que nous les soutenions dans la persécution, soit que nous prenions exemple sur leur organisation politique et sociale (Centre, München-Gladbach, Raiffeisen, etc.). De leur côté, les Allemands aimaient nos sites et peuplaient nos plages (Blankenberghe); ils admiraient et étudiaient nos grands peintres; ils lisaient et traduisaient nos écrivains (De Coster, Verhaeren, Maeterlinck). Cependant, dans l'ensemble, les relations étaient peu nombreuses, peu étroites. La différence de langue créait un obstacle presque insurmontable. Toutefois, les deux peuples s'estimaient; les Allemands nous vouaient une part de cette sympathie complexe (curiosité, envie, mépris) qu'ils vouent à tout l'étranger. Chez nous, les partisans de l'ordre, de la morale, de l'autorité se sentaient portés vers le monde germanique, tandis que ceux qui détestent la lourdeur, l'arrogance, la grossièreté s'en détournèrent en croyant y reconnaître leurs traits. Mais, en somme, les deux nations

voisines, et que tant de choses eussent dû rapprocher, se méconnaissaient, ne se comprenaient pas: l'ignorance présidait à leurs relations. Elle y préside encore aujourd'hui.

Vint la guerre: les deux peuples allaient entrer en contact, et quel contact! La guerre n'est pas un moyen de fondre les peuples qu'elle entre-mêle: le corps à corps n'a jamais rapproché les âmes. Et puis, quelle guerre! L'exaltation sentimentale crée aussitôt entre belligérants un mur de préjugés. Il est inutile que je répète l'opinion que les Belges entretenaient sur les Allemands et les sentiments qu'ils nourrissaient pour ceux qu'ils considéraient comme des félons, des brutes, des barbares. Cependant, la durée de l'occupation, la normalisation des rapports, la pression constante de l'autorité politique, avaient en maints endroits arrondi les angles, atténué l'hostilité, créé souvent des liens équivoques: l'activisme flamand, les livraisons à l'occupant en furent de tristes illustrations.

Du côté allemand, il faut distinguer l'homme de troupe, le soldat individuel, du chef nanti d'un commandement ou d'idées politiques. Pour le premier, la Belgique, première étape paisible après l'enfer du front, était un espèce d'Eden, où l'on trouvait du beurre, des femmes et du vin. Il en a conservé un souvenir attendri. Pour le chef politique, la Belgique était un gage, un réservoir de ressources, une monnaie d'échange, un terrain sur lequel on pouvait expérimenter toutes les théories politiques depuis l'assimilation jusqu'à la désagrégation, bref un objet de l'arbitraire despotique. L'occupation prit fin. Les Belges furent absorbés uniquement par le souci de la réparation matérielle et morale. Les Allemands auraient volontiers tendu la main, non seulement par soumission de vaincu et espoir du profit que le vaincu peut tirer de cette soumission, mais aussi pour des raisons psychologiques plus profondes. L'offenseur n'a pas la mémoire aussi sensible que l'offensé. De plus, l'Allemand moyen n'a jamais compté la Belgique au nombre de ses véritables adversaires; il la considérait comme un petit territoire par où il faut nécessairement passer pour aller à l'ennemi. La guerre finie, on repasse et tout est dit. L'Allemand efface volontiers le passé de sa mémoire; il se satisfait de compromis sommaires dans le règlement de ses litiges; il regarde plutôt vers l'avenir; il a difficilement compris pourquoi on lui a refusé la main qu'il tendait. Il ne demande d'ailleurs qu'à rentrer dans notre pays, comme je l'ai exposé plus haut. Animé de quelles intentions? Je dirais: les mêmes que jadis et qu'il croit, de bonne foi, pures; faire le commerce, s'installer, mener une vie commode. La grandeur de l'Allemagne? Certes, le sentiment de la communauté racique est chez lui très développé; mais son éducation politique l'est beaucoup moins. Il ne se souvient qu'il est citoyen que le jour où le Chef de l'Etat lui déclare que la patrie est en danger. Il revêt alors une autre âme, une armure. Mais il la dépose au vestiaire, les hostilités terminées. Et il se métamorphose sincèrement en courtier pacifique.

Il en va tout autrement dans certains milieux politiques. Ils sont composés de gens qui, par profession ou par système, ont été les fauteurs, les acteurs d'une certaine politique, qui fut celle de l'Allemagne en guerre et spécialement de l'Allemagne dans notre pays. La guerre et l'exaction se sont muées en polémiques, avec les mêmes gens, les mêmes idées, les mêmes méthodes. Le malheur veut que ces Allemands hostiles à notre pays soient à peu près les seuls qui s'en occupent, parce qu'ils sont spécialisés dans son étude. Ce sont eux qui, inlassablement, répandent leur poison dans la presse. Ils ont trouvé des alliés parmi les activistes expulsés; par le truchement de ceux-ci, ils restent en contact avec ces éléments troubles du pays, dont je parlais tout à l'heure, et qui sont groupés sous la bannière du frontisme (1).

Il faut donc nettement distinguer entre les excitateurs, les ennemis professionnels et la masse du peuple, sur laquelle les premiers exercent cependant et forcément à la longue une influence. Il ne faut pas penser à juguler la presse, surtout en pays étranger: il faut laisser les hurleurs mourir de leur belle mort; ce sont des attardés qu'un revirement politique balayera quelque jour. Mais nous pourrions éclairer les fronts par lesquels ils passent chez nous. Quant au reste de la population, la masse, chez qui le souci du pain quotidien tient le premier rang, il faut la prendre comme elle est. Et d'abord la connaître. Et puis la comprendre. L'ignorance qui règne chez nous sur les choses d'Allemagne est proprement honteuse (pour ne parler que de ce qui nous regarde, car si l'igno-

(1) Voir *Revue catholique des idées et des faits* du 22 mars 1929: « Pangermanistes, panneerlandais, activistes ».

rance est moindre en Allemagne, la psychologie y fait singulièrement défaut). Il s'agit d'un grand voisin, d'une culture millénaire, d'une activité intense. Il vaut la peine, il est de notre devoir de l'étudier. Il faut en apprendre la langue, le visiter, y séjourner. Je ne veux pas entrer ici dans le détail de ce programme aisément réalisable. C'est une tâche à laquelle les Allemands de leur côté ne faillissent pas. Peut-être l'étude amènera-t-elle un peu de compréhension et celle-ci un peu d'entente. Entente, c'est-à-dire à la fois se comprendre et, parce qu'on se comprend, se tolérer tel qu'on est, à défaut de sympathiser. Il n'est pas préconisé ici de politique sentimentale ou utopiste, mais seulement un essai de politique intelligente. Je crois qu'une connaissance mutuelle plus avertie conduirait chaque peuple à plus d'égards envers le caractère et les nécessités essentielles de l'autre, partant, à plus de respect de son individualité et de son indépendance. Je sais quels abîmes de sentimentalité révoltée sont encore à franchir. Mais je pense aux relations de l'Allemagne avec tous les petits pays qui l'entourent : Suisse, Hollande, Danemark. Elles sont correctes, cordiales, fructueuses. Pourquoi pas avec nous ?

On aurait pu croire cependant que nous avions une situation prédestinée, privilégiée, situés comme nous le sommes sur la ligne de jonction des deux grandes zones de culture, romane et germanique. Nous, qui constituons une entité politique qui a ses racines, ses assises, dans ces deux mondes; qui, depuis des siècles, tirons de l'un et de l'autre des éléments dont nous avons réussi à créer une vie commune, ne semble-t-il pas que nous dussions servir de voie — et pas seulement d'invasion — de l'une à l'autre, d'intermédiaire, de courtier intellectuel, d'interprète, de lien, de confluent? Rôle magnifique, qui exigerait d'abord que nous approfondissions notre propre culture, que nous remontions à sa double source, que nous explorions ses domaines voisins. Et ensuite que nous nous livrions à un travail de comparaison, de triage, de liaisons, de synthèse, de discrimination. Ce programme est-il trop ambitieux? Au lieu de nous satisfaire d'une sorte de culture molle et bâtarde, issue d'un compromis entre la lucidité française et la rudesse flamande, il faudrait que nous creusions profondément nos deux sols patriaux, en y recherchant les sources lointaines, puis que nous jétions un pont hardi qui les unisse. Ce n'est qu'à ce prix que nous trouverons originalité et personnalité et que nous résoudrons la fissure qui s'approfondit en nous.

A défaut d'inclination naturelle, nous devrions avoir souci de ces rapports généraux de sentiments, par pur intérêt : cette animosité sourde et latente, entretenue par la presse, exerce quand même une certaine influence en maintes circonstances (choix du siège d'une association comme la Société des Nations ou la Banque des Paiements Internationaux, d'une conférence, comme celle des experts financiers, etc.); en temps de crise, cette antipathie peut se muer en hostilité active. Que faut-il faire? Il y a un lent et patient travail d'approche à exécuter, allant, comme je l'ai déjà dit de la connaissance à la compréhension et de l'entente à la tolérance. Mais auparavant, il conviendrait de vider certaines querelles, qui empoisonnent littéralement les relations des deux peuples.

Il est quatre points sur lesquels la dispute s'est concentrée : la responsabilité dans l'invasion de la Belgique, les massacres et autres sévices qui accompagnèrent l'invasion, (*alias*, pour les Allemands : « guerre des Francs-tireurs »), les déportations, l'activisme ou l'immixtion allemande dans notre politique intérieure. Sur le premier point, le gouvernement allemand a pris position à deux reprises au moins en reconnaissant sa culpabilité. Simultanément, il s'est accompli dans l'opinion, momentanément égarée, un travail de conversion qui étend ses effets malgré les soubresauts de la thèse adverse.

L'invasion de la Belgique est généralement reconnue comme une faute politique et juridique. Il est intéressant de constater comment des travaux de caractère vraiment scientifique ont contribué à cet assainissement de l'atmosphère (1). La seconde question est la plus épineuse, car elle est considérée d'un côté comme un accès inimaginable de barbarie, et d'autre côté comme blessant au plus vif l'honneur national. C'est celle dont la solution est la moins avancée, celle où les polémiques sont les plus âpres, les passions les plus vives. Du côté belge cependant, la documentation nécessaire à la base d'un travail scientifique a été accumulée, et plusieurs essais critiques ont déjà paru. Du côté allemand,

on est fort en retard au point de vue documentaire, cependant qu'on affecte un singulier mépris pour les matériaux recueillis en Belgique. A part une initiative retentissante, celle de la revue *Allgemeine Rundschau*, la polémique allemande persiste à s'égarer sur quelques vieux clichés fabriqués pour la propagande de guerre. Dernièrement, le fournisseur attitré de la polémique allemande le « Reichsarchiv » O. Wald, a publié une sorte de somme de la documentation réunie. C'est un monument de sophistication de la réalité, une thèse énorme et fantastique échafaudée sur des vétilles. De notre côté, nous n'avons pas assez compris que le mode polémique devait être abandonné et qu'il convenait désormais de traiter ces événements, à l'instar de tous les faits historiques, d'après les méthodes de la critique historique, puisque la période de l'instruction judiciaire est périmée. Ce n'est que sur ce terrain et selon ces méthodes, que nous pouvons espérer obtenir le ralliement des esprits sincères et critiques en Allemagne et, après eux, de toute l'opinion flottante (1). La question des déportations a été plus facilement dépouillée de son caractère agressif, parce que le parti socialiste allemand a pris nettement position sur une question qui avait touché en premier lieu la classe ouvrière. La Commission d'enquête du Reichstag a d'ailleurs condamné en principe le procédé. Le dernier point, celui des relations entre le pangermanisme et l'activisme, n'est pas une question nationale entre les deux pays. Elle est entretenue dans chacun d'eux par une faction. En Allemagne, son rôle consiste à jeter la confusion sur notre statut interne et à tenter de dissocier le pays. En Belgique, elle a, je crois, renoncé à tout concours actif de la part de l'Allemagne et se borne à lui dédier une sympathie générale. C'est donc pour nous une affaire interne, dont il faut soigneusement écarter les louches immixtions de l'étranger. Lorsque nous l'aurons résolue, elle cessera d'exister en même temps pour les quelques venimeux trublions germaniques, qui s'en repaissent encore.

En résumé, je préconise une politique d'exploration et d'approche de ce peuple inconnu : les Allemands. Et pour ce qui est des querelles irritantes, je conseille les méthodes historiques. Enfin j'assigne à l'Allemagne un rôle général dans notre culture. L'étude du monde germanique nous révélera peut-être le sens de notre caractère dualiste; elle lui fera prendre conscience de sa mission, et, en fin de compte, affermira ses assises.

## Rapports politiques

Il reste à envisager un dernier aspect de nos relations avec l'Allemagne : celui de nos rapports politiques, entendant par là les rapports de l'ensemble des facteurs et des forces qui composent un peuple et dont la résultante détermine leur conduite nationale. Nous les envisagerons d'abord sous leur forme juridique : celle des traités écrits qui nous lient à notre voisine, tout en ne perdant pas de vue les tendances générales qui en commandent l'esprit et en préparent l'évolution. L'Allemagne, ou plus exactement la Prusse, s'intéressa pour la première fois à notre sort lorsqu'il s'agit de constituer une digue contre l'inondation française, qui avait atteint son niveau le plus élevé pendant la période napoléonienne. Cette digue prit la forme du royaume des Pays-Bas, créé par les traités de Vienne de 1815. Le même traité nous donna la Prusse pour voisine, non sans qu'elle en profitât pour nous amputer d'un petit tronçon (Malmédy), après avoir vainement tenté de prendre pied sur la Meuse. L'intérêt que la Prusse portait au nouvel édifice politique était tel que lorsque la Révolution de 1830 éclata, son gouvernement était tout prêt à la réduire par les armes : seule la révolution polonaise, qui paralysait l'allié russe, et l'opposition des puissances occidentales l'empêchèrent de réaliser son dessein. Elle participa cependant aux négociations de Londres (1830-1831), où, après avoir reconnu de mauvais gré notre indépendance, elle souscrivit au statut qui nous était imposé : celui de la neutralité garantie.

Elle s'y rallia parce qu'il n'était qu'un succédané du royaume-digne des Pays-Bas, et, pour remonter plus haut, du traité de la Barrière. Depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, notre statut international se dessine et se précise; il emporte finalement l'adhésion générale. Ce serait une singulière erreur d'y voir l'effet d'une construction arbitraire de la politique des cours. Il est la résultante de données constantes, mais dont la poussée s'accroît avec le

(1) Notamment l'étude de l'ancien ministre Viktor Brecht : *Die Neutralität Belgiens*.

(1) Voir *Revue catholique des idées et des faits* du 9 mai 1930 : « La controverse belge-allemande sur les faits de guerre ».

temps. Le traité du 19 avril 1839 ne fait que constater ce fait en formulant l'engagement de le perpétuer. La Prusse tint d'ailleurs longtemps à ce que cette fiction juridique ne restât pas lettre morte, et la sollicitude du grand état-major allemand pour la mise en état de défense de la vallée de la Meuse n'en est pas la preuve la moins piquante. La grande erreur de l'Allemagne fut de perdre de vue, lorsqu'elle modifia sa politique militaire, que le statut juridique de la neutralité, outre « un chiffon de papier », était l'expression d'un équilibre péniblement, sagement, échauffé. Pour l'avoir ébranlé, elle s'effondra sous la poussée des forces contraires. La Belgique est une des clefs de voûte de l'édifice européen.

Le traité de Versailles inscrit dans son article 31 « L'Allemagne, reconnaissant que les traités du 19 avril 1839, qui établissaient avant la guerre le régime de la Belgique, ne correspondent plus aux circonstances actuelles, consent à l'abrogation de ces traités... Le statut de neutralité, qui nous régissait depuis la fondation du royaume, fut virtuellement abrogé. Cette décision fut sans doute inspirée du sentiment qu'il était vain de faire participer une puissance à un contrat, si elle n'estime devoir le respecter que dans la mesure où il concorde avec ses intérêts, et qu'il était dérisoire de lui faire garantir un engagement qu'elle avait été la première à violer. Il ne manqua pas de voix pour déclarer que la neutralité n'était qu'une sécurité trompeuse, qui ne servait qu'à endormir la sécurité patriotique. Il se peut aussi que le rang éminent que sa résistance lui avait valu dans l'estime des peuples, et même dans les agencements de la politique internationale, ait été jugé, par certains, incompatible avec un régime de tutelle : la Belgique réinstaurée dans son indépendance réclama le bénéfice de la pleine souveraineté. On pouvait estimer enfin que l'équilibre européen, raison profonde et permanente de la neutralité, était rompu et que la Belgique consciente des exigences de son destin historique, se devait d'aider à le rétablir, en jetant son poids dans un des plateaux de la balance. Elle s'inséra dans la ligue des vainqueurs, qui avaient été ses défenseurs. Entraînement de la sympathie, continuité de la défense d'un ordre trop vivement menacé, trop violemment ébranlé, ou plutôt, perception que la nécessité de l'équilibre même exigeait que nous prissions ce parti, car le vaincu restait formidable et disposé aux redoutables revanche. La Belgique chercha donc des soutiens chez ses garants naturels et éprouvés. Elle échoua dans ses tentatives en Angleterre. Elle réussit du côté de la France, où la garantie qu'elle cherchait (et qu'elle offrait en retour) prit la forme de l'accord franco-belge du 7 septembre 1920. La Belgique et la France s'engageaient, par cet accord, à se porter secours mutuellement suivant des modalités arrêtées par leurs états-majors, au cas où leur frontière avec l'Allemagne eût été violée par une agression non provoquée de celle-ci, tout en gardant naturellement la libre appréciation du *casus belli* et la pleine souveraineté dans la détermination de leurs charges militaires. C'était un geste de rapprochement envers une puissance déterminée : la France, avec laquelle nous arrêtons de concert des mesures pratiques de collaboration militaire. Ce n'était pas une alliance *omni casu*, ou un lien de vassalité, comme on s'est plu à le dire en Allemagne, mais un signe d'intimité, de sympathie, et un indice marqué d'intérêts communs, issus des circonstances politiques du moment.

Le traité de Versailles stipulait en outre, dans son article 34, que : « L'Allemagne renonce en faveur de la Belgique à tous droits et titres sur les territoires comprenant l'ensemble des cercles de Eupen et de Malmédy ». Ces territoires furent occupés au moment de l'armistice ; le plébiscite y fut organisé dans les formes prescrites par le même article ; malgré les protestations de l'Allemagne, le Conseil de la Société des Nations jugea par deux fois que les conditions mises au transfert des territoires avaient été régulièrement remplies et l'Assemblée, quoique elle n'eût pas strictement qualité pour le faire, ratifia cette décision. Une Commission de délimitation dessina la frontière, d'ailleurs singulièrement compliquées. Un accord régle le trafic frontalier en 1922. Il fut révisé par un nouvel arrangement en 1931. Jamais l'Allemagne, pas même après le traité de Locarno, n'admit bénévolement ce transfert de territoires. Des conversations eurent lieu (que l'on ne pourrait même pas qualifier d'officieuses, puisqu'elles eurent lieu entre personnes non autorisées) qui lièrent cette question territoriale à certains problèmes financiers : elles n'aboutirent pas. Entre temps, une certaine agitation était entretenue dans les territoires eux-mêmes ; des journaux, des ligues attisaient un esprit, que l'on ne pourrait qualifier de loyalement fidèle à la Belgique. Outre-Rhin, de grands

organes de presse, des associations puissantes soutiennent cette campagne. Le Reichstag, dans un moment de confusion il est vrai, vota, en mars 1931, une motion invitant le gouvernement à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la restitution des territoires. Celui-ci évita de se prononcer formellement. De son côté, le gouvernement belge affirma à deux reprises au moins, par la bouche de M. Jaspar d'abord, par celle de M. Hymans ensuite, le 24 mars 1931, devant le Sénat, que les questions touchant le territoire national, ayant été réglées par les traités, n'étaient pas ouvertes. A côté de cette affirmation du point de vue belge, on ne peut omettre de constater que, malgré la lettre des traités, la question reste ouverte au point de vue allemand.

Il en est de même de celle des réparations financières. Je ne veux pas reprendre ici l'histoire de leurs laborieuses et irritantes négociations. Qu'il me suffise de marquer à grands traits les étapes. Du 10 janvier 1920 (mise en vigueur du traité de Versailles) au 1<sup>er</sup> septembre 1924 (mise en vigueur du plan Dawes), les paiements de l'Allemagne sont rares, péniblement arrachés ; les exigences des créanciers comminatoires, leurs sanctions brutales : liquidation des biens privés saisis, saisie des recettes publiques allemandes et de produits industriels en Allemagne, occupation de territoires (Frankfort en 1920, Düsseldorf et Duisburg en 1921, le bassin de la Ruhr en 1923). Pendant les cinq années de la seconde période (1<sup>er</sup> septembre 1924-1929) sous le régime du plan Dawes, les versements de l'Allemagne sont réguliers et abondants (8 milliards de mark environ) et ses finances publiques sont sous contrôle des créanciers. La troisième période a été inaugurée par la mise en vigueur du plan Young (1<sup>er</sup> septembre 1929). Elle est caractérisée par la fixation du montant de la dette allemande et des annuités de sa liquidation, par la disparition des organes de contrôle et du système des sanctions autonomes des créanciers. La dette allemande a pris le caractère d'une obligation internationale normale, c'est-à-dire qu'elle est liée aux problèmes généraux de la balance des comptes, de la stabilité de la monnaie et du crédit public. J'ajoute qu'à l'occasion du plan Young, une question qui intéressait particulièrement le Trésor belge, celle de la revalorisation des marks, émis pendant l'occupation, a été réglée simultanément à celle des réparations. Quoique le plan Young comporte un règlement définitif de la question des réparations financières, ce serait se leurrer de croire qu'en Allemagne on lui reconnaît ce caractère définitif. La raison morale qu'on allègue pour répudier cet engagement est que les réparations financières sont basées sur un mensonge : celui de la responsabilité unique dans le déclenchement des hostilités. Le reproche interne qu'on lui fait est de n'être pas adapté à la capacité de paiement du pays. Le moratoire d'un an, proposé par le président Hoover, et mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1931, interrompit le fonctionnement du plan Young. On serait en droit de conclure de certaines déclarations assez catégoriques du chancelier Brüning, que l'Allemagne entend rendre ce moratoire définitif en refusant de reprendre le paiement des annuités. Une conférence convoquée à Lausanne, pour le mois de juin, s'occupera du problème.

A côté de ces grandes questions, qui, malgré les traités conclus, restent pendantes, il convient de signaler d'autres obligations imposées à l'Allemagne envers la Belgique et que l'on peut considérer comme accomplies. De ce nombre sont certaines restitutions en nature pour lesquelles on a donné quitus à l'Allemagne. De ce nombre également, parmi les clauses du traité de Versailles qui nous intéressent : la réduction des armements allemands et la démilitarisation de la zone neutre du Rhin (art. 42 et suiv.). Sur ces deux points, la Conférence des ambassadeurs a donné à l'Allemagne un *satisfecit* formel.

Si nous examinons maintenant les mouvements généraux d'opinion qui ont précédé ou accompagné ces actes et ces traités internationaux, nous constatons que l'époque d'après-guerre peut être divisée en plusieurs périodes. Une première période continue, après la cessation des hostilités proprement dites, l'esprit, les buts, les méthodes de ces hostilités. Ce n'est évidemment que par fiction que l'on peut dire que les armes sont déposées, la paix conclue. En réalité, la guerre se poursuit, avec des moyens désormais faciles et assurés, pour obliger l'ennemi à passer par les volontés du vainqueur. Cessions de territoires, indemnités en argent, désarmements militaires, privilèges économiques, sont les objectifs de ces campagnes. Leurs moyens se caractérisent par la prise de gage, la pression indirecte de l'occupation territoriale. Nous avons participé, comme je l'ai déjà dit, à toutes ces mesures, entre autres à l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin, jusqu'au

30 novembre 1929. A cette politique d'hostilité active correspond une attitude de méfiance absolue : nous cherchons des garanties à notre indépendance politique et à l'intégrité de nos frontières. J'ai déjà signalé l'accord militaire franco-belge. Quant à l'esprit qui caractérise cette période, je dirai d'un mot, qu'il considère l'Allemagne comme l'ennemi, dont il faut tirer réparation quand ce n'est pas vengeance, et contre les retours offensifs duquel il faut se garder.

Une série d'actes internationaux donnèrent une physionomie plus pacifique à la seconde période. Un premier geste fut l'évacuation de la première zone d'occupation (10 janvier 1925), suivant de près celle de tout le bassin de la Ruhr, de Duisburg et de Düsseldorf. Notre traité de commerce avec l'Allemagne avait été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1925. Le plan Dawes fonctionnait depuis un an (1<sup>er</sup> septembre 1924). Le 16 octobre 1925, les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Belgique et de l'Allemagne, paraphaïent à Locarno le fameux Pacte rhénan, qui sanctionnait le statu quo territorial de la frontière occidentale de l'Allemagne, et qui contenait l'engagement réciproque de ne pas la violer par la force et de renoncer à la guerre. L'Angleterre et l'Italie intervenaient dans cet engagement à titre de garantes. Stabilité, paix, sécurité, équilibre, tels sont les quatre piliers de cet édifice international, dont on ne pourra jamais assez souligner l'importance et l'originalité. En novembre 1925, la Conférence des ambassadeurs avait officiellement constaté le désarmement de l'Allemagne. En septembre 1926, celle-ci fut admise dans la Société des Nations. Sous l'égide de ces divers contrats, comme sous celle de la prospérité générale, s'écoulèrent cinq années de paix, occupées par des tentatives de rapprochement entre les ennemis d'hier, traversées, il est vrai, de l'aigre relent de vieilles querelles (Eupen-Malmédy, Francs-tireurs) (1).

La mise en vigueur du plan Young (1<sup>er</sup> septembre 1929) et l'évacuation de la deuxième zone d'occupation (30 novembre 1929), suivie bientôt de l'évacuation générale (30 juin 1930), marquent l'apogée de cette période et le début d'une période nouvelle. La crise économique mondiale commence à faire sentir ses effets; les élections du 14 septembre 1930, qui font entrer au Reichstag plus de cent députés du parti national-socialiste, dont on est en droit d'attendre toutes les extravagances, assombrissent l'atmosphère. Une vague de méfiance passa : nous décidâmes de remettre en état de défense nos fortifications militaires. D'autre part, le ministre des Affaires étrangères précisait, dans son remarquable discours du 4 mars 1931 devant la Chambre des représentants, le statut international et la politique extérieure du pays. Son statut est défini par les textes du Pacte de la Société des Nations, du Pacte Kellogg et du Pacte rhénan, dans lequel l'accord militaire franco-belge vient s'insérer à titre de mesure d'application. Sa politique est ce qu'on est convenu d'appeler une « politique de paix », c'est-à-dire visant à l'entente et à la collaboration active entre les nations, au règlement de leurs différends par les voies judiciaires, à leur désarmement raisonnable. Ce serait cependant s'illusionner de croire que l'état des relations politiques correspond exactement à notre statut juridique. Celui-ci nous encadre dans un ordre légal : celui de la Société des Nations, qui, à part certaines sanctions, prévoit le règlement pacifique de tous les conflits; cet ordre est précisé par celui de Locarno, qui établit un système d'engagements et de garanties, rigoureusement synalagmatique et équilibré et qui, de plus, tout comme le Pacte Kellogg, interdit le recours à la guerre. Cependant il s'en faut, et de beaucoup, que les dispositions populaires, et les orientations politiques qui les traduisent, soient dans cet état d'indifférence et d'indétermination parfaites, et aient relégué l'idée de guerre aux musées sociaux. Le courant, le déséquilibre créés par la guerre subsistent. En notre cas, l'accord militaire franco-belge, qui en est un reliquat, en reste aussi un symptôme. L'évolution pacifique n'est pas achevée. C'est œuvre de temps et de bonne volonté dans les deux pays. C'est œuvre aussi de politique, c'est-à-dire d'intervention active dans les événements et d'utilisation sagace des circonstances. L'avenir est incertain, mais la connaissance du passé, une définition exacte des problèmes, aident à le pressentir, à le préparer. Cette prévision active, c'est la maîtrise de l'art de gouverner (2).

POLITES.

(1) Voir *Revue catholique des idées et des faits* du 17 décembre 1929 : « Stresemann ».

(2) Voir *Revue catholique des idées et des faits* du 12 octobre 1928 et sq. : « Le problème allemand ».

## Les élections françaises

Dans quelques semaines, à une date non encore fixée, mais certainement au début du printemps, la France votera. Elle vote automatiquement tous les quatre ans. L'opinion générale prévoit des élections à gauche. Si ce pronostic se réalise, les prochaines élections auront des conséquences très importantes.

Ici, en Angleterre, où nous n'avons pas l'habitude de prendre au sérieux la différenciation des partis, et où la routine d'élections « rotatoires » est devenue une espèce de farce, plus ou moins arrangée d'avance, il est difficile de croire qu'une pratique semblable puisse avoir, dans un pays voisin, une portée réelle. La chose est d'autant plus difficile, que les deux petits oligarchies corrompues — appelées, en France comme en Angleterre, une Représentation — ont beaucoup de commun. Dans les deux pays, les politiciens professionnels constituent une bande organisée où on pénètre par cooptation, comme dans un club; dans les deux pays, les membres de ce club ont, comme buts principaux, s'enrichir et parader; dans les deux, la machinerie du système donne une prime à la médiocrité et à ce qui accompagne la médiocrité, la basse rouerie. Dans les deux pays, les mêmes tristes personnages tournent, et tournent, et tournent encore, comme une armée sur un théâtre; les mêmes noms revenant toujours avec une stupéfiante monotonie. Et on peut se demander comment pareil état de choses arrive à engendrer de vrais conflits d'opinion, des débats sérieux et de réels engagements de politique.

Voici la réponse à cette question : en France, derrière la lutte feinte entre les parlementaires — et les parlementaires français ne demandent pas mieux que d'être aussi comédiens et aussi bouffons que le sont leurs collègues de Westminster — il y a une opposition tout à fait vitale sur la question religieuse.

Partout où l'Eglise catholique est une puissance avec laquelle l'Etat doit compter, pareil phénomène politique se produit. Pendant dix-sept cents ans, jusqu'à la fin des guerres de religion au XVII<sup>e</sup> siècle, toute la politique européenne portait ouvertement sur les inévitables difficultés d'entente entre l'Eglise catholique et le Monde — l'idéal de l'une s'opposant perpétuellement à l'idéal de l'autre. Depuis deux siècles, le phénomène n'apparut plus dans ces pays où l'Eglise fut écrasée, comme par exemple en Angleterre, dans les pays scandinaves, en Ecosse, et dans l'ancien royaume de Prusse. Mais là où l'Eglise resta puissante, comme en France, la guerre entre l'Eglise et ses ennemis se poursuivait sans trêve derrière et sous les épisodes des luttes politiques, quelque étrangers que pussent paraître ces épisodes à tout conflit religieux.

Et il en va toujours ainsi dans la France d'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que la droite française soit catholique, ni que le politicien professionnel « moyen » qui se trouve pencher vers la droite — ou qui prétend pencher à droite — se préoccupe davantage de la religion que son collègue qui penche à gauche. L'opposition ne se manifeste pas à la surface mais est très au fond. Une victoire des gauches aux prochaines élections marquerait un nouvel éloignement des traditions nationales, un renforcement de tout ce qui admire les forces anticatholiques en Europe — même à Berlin —, un affaiblissement des liens avec la Pologne, une accentuation de la tension entre la France et l'Italie et, ce qui est peut-être le plus important de tout, une augmentation de l'opposition déjà vive entre les deux types de culture en France sous la troisième République, ce qui veut dire une France plus divisée contre elle-même et encore diminuée dans sa résistance à ses ennemis et à ses rivaux.

On se rappelle ce qui arriva lors d'un pareil coup de barre à

gauche, il y a huit ans, aux élections de 1924. La France fut livrée à la merci des financiers internationaux agissant de New-York. Ceux-ci ruinèrent le franc français et expulsèrent les Français de la Ruhr. Le régime parlementaire, menacé à un moment donné, ne fut malheureusement pas détruit, et le pays se remit en partie parce que les vainqueurs aux élections furent à ce point terrifiés par la colère populaire qu'ils abdiquèrent et passèrent la main à leurs adversaires.

Que si les élections prochaines appuyent à gauche, les conséquences pour l'Europe seront bien plus importantes encore et le point névralgique du changement sera la Pologne.

Les financiers ont gagné leur bataille : ils ont mis fin aux réparations allemandes ; ils ont endossé la charge aux contribuables d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, dans le but de mieux s'assurer des richesses leur revenant par l'usure qu'ils ont imposée aux Allemands.

Naturellement, on a fait croire à la masse des électeurs du Reich une chose toute différente de la réalité. A ces gens-là, la victoire des préteurs internationaux apparaît comme un grand triomphe national. On leur raconte qu'ils se sont débarrassés des réparations par leur propre effort énergique mais on ne leur dit évidemment rien du tribut qu'ils doivent payer aux usuriers.

Cette sensation de triomphe vient après une période pendant laquelle on n'a cessé d'exaspérer les sentiments antifrançais et antipolonais et pendant laquelle on a assuré que le partage de la Pologne — idéal précis, tout au moins des Allemands de l'Est — est proche. Des élections françaises à gauche représenteraient un mouvement englobant peut-être un huitième des Français adultes, ce huitième votant, comme votent toujours les Français, avec un profond mépris pour les bonshommes auxquels ils donnent leurs votes. Et cette chose absurde sera appelée la voix de la nation, et ses effets à travers toute l'Europe seront profonds.

En pareille matière, la cause et l'effet ne se suivent pas avec une rapidité fatale. Il est peut-être trop tôt pour dire qu'avant la fin de 1932, nous verrons la Pologne attaquée. Ce qui est certain, toutefois, en cas d'élections françaises à gauche, c'est qu'en cette année 1932 que nous vivons, la Pologne redeviendra une nouvelle fois le centre de la politique européenne et l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la Pologne, le signal d'alarme de la guerre future. Et si la guerre vient, l'Angleterre y sera fatalement entraînée...

HILAIRE BELLOC.

## Cinq Entretiens sur l'Esthétique (I)

# La signification culturelle de l'Art

Il y a plus : l'art est expression. Expression toute particulière et originale de la vie et par conséquent de tous les sentiments et de toutes les valeurs. L'art révèle dans des formes qui lui sont propres, la vision du monde de l'individu et du groupe auquel il appartient. L'art révèle donc quelque chose de la vie collective, anesthésique et artistique. Manifestant la vie dans la matière, il la communique par ses œuvres objectives à l'humanité.

Il la communique, tout d'abord, aux membres de la communauté.

(1) Voir la *Revue* des 8, 15, 29 janvier, 12 février et 4 mars 1932.

On sait que dans le langage intérieur et externe, la vie sentimentale se précise, se clarifie et arrive à la conscience distincte. C'est grâce au langage qu'elle s'intensifie et se diffuse. Ce qui vaut pour le langage, vaut pour l'art. L'artiste, individu socialisé, exprime les sentiments de son groupe, et grâce à son œuvre, ceux qui vivent avec lui, prennent conscience de leurs aspirations et de leur être. L'art est un lien social d'une très grande force.

Ils l'ont bien pressenti, les Egyptiens, les Indous, les Grecs, les Chrétiens du Moyen âge, les modernes de la Renaissance, jusqu'aux cinéastes russes de notre temps. L'art par les contenus qu'il matérialise et par les formes qu'il crée, exerce une influence anesthésique et esthétique, d'une valeur formidable. Toute la sociologie de l'art devrait se développer ici : qu'il suffise de l'avoir rappelé.

L'art est une leçon des choses. On aura beau dire avec M. Henry van de Velde, un des créateurs de l'architecture contemporaine, que la cathédrale gothique est monstrueuse d'éléments irrationnels et que ses décorations inspirées des règnes végétal et animal, ses monstres et ses saints n'ont rien à voir avec les lois formelles de l'architecture. Sans doute, sans doute ! Mais il s'agit d'abord de *comprendre* l'essence de la cathédrale. Est-elle, *par elle-même* et par la volonté de ceux qui l'ont édiflée, de l'architecture pure ou de l'architecture significative ? Tout est là. Repoussons, si cela nous plaît, la vision du monde médiévale-chrétienne, mais admettons qu'elle a pu s'exprimer royalement dans des œuvres grandioses, dont la forme lui est adéquatement proportionnée.

Les cathédrales gothiques, comme l'a démontré Male, sont inspirées du même idéal que les *Sommes Théologiques*. Comme celles-ci, elles sont des encyclopédies formellement religieuses. Elles manifestent en formes matérielles ce que les ouvrages de théologie enseignent en formules abstraites. Nullement opposées aux lois formelles de l'architecture — ne trahissent-elles pas des conceptions logiques, bien-entendu, caractéristiques d'un temps qui ignorait le béton armé et les carcasses métalliques ? — elles les appliquent à magnifier la valeur religieuse et deviennent l'hymne au Créateur de l'univers tout entier, naturel et surnaturel, avec ses ordres, ses merveilles et ses monstres, ses êtres corporels et ses esprits, ses découvertes scientifiques et ses croyances. Or, n'est-il pas évident que pour les sociétés médiévales, les cathédrales, Bibles en pierre, enseignements matérialisés artistiquement, resserraient les liens de la communauté en développant la conscience sociale ?

\* \* \*

Or, c'est par l'art que l'homme est capable d'entrer au cœur de civilisations qui lui sont étrangères parce qu'il n'en fait pas partie. Qu'il en est *capable*, disons-nous, et nous mettons en garde contre les exagérations. C'est ici surtout que la compréhension intuitive présuppose la compréhension scientifique. N'espérons pas comprendre les fétiches congolais sans ethnologie psychologique.

Il y a d'ailleurs à distinguer ici plusieurs choses. Toute culture sociale est particulière, concrètement et pourtant universellement humaine au moins dans ses aspirations profondes. Elle est, en d'autres termes, une forme très spécialisée de la vie humaine en général. Ne nous arrêtons pas à examiner à quelles conditions nous arriverons à comprendre ce qu'il y a d'individuel dans chaque style et quelles peuvent être les conséquences de notre compréhension. Ne cherchons à capter que l'âme de l'« Homme éternel » dans ses expressions frustes ou raffinées.

Que l'on me permette de citer quelques petits poèmes, pour alléger un peu cet exposé abstrait et résumé. Je les glane à dessein dans des civilisations « sauvages » fort disparates et les choisis parce qu'ils expriment les sentiments les plus divers. Mes citations sont elles-mêmes traduites de l'anglais ; il y a tout lieu de croire

que les traductions originales sont bien faites. Ceci pour vous dire que ces petites œuvres nous intéresseront surtout par leur contenu. Que pouvons-vous savoir ou deviner de leur forme technique? Et pourtant!

On a dit que les « Sauvages » étaient plus ou moins indifférents à la mort. Et voici ce que chantent les Ba-Ronga, dans une poésie populaire, peut-être vieille de plusieurs siècles :

*Oh! comme elle nous frappe en plein visage,  
La mort!  
Oh! comme elle nous broie tout entiers!  
Doul ur!*

On a dit que chez les « primitifs », l'amour maternel et l'amour tout court étaient choses fort rares. Or, voici comment les Ewe essayent de consoler les mères qui pleurent la mort de leur enfant :

*Grande est la cité souterraine,  
où les rois eux-mêmes descendent,  
pour n'en revenir plus jamais.  
Donc, mère d'un fils unique, cesse tes plaintes...  
Car, pourquoi un fils, fût-il unique,  
Aurait-il reçu l'immortalité?  
Donc, o mère d'un fils unique, cesse tes plaintes,  
Mets fin à tes gémissements, ne pleure plus, ne pleure plus.*

Les chants d'amour sont infiniment variés, sains ou troubles, suivant que l'amour se développe ou non, suivant les règles sociales. Raffinés, pleins d'images vivantes et de sentiments puissants, tantôt gentiment familiers et bourgeois, comme chez les Esquimaux, tantôt romantiques, comme cette strophe que chantent les Maoris de Nouvelle-Zélande.

*Non, l'amour ne me tourmentera pas toujours...  
Il est tombé sur moi, comme le feu  
qui parfois fait rage au (volcan) Hukanui...  
Quand celle que j'aime vit près de moi,  
Ne suppose pas, o Kiri, que mon sommeil est doux.  
Toute la nuit, je reste sans dormir  
pendant qu'en secret, l'amour me dévore...*

Là, comme ailleurs, l'amour est « plaisir mêlé de douleurs ». Les Kwakiutl de la Colombie Britannique ne l'ignorent pas plus que nous tous. Est-ce la femme ou la fiancée qui pleure, désespérée, sur l'absence du bien-aimé?

*Tu te montres endurci envers moi,  
Tu te montres endurci, mon bien-aimé.  
Tu es bien cruel pour moi,  
Tu es bien cruel, mon bien-aimé.  
Car je me meurs de t'attendre,  
D'attendre que tu reviennes ici.  
Et à cause de toi, mes cris bientôt changeront :  
Ah! je descendrai dans le monde souterrain,  
Et de là, je t'appellerai, mon bien-aimé.*

Un des caractères les plus saillants de la mentalité sauvage, c'est la volonté de puissance qui s'exprime parfois de façon ridicule, parfois sous des formes terribles. Quelle psychologie dans les deux chants qui suivent! Voici d'abord le grand sorcier soudanais, vaniteux comme un enfant :

*Je suis arrivé, le voyez-vous?  
Le peuple m'appelle sans cesse,  
Sans cesse, il me désire,  
Car je suis le grand Sorcier.*

*Je suis arrivé, le voyez-vous?  
Les rois eux-mêmes m'appellent,  
Et toujours ils me désirent.*

Et voici le vieux guerrier Sioux, mélancolique et abattu :

*Puissant, puissant, je l'ai été dans la guerre  
Et les honneurs m'ont entouré.  
Regardez-moi maintenant, vieux et misérable.*

Les exemples pourraient se multiplier, se compléter par des berceuses, des poèmes didactiques, des contes, des proverbes, etc. Même trahies par une double traduction, ces œuvres poétiques gardent un certain charme. Toutes nos émotions, toutes nos angoisses, nos peurs et nos terreurs, toutes nos aspirations, nos désirs et nos colères, nos troubles, notre soif de bonheur et même d'équilibre et de beauté, toute notre humanité, enfin, s'incarne sous d'autres formes, dans ces créations exotiques. On a parlé de la mentalité prélogique des sauvages. Si l'on considère prélogique comme synonyme de pré-scientifico-positiviste (qu'on excuse ce vilain barbarisme), c'est parfait. Certes, les « Sauvages » dans leurs civilisations primitives, sont incapables d'inventer la théorie de la relativité ou les Éléments d'Euclide et l'on ne peut exiger d'eux qu'ils écrivent les livres de M. Levy-Bruhl. Mais quand donc finira-t-on de chercher l'homme dans la science dite rationnelle, comme s'il n'était pas tout entier et tout aussi bien dans ses intuitions concrètes, ses œuvres artistiques et ses techniques utilitaires?

\* \* \*

Si dans l'art, nous voyons des intuitions matérialisées de manière originale, nous pouvons y découvrir tout aussi bien, mais tout au fond de son être, les sentiments universellement humains et les lois formelles nécessaires de notre nature. C'est dans ce sens que nous pouvons dire avec Hegel que l'art est l'expression, non pas d'un individu subjectif, ni d'un groupe collectif organisé (esprit objectif) mais de l'humanité universelle ou, en termes hégéliens, de l'Esprit absolu. Disons plus simplement que toute œuvre artistique, d'où qu'elle vienne, exprime un artiste original mais socialisé, socialisé mais simplement humain.

Et voici le miracle. Des gens se disputent, individus, classes sociales, nations. De puissants intérêts s'opposent et se combattent. Les cœurs saignent et les mains s'arment. C'est la lutte, c'est la guerre. Et voilà que tous, grâce aux progrès modernes, entendent vibrer dans la musique l'âme d'un Bach ou d'un Beethoven. Ils s'oublient et se perdent, communiquant dans une même émotion. Ils ne sont plus que des hommes : hélas! pourquoi cessent-ils de l'être! L'art est donc une des plus puissantes manifestations internationales qui soient, et l'on ne peut que regretter et flétrir les campagnes insensées et non toujours désintéressées, que l'on mène parfois contre des arts étrangers. Patrie, que de crimes on commet en ton nom! Essayons de nous comprendre, encore un coup, dans notre réalité concrète. Car la compréhension humaine qui s'appuie uniquement sur des abstractions est bien pauvre et misérable. Essayons de nous saisir dans nos expressions les moins rebutantes. Si nous n'arrivons pas à sympathiser avec les hommes, qui s'expriment dans l'art (et non pas avec leurs déviations qui, malheureusement, font corps avec eux) comment pourrions-nous un jour sympathiser avec eux dans la sphère où s'opposent nos intérêts?

L'art est donc pour la culture humaine d'une signification extraordinaire. Source des jouissances les plus grandes et les plus pures qui soient, il nous purifie de nos préoccupations égoïstes, il nous arrache à nous-mêmes et nous donne comme un avant-goût

du bonheur auquel nous tendons. Il nous empêche de nous dessécher dans les abstractions et de nous perdre dans la nature. Il nous humanise, comme la science, mais nous permet, mieux qu'elle, de nous épanouir dans *tout* notre être. Il nous fait prendre conscience de nos forces créatrices, de notre spiritualité foncière, de notre domination de la matière. Il révèle à nos intuitions affectives, matérialisées dans des formes originales, les valeurs les plus diverses. Il resserre, d'une part, les liens sociaux, et, d'autre part, en nous faisant comprendre l'Homme, il renverse les barrières qui nous séparent.

L'art est un don de Dieu : comme tous les dons divins, il rapproche de l'Absolu.

## II.

Hélas! il n'y a pire corruption que celle du meilleur. Après avoir fait l'éloge de la sagesse, on peut aussi bien faire celui de la folie. Une Apologie de l'art doit être suivie d'une Accusation. L'homme est un vase de contradiction, une pierre de scandale. Si l'art est divin, il est aussi diabolique. Nécessaire, il est dangereux. Une société qui le bannirait de son sein serait d'une culture inférieure; une société qui le mettrait au pinacle, sombrerait dans le néant. L'une et l'autre seraient probablement impossibles.

On appelle esthétisme, la mystique sentimentale de la vie esthétique en général et de la vie artistique en particulier. L'esthétisme considère comme *absolue* la valeur esthétique, qui ne peut être que subordonnée. Il la met à la base et au sommet de sa vision du monde : c'est la valeur esthétique qui lui donne des règles de vie individuelle et sociale et lui sert de critère pour juger toutes les autres manifestations de l'activité humaine.

L'homme est un être complexe. La production d'effets utiles à lui-même et aux autres, s'impose à lui, il a pour devoir de tendre au progrès culturel *total* bien que hiérarchisé. D'autre part, il doit agir et s'efforcer de réaliser en lui, librement, la valeur de la Personne humaine : qu'il le veuille ou non, il est soumis à l'ordre moral. Or, c'est un fait que lorsque l'homme ne vit plus que pour la jouissance de la contemplation, il s'expose à perdre de vue l'essence de l'action, qui est la poursuite d'un bien réel. Pour être raffiné, le plaisir esthétique n'en reste pas moins un plaisir. En tant que plaisir, il ne peut être érigé en norme suprême. Contempler et savourer des états de conscience, c'est pour l'homme, condamner les autres fonctions à l'inactivité.

C'est pourquoi l'esthète est souvent un désœuvré : toute action pratique, altruiste et même parfois égoïste, lui semble indigne de lui : commerce et politique, bienfaisance et dévouement, travail et profession, tout cela lui inspire du dégoût. Il ne comprend ni l'homme d'action ni le plaisir de se dépenser. Débilité, manquant de force et d'énergie, il se détourne du réel, qui appartient éminemment à l'ordre pratique et se réfugie dans la pure représentation, au delà du rêve et de la réalité. Comme il est plus facile de jouir de la contemplation de la beauté morale que d'agir en vue de la refléter en soi! Se représenter une valeur n'est pas la réaliser. On peut jouir d'une Messe solennelle sans poser le moindre acte religieux et comprendre intuitivement la Religion, sans la pratiquer.

Souvent, au point de vue social, l'esthète est un être cruel. Il ne comprend et n'admire que ceux qui admirent et comprennent l'Art. L'homme idéal pour lui n'est pas le saint, c'est le génie créateur : Goethe lui vaut plus qu'une religieuse canonisée. La règle n'est pas la conscience, mais le goût. Il est plus agréable de voir une belle femme, même immorale, qu'une pauvre vieille impotente, même vertueuse. La société des snobs distingués est plus aimable que celle de saints mal dégrossis. Puisque la vie esthétique est la valeur suprême et que seuls ceux qui la vivent sont dignes d'exister, il faut donner raison à Aristote : il faut des esclaves, pour qu'il puisse y avoir des esthètes!

Pour l'esthétisme, l'œuvre d'art est le plus grand de tous les biens, parce qu'elle est forme et expression artistique. L'impression esthétique est fin en elle-même : pour l'éprouver sous toutes ses formes, l'esthète incendierait Rome afin de se délecter du spectacle. Peu importe le contenu, puisqu'il est sanctifié par la technique pure et expressive. En art, il n'y a ni sacré ni impie. L'art est au delà du bien et du mal : n'existent pour lui que le beau et le laid, c'est-à-dire la perfection et le désordre artistiques. L'esthétisme se voit attaqué par des moralistes qui, à leur tour, exagèrent : pudibonds et rigoristes, ils voient partout le mal, parce qu'ils le craignent; bien intentionnés, ils proclament que l'art doit être un apostolat, qu'il doit prêcher le devoir et inciter à la vertu. Voire! répliquent les esthètes, puisque l'art a pour but d'exprimer puissamment la vie et d'élever le contenu à un ordre spécial en lui donnant la forme, il ne sera jamais plus grand que lorsqu'il manifestera, par les moyens techniques les plus splendides, la laideur et l'immoralité les plus repoussantes!

## III

Le portrait que nous avons esquissé est fortement stylisé. Il est abstrait mais n'est pas une pure création de l'imagination. Quelle que soit la perfection avec laquelle il représente des individus concrets, il soulève un problème qui sort des cadres de l'Esthétique et se pose en Philosophie de la culture : le problème des rapports entre l'art et la morale.

Ce problème n'a de sens, cela va de soi, que pour ceux qui admettent l'existence des deux termes. Si vous niez la morale objective, que pourrais-je vous dire : toute la philosophie y passerait, et peut-être ne nous entendrions-nous pas encore. Je suppose donc que vous admettez et le fait artistique et les droits de la morale! Disons immédiatement qu'il s'agit là de deux concepts qui ne se recouvrent pas. Chacun de ces concepts a ses notes propres, et chacune des réalités qu'ils signifient a ses lois à elle. Il serait intolérable de projeter dans la vie artistique toutes les catégories de la vie morale, en oubliant que l'art a son être à lui, avant d'être intégré dans l'ensemble de l'existence.

Ces formules sont peut-être ambiguës : essayons de les clarifier. Il nous semble que sous prétexte de philosophie générale personne n'a le droit d'imposer *a priori* qu'il n'y a de beauté qu'en harmonie avec la morale, que l'art ne peut que réaliser le beau ainsi défini, et qu'à toute œuvre qui ne tombe pas sous ces conditions, on doit dénier les attributs artistiques. Essayons de nous entendre. A notre avis, au lieu de partir de la morale et de ses normes, on devrait partir de l'art et de ses faits positifs. L'art couvre une région bien délimitée de la conscience humaine. Par opposition à la nature d'une part et aux produits industriels, d'autre part, il existe des créations humaines qui ont des caractères bien définis. Essayons de trouver *par induction* le sens des termes que nous employons habituellement, et sans rien préjuger, sans rien sacrifier des conclusions auxquelles nous sommes arrivés par ailleurs en philosophant sur la morale, construisons d'abord une philosophie inductive de l'art.

Que découvrons-nous? Que l'art est une expression originale dans la matière d'une intuition toute personnelle. Que cette intuition ait pour objet le beau ou le laid, le bien ou le mal, du moment qu'elle s'exprime en ordonnant la matière, elle est artistique. Il n'est donc nullement impossible qu'il existe des œuvres immorales artistiques.

Peuvent-elles être géniales? Sans aucun doute. Belles? Il faut distinguer. Si l'on appelle « beauté » la perfection surprenante de l'expression dans la matière, les œuvres immorales doivent être dites belles, *au point de vue de la forme artistique*. Si, au contraire, on insiste sur le sentiment de la beauté, il faut dire que dans la

mesure où les œuvres immorales semblent immorales, donc plus ou moins désagréables et émouvantes au point de vue pratique (car l'immoral en tant qu'immoral nous empêche de jouir et nous « intéresse »), dans cette même mesure, il est impossible de les qualifier de belles.

« Mais alors, elles sont belles et pas belles à la fois? ». Pourquoi pas, du moment que le terme a de multiples sens et qu'on l'emploie tantôt avec telle signification, tantôt avec telle autre? « Mais il est révoltant de dire d'une œuvre immorale qu'elle est belle de quelque façon que ce soit ». Vraiment? N'admettez-vous pas que de deux tireurs qui tuent, l'un sa bonne amie, l'autre un chien enragé, le meilleur est celui qui gaspille le moins de poudre et vise le mieux, même si son but est un homme... ou une femme? De même, de deux artistes, dont l'un est un saint qui exprime pitoyablement des visions sublimes et l'autre un chenapan qui peint avec génie des tableaux immondes, le plus grand, au point de vue de l'art, n'est pas le plus grand au point de vue moral. Rien n'empêche qu'une courtisane soit merveilleusement belle, au point de vue physique. Tout le problème consiste non pas à projeter toute la morale en art, pour construire à priori des définitions, mais à tirer de l'expérience les définitions propres à la morale et les définitions propres à l'art; ensuite, à chercher quelle est la valeur suprême, au nom de laquelle il faut apprécier la perfection humaine formelle.

\* \* \*

Si l'on retient ce principe, tout devient simple. Il faut distinguer dans les œuvres d'art, celles qui sont purement formelles et qui n'ont d'autre contenu que l'activité ordonnatrice de sensations et celles qui expriment un aspect quelconque de la vie. Les premières sont, en soi, tout à fait indifférentes à l'ordre moral, les autres, par leur contenu, s'y rangent nécessairement. Il ne sert de rien de dire ici que l'œuvre d'art est formellement artistique en tant qu'elle exprime n'importe quelle valeur. Personne ne le conteste, mais il faut bien admettre, qu'absolument indivisible, elle est une unité de forme et de contenu. Elle agit en tant que réalité totale, et non pas en tant qu'expression, séparée de l'intuition qui s'exprime.

Dès lors, devant une œuvre d'art que nous supposons immorale, trois attitudes sont possibles. La première est formellement pratique. Elle caractérise celui qui, tout en percevant la forme artistique, ne lui prête qu'une attention secondaire : une Vénus grecque pour lui est une nudité, sans plus. Comme nous l'avons déjà dit, il faut avouer que beaucoup d'hommes ne voient dans l'art que la compréhension intuitive d'une valeur concrétisée, qui doit les intéresser au point de vue pratique.

La seconde attitude est formellement esthétique : elle est l'apanage d'une petite minorité, pour laquelle le contenu s'évanouit dans la forme, l'aspect réel s'absorbe dans l'expression originale, le sujet se dissout en technique sensorielle.

La troisième attitude, la plus commune, oscille entre les émotions pratiques et les jouissances esthétiques. C'est l'attitude que prend l'homme lorsque d'une part il se sent troublé par le sujet représenté et d'autre part, charmé par la manière artistique dont il est exprimé. Cet homme comprend l'œuvre dans son être total.

Il se peut donc parfaitement que la même œuvre d'art soit immorale pour les uns, indifférente pour d'autres, dangereuse pour d'autres encore. Certaines créations que l'on ne peut appeler mauvaises peuvent troubler profondément certaines âmes, d'autres que l'on ne peut dire bonnes, peuvent laisser indifférents, au point de vue moral, certains enthousiastes de la forme artistique. Ce qui pour l'artiste peut être moral, peut être pernicieux pour la masse. Il ne s'agit pas ici de dire que cela ne *devrait* pas être,

il suffit de constater que cela *est*. Or, la morale ne régit pas une vie purement idéale, mais la vie réelle et concrète.

\* \* \*

La moralité d'une œuvre doit se mesurer à ses répercussions sociales. Cela ne veut pas dire que les principes premiers de la morale dépendent de la société : celle-ci n'a pas à créer mais à se conformer. Lorsqu'une œuvre détourne la majorité des hommes, considérés comme normaux, du bien moral objectif, elle doit être condamnée du point de vue de la morale, même si elle mérite d'être admirée au point de vue de la technique artistique. Comme nous l'avions annoncé pour commencer, des conflits sont possibles entre l'art et la morale. L'art est-il soustrait, *dans la vie totale*, à la morale ou lui est-il subordonné? La valeur artistique est-elle la norme suprême ou est-elle inférieure au devoir moral? Tout est là.

La réponse que l'on donnera à ces questions, dépend de la conception générale que l'on se fait du monde et de la vie. Pour nous, nous croyons que la morale devant régler la vie dans son achèvement vers la perfection dernière, est la valeur suprême de toute culture : elle est la condition *sine qua non* de toute existence humaine bien organisée, tant sociale qu'individuelle. Elle est la loi suprême imposée par l'Absolu à tout esprit libre. S'il est donc impossible d'éviter les conflits entre l'art et la morale, il faut de toute nécessité les résoudre en immolant ce qui est inférieur à ce qui est suprême : le mal, même réalisé dans un bien relatif, au bien pur et simple. La loi est dure, mais c'est la loi. Qu'arriverait-il, chers artistes, si l'on *généralisait* le principe que le bien moral doit toujours s'incliner devant la beauté artistique, et que l'immoralité de la masse peut se nourrir d'art du moment que celui-ci soit techniquement parfait?

Faisons triompher la vertu, mais en respectant le vaincu. Rien n'est odieux comme l'injustice, même vis-à-vis du mal : il n'y a pas de mal concret, en effet, qui ne suppose un certain bien.

E. DE BRUYNE,  
Professeur à l'Université de Gand.

## Le dessin de Delacroix

Au moment où s'impose une revision des idées qui ont alimenté les nouvelles tendances en art, depuis Cézanne et Gauguin, la question du dessin apparaît comme essentielle et primordiale. Le tournant du symbolisme a eu pour caractère, aux yeux du public, la déformation, et depuis, toutes les jeunes écoles ont pris des libertés jusqu'alors inconnues avec le dessin. Il importe donc de mettre, s'il est possible, un peu de clarté dans cette notion plastique dont les siècles passés n'ont jamais méconnu l'importance.

Dans ma jeunesse, l'opinion des ateliers était que Puvis de Chavannes ne savait pas dessiner. J'ai encouru à mon tour le même reproche, et, justifié ou non, ce reproche s'appuyait sur les mêmes préjugés qui dépréciaient le dessin de Puvis.

Mais remontons plus haut. Pour voir clair, et esquisser quelques définitions, le conflit d'Ingres et de Delacroix, si on le restreint au même objet, à la question du dessin, risque d'apporter plus de lumière que l'examen des œuvres des artistes contemporains.

Delacroix dessinateur, c'est un des multiples aspects de ce génie

incomparable, peintre d'histoire, de genre, de paysage, de portrait, et en outre écrivain et penseur, ayant une philosophie de l'art qui offre des enseignements inépuisables, illimités.

Il est, dit-on, coloriste avant tout. Mais c'est un artiste complet et, par conséquent, un grand dessinateur. « La couleur m'occupe, toujours, disait-il, mais le dessin me préoccupe constamment. »

Au sens propre du mot, le dessin est un art d'imitation qui : 1<sup>o</sup> saisit l'aspect fugitif des formes, et 2<sup>o</sup> en donne une description objective avec l'aide de l'anatomie et de la perspective. C'est aussi, 3<sup>o</sup> un *dessin* en vue de l'utilisation qu'on en doit faire pour un monument ou pour un tableau; c'est un projet, la première idée d'une œuvre.

Si l'on admet ces définitions, que veut dire le mot d'Ingres : « Le dessin est la probité de l'art »? Que la probité de l'artiste, le devoir essentiel de l'artiste est de dessiner plutôt que de peindre? Ou encore ceci : que le devoir de conscience est de dessiner consciencieusement, c'est-à-dire avec scrupule et sans aucune fantaisie?

Mais en dehors du dessin d'Ingres, il peut y avoir d'autres façons d'être probe, sans parler de la probité de la couleur. Surtout, il ne faut pas, sous prétexte de probité, faire de l'imitation photographique du réel un système et un dogme, ou bien de l'imitation des maîtres, une routine académique, comme tant d'artistes l'ont compris, qui se réclamaient de l'enseignement d'Ingres.

Disons au contraire que la probité, c'est l'obéissance à la logique de la nature et à la logique intérieure de l'artiste.

Le dessin est une interprétation, une expression individuelle, la révélation de la personnalité et de la sensibilité. Le dessin est une écriture, l'écriture du peintre, et qui pourrait fournir des renseignements de l'ordre de la graphologie. C'est en ce sens que M. Degas disait : « Le dessin est une manière de penser ». La question n'est donc pas de savoir si Ingres dessine mieux que Delacroix, mais d'examiner l'attitude de l'un et de l'autre par rapport à la nature, et d'autre part la divergence de leurs tempéraments.

Chez Ingres, l'imitation procède par le particulier, l'individuel. Chaque modèle est copié dans son caractère propre, d'ailleurs souligné par l'interprétation personnelle de l'artiste.

Chez Delacroix, dont la personnalité est aussi forte, l'imitation procède par le général — par la connaissance générale, esthétique, décorative, anatomique — à la façon des anciens et des Maîtres de la Renaissance.

Pour Ingres, comme pour les Scholastiques, élèves d'Aristote, la réalité matérielle est une qualité propre au « singulier », à l'individu. Il ne parvient pas à se représenter la nature abstraite et générale. Delacroix, au contraire, a une conception toute classique et platonicienne du type général, comme plus dégagé des imperfections d'un modèle particulier.

L'invention d'un tableau d'Ingres est purement artificielle, comme un devoir d'école. Chez Delacroix, le tableau naît d'une émotion ressentie devant la nature : il manifeste quelque chose de vivant, d'humain. Mais les éléments en sont dessinés à peu près de chic, d'après des souvenirs, ou des documents, au besoin d'après la bosse, d'après des conventions anatomiques, ou encore d'après une idée générale et usuelle des objets.

La mémoire d'Ingres est pauvre et sa vision directe; tandis que chez Delacroix, la mémoire abondamment remplie, l'imagination riche de formes lui fournissent un répertoire inépuisable de tous les éléments plastiques dont il a besoin. Ingres est plus visuel, plus curieux du « donné », de l'accident ou du détail pittoresque. Delacroix est objectif en tant qu'il a des objets, je le répète, une connaissance usuelle, au sens où Géricault connaissait les chevaux (mieux que lui, d'ailleurs), et que sa puissante imagination suffit à recréer la nature. Il en résulte une grande objectivité et de libres généralisations.

La sensibilité du dessin d'Ingres est à elle-même sa propre fin. C'est pourquoi les études pour l'« Apothéose d'Homère » valent infiniment mieux que le tableau. Ingres est donc plus sensible et plus réaliste dans le détail, et Delacroix plus imaginaire et plus synthétique.

Ecoutons-le lui-même : il voulait qu'on se passât de modèle le plus possible.

« La nature est un dictionnaire... »

« Le modèle vivant ne rend jamais exactement l'idée de la figure qu'on veut représenter. Il est ou mesquin, ou incomplet, ou d'une beauté tellement différente et supérieure qu'on est amené à tout changer. Alors l'idée que l'on avait vous échappe et laisse la place à la simple imitation.

« Exemple de Cotte père qui est un magnifique modèle, et qui pourtant, dans la pose de « Pline au Vésuve », était mesquin, rond, petit. Il a amoilli l'énergie du mouvement de l'esquisse. Aussi c'est une obligation de se passer de modèle. Mais il faut observer beaucoup, augmenter ses connaissances par l'étude de l'anatomie, de l'antique des maîtres, et ensuite par l'étude suivie et pratiquée longuement de la nature. » (*Souvenirs de L. de Planet.*)

Voilà l'esthétique du dessin de Delacroix.

C'est ce qu'on appelle le dessin de pratique, celui des Maîtres de la Renaissance, de Rubens ou de Tintoret.

Ingres, au contraire, méprisait l'anatomie, ne pouvait se passer de modèle. Tous ses dessins sont des merveilles d'observation intelligente et sensible, quand ils sont faits d'après nature. Mais lorsqu'il trace des compositions, on est stupéfait de la confusion et de l'indigence des barbouillages qu'il jette sur le papier.

M. Degas, qui avait vu deux fois M. Ingres, racontait que celui-ci lui avait dit : « Faites des lignes, beaucoup de lignes, de souvenir ou d'après nature : c'est ainsi que vous deviendrez un bon artiste. » Tandis que Delacroix disait : « O jeune artiste, tu attends un sujet? Tout est sujet : le sujet, c'est toi-même, tes impressions, tes émotions devant la nature ».

Remarquez ce mot : *impressions*, qui évoque déjà l'attitude des peintres de l'époque postérieure.

Enfin, une autre différence entre Ingres et Delacroix, c'est la couleur du dessin. On peut mettre de la couleur dans un dessin noir et blanc, Ingres y mettait beaucoup de lignes, et même, dit Amaury Duval, il aimait les faux-traités... Delacroix met des valeurs : des gris, des noirs, anime son dessin, et souvent le complète avec de l'aquarelle ou de la sépia, comme on le voit dans ses carnets de voyage, dans les innombrables notations prises fiévreusement sur nature.

Avec la couleur, il introduit les volumes dans son dessin : il dessine par le dedans. Ce qu'il admire chez Rubens, Michel-Ange et Daumier, c'est la « prodigieuse saillie, c'est-à-dire la prodigieuse vie ». Il ajoute : « Daumier est le seul à avoir le sens antique de la saillie proportionnée, à cause de son sens du dessin par les boules ». Cet enchaînement d'oves indiquant les volumes, ce système du dessin par les œufs, a été exposé en détail par son élève Louis de Planet, et fort bien analysé par René Piot dans son livre sur les *Palettes de Delacroix*.

Et encore ceci. « Le contour doit venir le dernier, au contraire de la coutume; il n'y a qu'un œil très exercé qui puisse le faire juste. »

Est-ce à dire qu'il était indifférent à la ligne et au contour? Bien au contraire. Il cherchait le contraste des lignes constructives : de la ligne enveloppante et de la ligne enveloppée.

« Admirable balancement des lignes de Raphaël... J'ai admiré dans la « Vierge au Voile » son admirable entente des lignes. »

Il l'admirait même chez Ingres, dont on dit qu'il faisait copier

les dessins à ses élèves, et qu'il en a lui-même copiés avec quelle intelligence et quelle passion! Tandis qu'Ingres ne comprenait probablement rien au dessin de Delacroix.

Le Louvre possède trois mille dessins de Delacroix. Le jour où on les exposera, on sera étonné de leur incroyable variété. On verra que, plus riche et plus coloré qu'Ingres, il savait, lorsqu'il lui plaisait, serrer la forme, préciser les contours avec autant de sensibilité que le maître de Montauban.

Concluons par quelques lignes de Baudelaire :

« Les purs dessinateurs sont des naturalistes doués d'un sens excellent, mais ils dessinent par raison, tandis que les coloristes dessinent par tempérament, presque à leur insu... Le dessin physiognomique appartient généralement aux passionnés, comme M. Ingres; le dessin de création est le privilège du génie (1). »

MAURICE DENIS,  
Membre de l'Institut.

## Le siège est mis à Bruxelles

Les débats à la Chambre sur le projet de loi relatif à l'emploi des langues en matière administrative ont été l'occasion de nouvelles offensives contre la capitale.

Cueillons dans le *Compte rendu analytique* quelques déclarations typiques.

S'adressant au rapporteur, M. Van Cauwelaert, et à ses amis, le bourgmestre de Bruxelles leur reprochait de vouloir « conquérir et flamandiser la capitale », mais il leur répondait que « jamais nous n'admettrions la flamandisation de Bruxelles, pas plus que nous n'admettrions l'exclusion du flamand. La capitale est la cité de tous les Belges. Elle doit être bilingue » (2).

Le député frontiste Herman Vos reprit l'attaque au cours d'une séance ultérieure :

M. VOS. — *Bruxelles est terre flamande, dans son origine et dans son histoire.*

M. MAX (en flamand). — *C'est absurde.*

M. VOS. — *Cela n'est évidemment pas l'avis de M. Max, qui est, en réalité, le protagoniste de cette politique de dénationalisation... L'agglomération bruxelloise est située tout entière en territoire flamand. Il faut donc que la politique de l'Etat tende à la nationalisation de cette enclave.*

M. VAN CAUWELAERT. — *Les autorités communales de l'agglomération bruxelloise ont malheureusement suivi jusqu'ici une politique de dénationalisation de la population.*

M. MAX. — *Non. L'état de choses existant à Bruxelles est le résultat du régime de la liberté.*

M. VAN CAUWELAERT. — *Je sais très bien qu'au fond Bruxelles est flamande, mais nous devons tenir compte des situations réelles. Nous condamnons la politique linguistique suivie à Bruxelles. (...) Nous aspirons à rendre à Bruxelles, le plus tôt possible et par les voies légales, son caractère flamand (3).*

En fait donc, il apparaît clairement que les Flamands sont unanimement à considérer Bruxelles, non seulement comme une ville d'origine flamande, (et l'histoire leur donne raison... l'histoire écrite, en flamand, sur les murs et sur les plafonds magnifiques de la salle des mariages de l'hôtel de ville de Bruxelles), mais comme une terre flamande, « dénationalisée » par la politique et qu'il faut « reflamandiser », s'il m'est permis d'employer ces expressions.

Il y a là — sans aucun paradoxe — un hommage rendu à l'impor-

tance même de Bruxelles, à sa situation géographique, à son rôle de capitale. Et c'est ainsi qu'après avoir paru se rallier à un programme fédéraliste qui consacrerait l'autonomie de l'agglomération bruxelloise, troisième région du pays — « la province bruxelloise » — les frontistes entendent maintenant conquérir la capitale. « Une Flandre flamande ne saurait vivre, disent-ils, sans une Bruxelles flamande... Une Bruxelles autonome signifie une Bruxelles française, qui serait, plus que maintenant, une tête de pont pour la France. » Bruxelles, qui est le siège des grands établissements financiers et industriels, Bruxelles avec son université, ses institutions scientifiques, ses musées, ses salles d'art et de concert, avec tout ce que cela représente de puissance, de force au point de vue de la culture, des mœurs du pays, Bruxelles autonome serait orientée vers la France. Et c'est pourquoi Bruxelles est si importante, et la lutte pour Bruxelles essentielle.

Ainsi s'expriment les frontistes (1). Ainsi pensent la plupart des leaders du mouvement flamand. Et de là ces efforts considérables qui sont faits et qui seront faits pour « rendre à Bruxelles, le plus tôt possible et par les voies légales, son caractère flamand ».

Il n'est pas douteux que les élections communales du 9 octobre prochain seront une occasion propice pour commencer l'investissement de Bruxelles. Ceux qui sont quelque peu mêlés à la politique dans l'agglomération bruxelloise et spécialement dans la partie rurale de l'agglomération ne peuvent ignorer la propagande habile qui est menée par les frontistes : depuis les dernières élections législatives, les réunions frontistes dans les cantons ruraux de l'arrondissement de Bruxelles se sont multipliés au rythme d'une tous les deux jours; les leaders frontistes s'en vont de village en village prêcher la lutte contre les bourgeois de Bruxelles; ces réunions se tiennent le matin, au moment du marché, à l'endroit et à l'heure donc où les paysans sont rassemblés. Les propagandistes se sont multipliés; une feuille hebdomadaire tirant à plusieurs milliers d'exemplaires est lue dans tous ces villages. Il est certain que les frontistes envahiront un grand nombre de conseils communaux dans la partie rurale de l'arrondissement; puis ils pénétreront, moins nombreux mais également décidés, dans les conseils communaux des faubourgs. Et l'année suivante, les élections provinciales et législatives seront, pour eux, l'occasion d'entrer en plus grand nombre au Conseil provincial du Brabant et d'envoyer au Parlement un député bruxellois frontiste.

Prévisions trop pessimistes? Hélas, du train où vont les choses...

A quoi bon, dira-t-on encore, concéder aux Flamands ce qu'ils exigent? A l'heure même où la législature va achever une œuvre consacrant, enfin, les légitimes exigences flamandes dans l'armée, l'enseignement, la justice, l'administration, les Flamands ne sont ni satisfaits ni calmes...

Ne serait-ce pas de notre faute, à nous Bruxellois?

Bruxelles est le centre du pays, centre politique, centre administratif, centre judiciaire; elle est le siège des administrations centrales, du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif, le siège encore des représentations diplomatiques, le lieu vers où convergent les routes, les chemins de fer et... les feuilles d'impôts. Elle est le centre de la haute société, qui donne ou devrait donner le ton au pays.

Elle n'est pas la capitale, c'est-à-dire le cœur du pays. Comme je l'écrivais l'an dernier, Bruxelles, au lieu d'être « la terre de conciliation », la suture de deux cultures, est un *signe de contradiction* (2).

Elle ne satisfait ni les Flamands ni les Wallons.

C'est un Wallon qui écrit ceci : « Personnellement, Bruxelles ne me passionne pas. Qu'est-ce que vous lui devons, à Bruxelles, nous autres, Wallons? Que nous donne-t-il? Quel rôle joue-t-il dans notre vie intellectuelle ou morale? Bruxelles, pour nous, n'est qu'un nœud de chemins de fer, la cité des bilingues qui prétendent faire une Belgique à leur image et incarner les saines conceptions et les vertus du patriotisme, la ville hypertrophiée, qui vit de la jobardise des uns et du snobisme des autres... » (3).

Mais sans se contenter de constater que *Bruxelles ne leur donne rien*, les Flamands aperçoivent le tort qu'elle leur fait : « Que pouvons-nous contre toute la presse française réunie, contre tout le théâtre français, la culture française? Que pouvons-nous opposer à la Monnaie? au Palais des Beaux-Arts? » (4).

(1) Nos lecteurs doivent à la grande obligeance du représentant en Belgique du *Mois*, la primauté de cet article qui paraîtra dans le prochain numéro de cette intéressante publication.

(2) *Compte rendu analytique*, Chambre, 27 janvier 1932.

(3) *Idem*, séance du 3 février 1932.

(1) Voir le *Schelde*, du 7 février 1932.

(2) « Au point de vue de la question flamande : *Bruxelles, signe de contradiction* », aux Editions Rex, Louvain, 1931.

(3) Elie Baussart, la *Terre wallonne*, octobre 1931.

(4) Voir le *Schelde* du 7 février 1932.

Que devrions-nous faire, se demandent les Bruxellois?

Nous faire largement accueillants, non plus uniquement à ce qui vient de Paris, mais à tout ce qui vient de Flandre et de Wallonie. Sortir de nous-mêmes, rejeter cette médiocrité qui nous étreint, et contre laquelle des hommes comme Léopold II ont lutté toute leur vie.

Ouvrir nos portes, nous intéresser à tout ce qui vient du Nord, comme du Sud, apprendre à connaître — pour l'estimer, pour l'honorer, *pour lui faire place* dans nos salons, nos bibliothèques, nos salles de fêtes, sur nos scènes... — ce renouveau intellectuel, artistique mieux connu par certains étrangers que par nous-mêmes.

C'est l'actuel ministre des Colonies qui résumait au Sénat ce qui devrait être le rôle magnifique de Bruxelles : « Bruxelles ne sera vraiment le cœur de la Belgique, que si elle se fait accessible spirituellement, intellectuellement, moralement et matériellement. Si elle prétend se draper dans un superbe isolement, qui ne sera bientôt qu'un superbe égoïsme, elle aura failli à sa mission ».

Ah! il ne suffit pas de dire — et de reconnaître bon gré mal gré — que Bruxelles est une ville bilingue; il faut accepter, de bon cœur, les corollaires de ce bilinguisme; traiter avec la même faveur les deux langues; ne pas laisser croire que l'annexion de certains faubourgs purement flamands doit permettre de noyer les populations flamandes dans la population, je ne dirai pas française, mais « bruxelloise ». Ne pas soutenir ceux qui fondent des ligues de défense et organisent des manifestations publiques en faveur de « Bruxelles française » (quand ce n'est pas Bruxelles wallonne). Ne pas persister — et ceci s'adresse à plusieurs faul ourgs de l'agglomération bruxelloise — dans une politique scolaire de dénationalisation.

Rien ne serait plus dangereux, au point de vue national, que de vouloir se borner à une attitude purement défensive, négative, critique, qui aboutirait à isoler Bruxelles du reste du pays. On aimerait encore que la députation bruxelloise à la Chambre, au moment où se renouvellent les offensives contre Bruxelles, exprimat plus de générosité, d'audace, de personnalité et de clairvoyance.

En réalité, je crois encore que l'œuvre de véritable apaisement dépend en partie des autorités communales du Grand-Bruxelles, mais surtout du gouvernement. Le gouvernement Renkin a, incontestablement, éclairci l'atmosphère et facilité l'apaisement. Il lui appartient maintenant de regagner le cœur des provinces flamandes et wallonnes.

MARCEL LA LOIRE.

## La vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre Seigneur

Depuis les jours où Tatien compilait sous le nom de *Diatessaron*, pour l'édification des fidèles, son harmonie des quatre évangiles, près de dix-huit siècles se sont écoulés. Le thème abordé par l'exégète assyrien a été repris des milliers de fois par des chrétiens désireux de s'assimiler la substance évangélique ou de la rendre assimilable. Depuis Ludolphe le Chartreux jusqu'à Fouard et à ses émules, c'est le cadre obligé de toute vie du Christ. Ce cadre fut-il jamais rempli avec une science plus avvertie et une meilleure adaptation à l'heure présente, que par le R. P. J. Lebreton, S. J., dans les deux récents volumes sur *La Vie et l'Enseignement de Jésus-Christ Notre Seigneur* (1)? Nous souhaitons au lecteur d'en faire l'épreuve.

Entre les qualités qui recommandent cet ouvrage, nous n'en

voulons souligner que deux : l'entière soumission au texte de nos évangiles, et la profondeur de l'accent chrétien.

Soumission au texte des évangiles : premier devoir de l'historien. Toutes les difficultés que se posait déjà saint Augustin en écrivant *De consensu evangelistarum*, sont ramenées sous la lumière de la tradition exégétique. Qu'il s'agisse des généalogies du Christ, des récits de l'enfance, des apparitions du Christ ressuscité, l'auteur, en prenant parti, ne néglige pas de marquer les hésitations convenables. Son information est des plus solides. Avant d'être recueillies en volumes, ces pages ont alimenté pendant dix ans l'auditoire assidu de l'Institut catholique de Paris. Le Cardinal Amette avait tracé le programme; il a été rempli sans hâte, avec le respect dû à chaque question. Tous les épisodes évangéliques ont été remis dans les perspectives récentes de la philologie orientale et de l'archéologie. L'auteur avait été assez heureux pour visiter la Terre-Sainte et mettre ses pas dans les pas du Seigneur; les rives de Génésareth et la montagne des Béatitudes sont pour lui des sites connus, qu'il évoque à travers un souvenir demeuré vivant. Il ne se croit pas, pour autant, dispensé d'interroger les exégètes des premiers siècles, un Irénée ou un Origène, un Jérôme ou un Augustin, un Jean Chrysostome ou un Cyrille d'Alexandrie, tantôt les modernes, soit catholiques comme le P. Lagrange ou le P. Huby, soit indépendants comme Strack et Billerbeck. Il ne dédaigne pas même d'entendre les critiques émancipés de croyances qu'ils ont professées naguère, estimant qu'il peut y avoir là, pour qui sait le prix de la foi, des leçons à recueillir. Mais il n'est pas victime d'une information si abondante, et sa narration demeure limpide comme un ciel d'Orient. Il nous présente Jésus annonçant à la Samaritaine l'avènement du culte en esprit et en vérité (1) :

*La Samaritaine n'entend qu'à demi ces grands mystères; du moins elle reconnaît son ignorance, et s'en remet de tout cela au Messie qu'elle attend : « Je sais, dit-elle, que le Messie doit venir; quand il sera venu, il nous fera tout connaître ». Jésus lui dit : « Je le suis, moi qui te parle. » Pour la première fois, nous recueillons sur les lèvres de Jésus cette déclaration formelle; il ne la répètera que bien rarement, et seulement devant ceux dont les cœurs sont préparés à l'entendre. Les foules qui le suivront seront peu à peu, par ses miracles, par ses discours, attirées vers cette foi; mais leurs espérances messianiques sont enveloppées d'illusions si décevantes et si dangereuses que la révélation du Christ ne pourra se faire soudain, par une déclaration sommaire; elle devra être précédée par une préparation lente et progressive. Jésus ne pourra procéder plus librement qu'avec quelques auditeurs de choix, avec ses apôtres surtout, et aussi avec quelques-uns de ceux que ses paroles ou ses miracles ont plus vivement touchés; ainsi en agit-il plus tard avec l'aveugle-né; et admirant la conversion miraculeuse de cet homme si méprisé des Juifs, Jésus dit : « Je suis venu dans le monde pour le juger, afin que les aveugles voient et que les voyants deviennent aveugles ». La Samaritaine aussi est aveugle; elle ne sait ce qu'elle adore; et pourtant c'est à cette aveugle qu'il se révèle.*

Après la résurrection de Lazare, on nous présente l'attitude prise par le sanhédrin, et la prophétie de Caïphe (2) :

*Nul ne songe à nier les miracles; les Pharisiens les avaient déjà reconnus, à charge de les imputer à Bézéboul; les Sadducéens ne sauraient en être touchés davantage; ils en sont importunés : ce sont de graves imprudences.*

*Caïphe alors intervient brutalement : « Vous n'y entendez rien il vaut mieux qu'un homme seul meure pour le peuple, et que la nation ne périsse pas. » Caïphe était le grand prêtre de l'année.*

(1) Paris, Beauchesne, 1931, 2 volumes grand-jésus (15x20), de 480 et 530 pages. Prix : 60 francs; franco : 66 francs.

(1) I, pp. 101-102.

(2) II, 145-146.

*D'après la loi juive, le pontificat était une charge à vie; mais les Romains avaient sur ce point bouleversé les traditions juives et desitué fréquemment les grands-prêtres... L'intervention (de Caïphe) porte le caractère que Josèphe reconnaît aux Sadducéens : « Les Pharisiens s'aiment mutuellement et cultivent entre eux la concorde en vue de l'avantage commun; mais les manières des Sadducéens sont beaucoup plus rudes et entre eux et envers leurs semblables, qu'ils traitent comme des étrangers ».*

*Le conseil brutal et cynique de Caïphe n'avait dans sa pensée qu'un sens : pour écarter tout danger de conflit avec Rome, il fallait se débarrasser de Jésus; mais sa parole avait à son insu une portée plus profonde : la mort du Christ serait le salut du peuple, et pas du peuple juif seulement, mais de tous les hommes. Ainsi, jadis, l'esprit de Dieu était tombé sur Balaam et l'avait fait bénir malgré lui le peuple de Dieu; ainsi d'autres ennemis de Dieu, le Pharaon et Nabuchodonosor, avaient eu des songes prophétiques, sans pouvoir toutefois les interpréter eux-mêmes. Et l'évangéliste, tout en admirant le sens caché de cet oracle, montre que la portée en a encore été dépassée par l'événement : tous les enfants de Dieu, dispersés, seront réunis en un seul corps; et cela par la mort de Jésus: « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi ».*

Ainsi, en pleine conformité avec les textes évangéliques, les personnages sont bien campés, les énigmes historiques fouillées d'un trait sûr.

Nous apprécions plus encore, dans ces deux volumes, la profondeur de l'accent chrétien qui résonne à chaque page.

Théologien émérite, le Père Lebreton ne voit, dans la discussion des problèmes religieux, qu'une occasion d'approcher davantage la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. L'amour passionné de cette vraie lumière donne à sa parole une vertu très prenante. S'il rencontre sur la route des incrédules de nos jours, il ne leur témoigne aucune rudesse, sachant très bien que la foi est un don de Dieu et que ceux qui l'ont perdue par leur faute sont dignes d'une immense pitié; que ceux qui l'ont gardée ne doivent s'en prévaloir que pour rendre gloire à Dieu, qui attire à lui les âmes de bonne volonté; que nul n'entre au royaume des cieus sans se faire semblable aux enfants dont le regard pur va plus loin que la sagesse des habiles; que nul ne va au Fils sans être attiré par le Père, et que nul ne va au Père sans passer par le Fils. C'est la pensée sur laquelle il nous laisse, dans un chapitre final consacré au « mystère du Fils de Dieu » (1) :

*Si nous attachons nos regards sur ce Fils de Dieu, nous voyons que toute sa vie est dans le Père; elle vient du Père tout entière et tout entière elle y tend. Cette unité mystérieuse, qui dépasse infiniment toutes les relations d'ici-bas, c'est celle que Jésus nous révèle : « Le Père et moi nous sommes une seule chose »...*

*Et c'est pourquoi seul le Fils peut révéler le Père; seul le Père peut conduire au Fils. Le Père et le Fils s'étreignent l'un l'autre d'une connaissance parfaite, qui leur est naturelle, et à laquelle ils font participer par la grâce ceux qu'ils veulent et dans la mesure où ils le veulent. Les discours après la Cène complètent cette théologie, en faisant apparaître, près du Père et du Fils, le Saint-Esprit, lui aussi témoin du mystère céleste et illuminateur des âmes...*

ADHÉMAR D'ALÈS. S. J.

(1) II, 498.

## Eloge de l'instituteur

Notre confrère, M. René Benjamin, qui vient d'écrire une charmante pièce sur *Paris*, avait autrefois dénoncé « La superstition du professeur » dans des caricatures alertes, un peu méchantes mais d'une bonne humeur sans aigreur. De « Monsieur le Professeur »; il est passé à « Monsieur l'Instituteur » et cela nous a valu « Aliborons et démagogues », un livre dur, cette fois, et impitoyable. Pour notre part, nous regrettons que M. René Benjamin n'ait pas assez distingué entre les gens qui détiennent les postes et le pouvoir et les hautes missions du véritable instituteur, de celui qui ouvre une intelligence, fait prendre à un esprit d'enfant ses premiers contacts avec la pensée, forme les valeurs du lendemain.

Certes, nous connaissons de ces instituteurs de village, sortes de potentats politiques qui distribuent, avec les rudiments de l'orthographe et la table de multiplication, les convictions politiques, les théories sur la science quand ce n'est pas l'esprit laïque le plus obtus.

Nous en rencontrâmes de très jeunes qui, dès l'école normale, avaient pris tous les travers de leurs aînés : une suffisance de manuels, une assurance d'autodidactes, la conviction qu'eux seuls détenaient le secret du monde et que pas une de ses lois ne leur échappait.

Certes, on peut les trouver ridicules, et sur ce point M. René Benjamin a raison; ses caricatures portent. Mais le plus important est le ravage intellectuel qu'ils provoquent, les bornes stupides qu'ils opposent dès l'abord à de jeunes intelligences encore flexibles et influençables.

Qu'on imagine l'un de ces « maîtres à penser » formés par la lecture de quelque compendium scolaire et par celle de publications de vulgarisation scientifique. Il a une classe de quarante élèves; des petites têtes aux yeux luisants qui interrogent et s'inquiètent. Son rôle, avec quelques éléments, serait de leur donner une méthode, de les apprendre à voir, à connaître, à réfléchir.

Or, que fait-il? Il éblouit! Il affirme! Il s'impose! Entre deux leçons de choses, il glisse négligemment cette phrase : « La science démontre que l'homme n'est qu'un composé de molécules ».

Homme? Molécule? Les petites têtes de sept ans ne voient là qu'une image fuyante...

Naïvement, ils espéraient être autre chose, quelque chose de plus grand, de plus durable, de plus simple, quelque chose qui vit et souffre, dont les actes ne sont pas vains. Les plus perspicaces tâtent de leurs mains leurs genoux, leurs membres, leur tête!

Molécule! et rien au delà; « le maître » l'a dit. Les petites têtes s'inclinent soudain; un espoir, un rêve les quittent; des sentiments qu'elles s'expliquaient mal mais qui les aidaient à travailler, à prévoir leur vie.

Et quand les quarante petites têtes auront quitté l'école du village, elles oublieront l'orthographe et les quatre règles mais non point ce mot mystérieux du maître qui les impressionne. Que de révoltes, de désespoirs au cœur populaire sont nés de là!

Et ce faisant, Monsieur l'instituteur est content de lui. Il croit détenir la vérité, avoir éclairé les esprits, érudé des superstitions. Le malheureux! Il n'a fait que resserrer un cercle déjà bien étroit pour les pauvres; il n'a mis qu'un peu d'amertume dans des cœurs que la vie pourtant se chargera bien de remplir.

Monsieur l'instituteur est content de lui, et le plus curieux c'est qu'il se croit « une bonne conscience d'homme ». A lui-même, il fait allusion; ses propos, pour lui, c'est la science et la science, ce sont ses livres, et ses livres, ce sont des faits!

On ne lui a pas dit que les lois n'étaient qu'approximatives. On a tout fait pour lui cacher ce mystère qui subsiste encore dans notre connaissance du monde. S'il s'aperçoit des espoirs, c'est premièrement parce qu'on a sapé les siens.

Il est ridicule peut-être, d'ignorance complète, de sûreté, d'aplomb, mais plus encore pitoyable; car cette sûreté, il ne l'a acquise que parce qu'on lui a d'abord inculqué une figure grossière du monde. M. Benjamin, peut se moquer, il en a le droit, mais pour que son livre portât, pour qu'il fût juste et pertinent, il eût fallu qu'il remonte aux sources et cherche les responsabilités.

Ce qu'enseigne l'instituteur n'est qu'une figure simplifiée, qu'un rabâchage élémentaire de ce qu'on enseigne à la Sorbonne. C'est le même esprit, les mêmes erreurs, les mêmes partis pris inavoués.

L'instituteur de village grossit les choses jusqu'à l'absurde, mais l'absurde est déjà contenu dans le livre qu'on lui a donné, dans la leçon qu'on lui a faite. Il est une victime. A quinze ans, il n'était peut-être pas plus sot qu'un autre; il ne cherchait pas à tricher avec la vie et la connaissance, mais on a déformé son âme, lui imposant un dogme sorbonnique, des conclusions à son usage, des gros livres du Collège de France ou des érudits distingués.

Il faut toujours remonter aux sources, voir l'origine! Comment veut-on qu'un instituteur respecte les puissances de l'homme quand on a tout mis en œuvre pendant trois ans pour les étouffer en lui-même, pour qu'il n'en reste rien dans son intelligence mal informée?

\* \* \*

Il y aurait en face des puissances de la Sorbonne, un éloge de l'instituteur à écrire, non pas de tel instituteur mais de la mission, de la raison d'être de tous, encore ça et là incarnés par quelques exemplaires très rares, quelques survivants héroïques.

Elle n'en a peut-être pas eu d'autre, mais ce fut la grandeur insigne de la troisième république à ses débuts que cette mystique de l'instituteur, de l'homme qui fonde, qui défriche, qui commence.

Elle apparaît encore chez Peguy. Quel merveilleux inspecteur de l'enseignement primaire, quel animateur inlassable n'eût-il pas fait? A des milliers de maîtres obscurs, il eût appris à respecter l'enfance, à mettre en elle un certain nombre de connaissances sans lui faire croire qu'on y mettait toutes les connaissances. Il eût appris aux instituteurs qu'ils n'étaient qu'initiateurs et non point encyclopédistes, que leur mission et leur grandeur étaient de débiter une œuvre, non point de faire croire qu'ils l'achevaient.

« Instituteur — Institutio » — Commencement! leur eût-il dit; premier fondement, ouverture. Il ne s'agit point de tromper mais d'éveiller des curiosités; il ne s'agit point de borner mais d'élargir. Vous êtes des hommes chargés de déposer une graine et non point de planter un arbre, de mettre dans l'âme un principe d'ordre et non point de détruire un ordre ».

Et peut-être les maîtres de bien des communes de France eussent-ils mieux compris ce langage que celui de leurs manuels. Peut-être eussent-ils été pareils à ceux qu'évoque Fournier dans *Le grand Meaulnes*. Des gens des campagnes « pas plus malins que ça », mais très précisément malins parce qu'ils ne se croyaient pas des génies, des gens de terroir, amis auprès des paysans, non point recteurs; des gens de simplicité qui se penchent sur les enfants, sur leurs jeux et sur leur travail et non point des gens d'enseignement qui laissent tomber du haut d'une chaire des phrases incompréhensibles qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes.

Alors à ceux-là on eût pu dire, en vérité: « Vous êtes quelque chose dans l'Etat; vous êtes chargés d'une mission: les délégués

des hommes à l'enfance ». Et cela est assez complexe et assez grave pour retenir l'attention d'un homme, pour exiger toute sa vie. Ils eussent été, si on le leur avait fait connaître, des initiateurs à l'histoire et non pas des excitateurs de révoltes. Mais pour obtenir un tel résultat, il eût fallu changer les méthodes, changer l'esprit; il eût fallu que la Sorbonne ne fût pas la Sorbonne!

\* \* \*

Bien composer une école normale, en bien reviser les méthodes, en faire vraiment vivre l'esprit, telle est la tâche que devra s'imposer toute direction de l'enseignement qui voudra qu'il y eût un enseignement et non point une déformation.

Alors se pose une question d'esprit où toute une conception matérialiste et mécaniste de la science se trouve engagée. A l'étudiant d'enseignement primaire comme d'ailleurs au candidat au baccalauréat on expose, tant par le programme choisi que par la manière de le présenter, plus d'une notion fautive sur le savoir humain.

Et d'abord cette conviction, que les phénomènes physiques et biologiques sont seuls susceptibles d'être connus, qu'il n'y a pas de science de l'âme. Ce n'est pas seulement une question de philosophie, c'est dans tout le cours de l'enseignement qu'une telle conclusion se trouve insinuée et sous-entendue.

Qu'on examine l'évolution des programmes. La place toujours grandissante faite aux sciences mathématiques, la diminution progressive des classes d'humanités, et on se rendra compte comment insensiblement un enfant qui subit un tel enseignement se trouve amené à conclure que seuls le nombre et la quantité comptent dans le monde, et que toute connaissance est une connaissance du physique.

Qu'on aille plus loin! Qu'on observe la connexion, toujours plus étroite, établie entre les mathématiques et les sciences naturelles, et l'on verra comment l'enfant infère comme spontanément qu'il n'y a pas de biologie mais une anatomie, pas d'inconnu mais un déterminisme, rien de spécifique mais du mesurable.

Quand on formule une loi devant lui et qu'on la signifie par des chiffres, on lui laisse croire que la formule représente tout le phénomène alors qu'elle n'est qu'une approximation souvent lointaine et d'ailleurs variable de la réalité du phénomène.

Quand plus tard, on lui explique la constitution du corps humain, on lui présente les théories de l'évolution comme une donnée certaine, indéniable, alors qu'elle est une pure hypothèse à laquelle un bon nombre de physiologistes refusent encore de se rallier.

Quand, en classe de philosophie, on lui expose la psycho-physique comme la seule partie contrôlable et certaine de la philosophie, on omet de lui expliquer qu'il n'y a pas de psycho-physique mais des expériences divergentes, souvent contradictoires et qu'au contraire les esprits peuvent s'entendre sur la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine.

Ainsi peu à peu, par une foule de notions fausses, incomplètes ou infléchies, on déforme l'esprit de l'enfant et le résultat le plus clair d'un tel enseignement c'est que, ses classes achevées, il croit détenir la somme du savoir humain parce qu'il détient quelques formules.

Le premier rôle d'un enseignement qu'on voudrait fidèle à la vérité, serait, non pas d'imposer une somme hétéroclite de résultats fragmentaires mais de montrer comment on localise le mystère sans parvenir à le supprimer.

La première notion scientifique et presque la seule incontestable est précisément l'existence du mystère. Dire à un enfant qu'on ne sait pas définir la vie, ni la reproduire, ni la créer; que les formules les plus susceptibles d'application sont parfois très éloignées du réel, autrement dit, lui apprendre qu'il ne sait pas tout, ce

serait lui apprendre beaucoup et l'empêcher de fermer son esprit aux recherches les plus fécondes.

Les instituteurs ainsi formés montreraient les connaissances et la vie comme des routes ouvertes dont on n'a pas atteint le but. Ils n'épuiseraient pas, par une science toute verbale, les facultés d'enquête de l'enfant. Ils respecteraient sa croyance en l'éclairant sans la détruire. Eux-mêmes verraient leur vie changer. Ils ne seraient plus des répétiteurs de manuels mais des introducteurs à une connaissance du monde.

On trouve encore, çà et là, des vieux maîtres laissés trente ans dans une commune de peu d'importance, parce qu'ils n'ont pas voulu faire de politique et qui répondent à ces figures véritables; des maîtres qui ont vu passer dans leurs mains des générations de jeunes enfants, et qui les ont laissés à leur métier et à leur vie non pas sûrs d'eux-mêmes et satisfaits mais curieux, fortifiés, inquiets.

Ce sont ces vieux maîtres dont il faudrait écrire l'éloge. Eux seuls sont des instituteurs : les autres ressemblent à des phonographes auxquels on ferait débiter des catalogues.

JEAN MAXENCE.

#### LE GRAND DEVOIR PASCAL

Le numéro du « Rayon de Vérité » consacré au DEVOIR PASCAL vient de paraître. Nous en recommandons vivement la distribution à quiconque a charge d'âmes.

Les 1,000 exemplaires : 50 francs;

Les 100 » : 6 fr. 40.

Adresser d'urgence les demandes au secrétariat :  
Avenue de Tervueren, 17

Bruxelles.

Téléphone : 33.52.26

C. C. P. : 2841.47

**SOCIÉTÉ ANONYME**

# IWAN SIMONIS

## VERVIERS (Belgique)

**Maison fondée en 1680** Capital et Réserves : 80.000.000 de francs

---

**Lavoir et Carbonisage de laines, blouses et déchets**

**PEIGNAGE DE LAINE**

**Filature de laines peignées**

**Filature de laines cardées**

*Fabrication de DRAPS et ÉTOFFES NOUVEAUTÉS*

SPÉCIALITÉ DE :

**Draps de Billard, d'Administration & Ecclésiastiques**

---

**EXPORTATION**

**Représentants dans le monde entier**

754

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -  
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres  
(taux variable) Coffres-Forts

#### Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis St-Gilles, St-Gilles;  
Square Sainctelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue du Bailly, 79, Ixelles.